


DOUMERC



SUPPLÉMENT
À
L'HISTOIRE NATURELLE.

Tome Troisième.



HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

Servant de ſuite à l'hiſtoire des Animaux quadrupèdes.

Par M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoiſe, de celle des Sciences, &c.*

SUPPLÉMENT, Tome Troiſième.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVI.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce Volume.



HISTOIRE



HISTOIRE NATURELLE.

SUPPLÉMENT à l'Histoire des Animaux quadrupèdes.

DES MULETS *

EN conſervant le nom de *Mulet* à l'animal qui provient de l'âne & de la jument, nous appellerons *Bardeau* celui qui a le cheval pour père & l'âneſſe pour mère. Perſonne n'a juſqu'à préſent obſervé les différences

* Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au ſujet des mulets dans le Diſcours qui a pour titre : *De la dégénération des animaux*, tome XIV, *pag. 330 & ſuiv.* & auſſi à ce que j'en ai dit à l'article des Serins, *tome IV in-4.° de l'Hiſt. Nat. des oiſeaux.*

qui ſe trouvent entre ces deux animaux d'eſpèce mélangée. C'eſt néanmoins l'un des plus ſûrs moyens que nous ayons pour reconnoître & diſtinguer les rapports de l'influence du mâle & de la femelle dans le produit de la génération. Les obſervations comparées de ces deux mulets, & des autres métis qui proviennent de deux eſpèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus préciſément & plus évidemment que ne le peut faire la ſimple comparaiſon de deux individus de la même eſpèce.

Nous avons fait repréſenter ici le mulet *(pl. I)* & le bardeau *(pl. II)*, afin que tout le monde ſoit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes; d'abord le bardeau eſt beaucoup plus petit que le mulet, il paroît donc tenir de ſa mère l'aneſſe les dimenſions du corps; & le mulet beaucoup plus grand & plus gros que le bardeau, les tient également de la jument ſa mère; la grandeur & la groſſeur du corps, paroiſſent donc dépendre plus de la mère que du père dans les eſpèces mélangées. Maintenant, ſi nous conſidérons la forme du corps, ces deux animaux vus enſemble, paroiſſent être d'une figure différente, le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue & avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle & plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine & la hanche plus unie *(a)*. Tous deux tiennent donc

---

(a) Obſervations communiquées par le ſieur de la Foſſe, maréchal très-expérimenté. *A Paris, en 1753.*

plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres & des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue & n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, & celle du mulet est plus courte & plus grosse que celle du cheval *(b)*. Ils tiennent donc pour la forme & les dimensions de la tête plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu-près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne; ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, & les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes, le mulet les a sèches comme l'âne, & le bardeau les a plus fournies; tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres & par les autres extrémités du corps beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 & 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, & j'en ai obtenu neuf mulets, sept mâles & deux femelles; frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent

(b) Comparez les figures, *pl. I & II* du mulet & du bardeau, avec les figures du cheval & de l'âne, *tome IV, pl. I & XI.*

de l'âne & de la jument, excède à peu-près dans la même proportion le nombre des mules; aucune des réponſes que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la ſuite que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles & une femelle *(c)*. Enfin ayant fait des queſtions ſur des mulets plus aiſés à procréer, j'ai ſu que dans les oiſeaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit à l'article du ſerin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une ſerine & d'un chardonneret, il n'y en avoit que trois femelles *(d)*. Voilà les ſeuls faits que je puiſſe préſenter comme certains ſur ce ſujet *(e)*, dont il ne paroît pas qu'on ſe ſoit jamais occupé, & qui

(c) Extrait d'une lettre de M. le marquis de Spontin-Beaufort, à M. de Buffon, datée de Namur, le 14 juillet 1773; confirmée par deux lettres de M. Surirey de Boiſſy, auſſi datées de Namur, les 9 juin & 19 juillet 1773.

(d) Voyez le quatrième tome de l'Hiſt. Nat. des oiſeaux, *art. du ſerin des Canaries.*

(e) Ce que je trouve dans différens Auteurs au ſujet des jumars, me paroît très-ſuſpect. Le ſieur Léger, dans ſon hiſtoire du Vaudois, *année 1669*, dit, que dans les vallées de Piémont, il y a des animaux d'eſpèces mélangées, & qu'on les appelle *Jumars*. Que quand ils ſont engendrés par un taureau & une jument, on les nomme *Baf* ou *Buf*, & que quand ils ſont engendrés par un taureau & une âneſſe, on les appelle *Bif*. Que ces jumars n'ont point de cornes, & qu'ils ſont de la taille d'un mulet; qu'ils ſont très-légers à la courſe; « que lui-même en avoit monté un le 30 ſeptembre, «

cependant mérite la plus grande attention, car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, & déterminer la proportion des puissances effectives du mâle & de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc & de la brebis, le premier naquit le 15 avril; observé trois jours après sa naissance & comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il avoit de plus une bande de poil gris-blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue, les quatre jambes, le dessous

» & qu'il fit en un jour dix-huit » lieues ou cinquante-quatre milles » d'Italie; qu'enfin ils ont la dé» marche plus sûre & le pas plus aisé que le cheval. »

D'après une semblable assertion, on croiroit que ces jumars provenant du taureau avec la jument & l'ânesse, existent ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le D.r Shaw, dans son histoire d'Alger, *p. 234,* dit, qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *Kumrah,* & qui est engendré par l'union de l'âne & de la vache, qu'il est solipède comme l'âne, & qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service, qu'il a la peau, la queue & la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le D.r Shaw est un Auteur qui mérite confiance; cependant ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, & particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne & la vache.

du cou, de la poitrine & du ventre, étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos & le ventre, & encore cette laine courte & frisée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit aussi les jambes d'un pouce & demi plus longues que l'agneau du même âge; observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés & remplacés par des poils bruns semblables pour la couleur à ceux du bouc & presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce & demi, il étoit mal sur ses longues jambes, & ne marchoit pas aussi-bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, & nous le comparames avec une brebis du même âge. Le mulet avoit ūn pouce de moins que la brebis, sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, & un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet étoit plus grosse & plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure prise à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine, mais elle étoit garnie de poils longs & touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mulets, dont ſix mâles & deux femelles; il en eſt mort deux avant qu'on ait pu les examiner, mais ils ont paru reſſembler à ceux qui ont vécu & que nous allons décrire en peu de mots; il y en avoit deux l'un mâle & l'autre femelle qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté comme les boucs & les chèvres; & en général ces mulets avoient du poil long ſous le ventre & ſur-tout ſous la verge comme les boucs, & auſſi du poil long ſur les pieds, principalement ſur ceux de derrière; la plupart avoient auſſi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'eſt-à-dire, la fourche plus large & la queue plus courte que les agneaux *(f)*.

J'ai rapporté dans le cinquième volume de l'Hiſtoire Naturelle, à l'article du chien, *(page 210 & ſuiv.)* les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réuſſir cette union; le chien & la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus, lorſqu'on les a mis enſemble, & enfermés dans une aſſez grande cour ſans les contraindre autrement, & ſans les enchaîner. Pendant la première année ces jeunes animaux vivoient en paix & paroiſſoient s'aimer. Dans la ſeconde année ils commencèrent à ſe diſputer la nourriture, quoi-

(f) Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

qu'il y en cût au-delà du néceſſaire, la querelle venoit toujours de la louve. Après la ſeconde année les combats devinrent plus fréquens ; pendant tout ce temps la louve ne donna aucun ſigne de chaleur, ce ne fut qu'à la fin de la troiſième année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes ſymptômes que les chiennes en chaleur ; mais loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces, & le chien au lieu de couvrir la louve finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure *(page 213)*, que le loup n'eſt pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les eſpèces ſont aſſez ſéparées pour ne pouvoir les rapprocher aiſément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime *(pages 214 & 215)* dans les termes ſuivans : *Ce n'eſt pas que je prétende, d'une manière déciſive & abſolue, que le renard & la louve ne ſe ſoient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec le chien ; les Anciens l'aſſurent aſſez poſitivement pour qu'on puiſſe avoir encore ſur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter, & j'avoue qu'il faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir ſur ce fait une certitude entière.* J'ai eu raiſon de mettre cette reſtriction à mes concluſions, car M. le marquis de Spontin - Beaufort, ayant tenté cette même union du chien & de la louve, a très-bien réuſſi, & dès-lors il a trouvé & ſuivi mieux que moi les routes & les moyens que la Nature ſe réſerve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroiſſent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une

une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, & qui est conçue dans les termes suivans:

A Namur, le 9 juin 1773. Chez M. le marquis de Spontin à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans; ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuisine, écurie, &c. très-caressans, se couchant sous la table & sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

Le chien est une espèce de mâtin-braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois, ensuite on lui a donné de la viande crue qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, personne n'osoit l'approcher; en un autre temps on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas; elle caressoit tous les chiens qu'on lui conduisoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon: elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 25 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois, ses amours ont duré seize jours avec d'assez fréquentes répétitions, & elle a donné ses petits le 6 juin à huit heures du matin, ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus; elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux pattes & moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir & blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante & se hérisse contre ceux qui approchent, elle ne reconnoît plus ses maîtres; elle étrangleroit le chien même s'il étoit à portée.

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant qui avoit franchi une muraille chez un voisin qui avoit une chienne en chaleur, qu'elle avoit étranglé à moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton & la reconduire à sa loge, où par imprudence recommençant la correction, elle s'est animée au point de

le mordre à deux fois dans la cuiſſe, ce qui l'a tenu au lit ſix ſemaines par les inciſions conſidérables qu'on a été obligé de faire.

Dans ma réponſe à cette lettre, je faiſois mes remercimens à M. de Boiſſy, & j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me reſtoient encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponſe, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes ſuivans :

Namur, le 14 juillet 1773. J'ai lû avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuſes que vous faites à M. Surirey de Boiſſy, que j'avois prié de vous mander pendant mon abſence, un évènement auquel je n'oſois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois & que j'aurai toujours comme le reſte du monde, de l'excellence & du mérite des ſavans Ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, ſoit l'effet du haſard ou d'une de ces bizarreries de la Nature, qui, comme vous dites, ſe plait quelquefois à ſortir des règles générales, le fait eſt inconteſtable, comme vous allez en convenir vous-même, ſi vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'oſe me flatter d'autant plus, que je pourrois autoriſer le tout de l'aveu de deux cents perſonnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit tout au plus trois jours quand je l'achetai d'un payſan qui l'avoit priſe dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fit ſucer du lait pendant quelques jours juſqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir ſoin, de la careſſer, de la tourmenter continuellement pour tâcher de l'apprivoiſer au moins avec eux; elle finit par devenir ſi familière, que je pouvois la mener à la chaſſe dans les bois, juſqu'à une lieue de la maiſon ſans riſquer de la perdre, elle eſt même revenue quelquefois ſeule pendant la nuit, les jours que je

n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien, car elle les a toujours beaucoup aimés, & ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle, jouoient avec elle comme si c'eût été deux animaux de la même espece. Jusque-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats & aux poules qu'elle étrangloit d'abord, sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, & je commençai à m'apercevoir qu'elle en vouloit aux moutons & aux chiennes, sur-tout si elles étoient en folie. Dès-lors je lui ôtai la liberté, & je la faisois promener à la chaîne & muselée, car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur qui la contrarioit. Elle avoit un an au moins, quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville dans mon jardin, à la chaîne depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presqu'au centre de la ville, ainsi on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, & le chien pour elle, qu'ils heurloient affreusement de part & d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, & depuis deux fois par jour pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart-d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paroissoit souffrir beaucoup & se plaindre, & le chien point du tout. Trois semaines après on s'aperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin elle donna ses petits au nombre de quatre qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, & des dents très-pointues & assez longues. Ils ressemblent parfaitement à des petits chiens, ayant les oreilles assez longues & pendantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir avec la poitrine blanche qui étoit la couleur du chien. Les autres auront à ce que je crois la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est

venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avoit presque pas. Ils promettent d'être grands, forts & très-méchans. *La mère en a un soin extraordinaire.....* Je doute si je la garderai davantage en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher qui en a été mordu à la cuisse, si fort qu'il a été six semaines sur son lit sans pouvoir se bouger; mais je parierois volontiers qu'en la gardant, elle aura encore des petits avec ce même chien qui est blanc avec des grandes taches noires sur le dos. Je crois, Monsieur, avoir répondu, par ce détail, à vos observations, & j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet *évènement* singulier.

Je n'en doute pas en effet, & je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnoissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir dans l'histoire de la Nature un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, & comme l'on voit très-souvent dangereux; c'étoit par cette dernière raison que j'avois sequestré ma louve & mon chien de toute société; je craignois les accidens en laissant vivre la louve en liberté; j'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal & suivoit son maître à peu-près comme un chien; mais dès la seconde année il commit tant d'excès qu'il fallut le condamner à la mort; j'étois donc assuré que ces animaux quoiqu'adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; & en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en résulter, & tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode, car dans cet état

d'esclavage & d'ennui, le naturel de la louve au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature; & le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables & de toute société, avoit pris un caractère sauvage & cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que dans les deux dernières années leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment, le chien étoit dans l'état ordinaire, il avoit toute la douceur & toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme; la louve d'autre part ayant été élevée en toute liberté & familièrement dès son bas-âge avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avoit perdu sa répugnance pour elle, étoit devenue susceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la Nature a sonné, & quoiqu'elle ait paru se plaindre & souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi, c'étoit la première chaleur de la louve, elle n'étoit qu'à la seconde année de son âge, elle n'avoit donc pas encore repris entièrement son naturel féroce; toutes ces circonstances & peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement & de la production. Il sembleroit donc

par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus ſûr de rendre les animaux infidèles à leur eſpèce, c'eſt de les mettre comme l'homme en grande ſociété, en les accoutumant peu-à-peu avec ceux pour leſquels ils n'auroient ſans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en ſoit, on ſaura maintenant, grâces aux ſoins de M. le marquis de Spontin, & on tiendra dorénavant pour choſe ſûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats; j'aurois bien deſiré qu'après une expérience auſſi heureuſe, ce premier ſuccès eût engagé ſon illuſtre auteur à tenter l'union du loup & de la chienne, & celle des renards & des chiens: il trouvera peut-être que c'eſt trop exiger, & que je parle ici avec l'enthouſiaſme d'un Naturaliſte inſatiable; j'en conviens, & j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la Nature m'a toujours tranſporté *(g)*.

(g) Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, & dont voici l'extrait: « Milord comte de Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler depuis pluſieurs jours une louve & un gros mâtin, que la louve eſt apprivoiſée, qu'elle eſt toujours dans la chambre de ſon maître & conſtamment ſous ſes yeux, enfin qu'elle ne ſort qu'avec lui, & qu'elle le ſuit auſſi fidèlement qu'un chien. Il ajoute qu'un marchand d'animaux a eu à quatre repriſes différentes des productions de la louve & du chien; il prétend que le loup n'eſt autre choſe qu'un chien ſauvage, & en cela il eſt d'accord avec le célèbre anatomiſte Hunter. Il ne penſe pas qu'il en ſoit de même des renards. Il m'écrit encore que la chienne du Lord Clansbrawill, fille d'un loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait des petits qui, ſelon ſon Garde-chaſſe, feront excellens pour le fuſil. »

Mais revenons à nos mulets; le nombre des mâles dans ceux que j'ai obtenus du bouc & de la brebis, est comme 7 sont à 2; dans ceux du chien & de la louve ce nombre est comme 3 sont à 1, & dans ceux des chardonnerets & de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, & que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines; il doit en être de même des races différentes, on aura en les croisant, c'est-à-dire, en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre; j'ai souvent tâché de deviner pourquoi dans aucune Religion, dans aucun Gouvernement, le mariage du frère & de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu par une très-ancienne expérience, que cette union du frère & de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles & des enfans plus foibles & plus mal faits! ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai, car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme on ennoblit l'espèce, & que ce moyen seul peut la maintenir belle & même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences, & ces indications à d'autres faits constatés en commençant par ceux que nous ont transmis les Anciens. Aristote dit positivement, que le mulet engendre avec la jument un animal appelé par les Grecs *Himnus* ou *Ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit *(h)*. De ces deux faits qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, & tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, & ci-devant Gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

Vous vous rappelez peut-être, Monsieur, que M. d'Alembert lut à l'Académie des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre, dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton, dans une habitation de l'Isle Saint-Domingue ; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, & j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu..... Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules & des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets & des étalons.

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins & dûment contrôlé & légalisé. Il porte en substance, que le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis & ancien Major de la Légion

(h) Arist. *Hist. animal. lib. VI, chap. 24.*

royale

royale de Saint-Domingue, étant ſur ſon habitation de la Petite-anſe, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avoit le ventre très-gros, & il lui ſortoit un boyau par la vulve. M. de Nort la croyant enflée, envoya chercher une eſpèce de maréchal Nègre, qui avoit coutume de panſer les animaux malades; que ce Nègre étant arrivé en ſon abſence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'inſtant d'après la chute il la délivra d'un petit mulet bien conformé dont le poil étoit long & très-noir; que ce muleton a vécu une heure, mais qu'ayant été bleſſé ainſi que la mule par ſa chute forcée, ils étoient morts l'un & l'autre, le muleton le premier, c'eſt-à-dire, preſque en naiſſant, & la mule dix heures après. Qu'enſuite on avoit fait écorcher le muleton & qu'on a envoyé ſa peau au D.r Mathi, qui l'a dépoſée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, & particulièrement M. Cazavant maître en Chirurgie, ajoutent que le muleton paroiſſoit être à terme & bien conformé; que par l'apparence de ſon poil, de ſa tête & de ſes oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avoit les mamelles gonflées & remplies de lait; que lorſque l'on aperçut les pieds du muleton ſortant de la vulve, le Nègre maréchal ignorant, l'avoit tiré ſi rudement, qu'en arrachant de force le muleton, il avoit occaſionné un renverſement dans la matrice & des déchiremens qui avoient occaſionné la mort de la mère & du petit.

Ces faits qui me paroiſſent bien conſtatés, nous démontrent que dans les climats chauds, la mule peut non-ſeulement concevoir, mais perfectionner & porter à terme ſon fruit. On m'a écrit d'Eſpagne & d'Italie, qu'on en avoit pluſieurs exemples, mais aucun des faits qui m'ont été tranſmis n'eſt auſſi bien vérifié que celui que je viens de rapporter; ſeulement il nous reſte à ſavoir ſi cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas ſa conception de l'âne plutôt que du mulet; la reſſemblance de ſon muleton au premier plus qu'au ſecond de ces animaux paroîtroit l'indiquer; l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat ſur le choix des femelles, & le porte à rechercher preſque également l'âneſſe, la jument & la mule.

Il eſt donc certain que le mulet peut engendrer & que la mule peut produire; ils ont comme les autres animaux tous les organes convenables & la liqueur néceſſaire à la génération; ſeulement ces animaux d'eſpèce mixte, ſont beaucoup moins féconds, & toujours plus tardifs que ceux d'eſpece pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, & ce n'eſt que rarement qu'ils produiſent dans les pays chauds, & encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès-lors leur infécondité, ſans être abſolue, peut néanmoins être regardée comme poſitive, puiſque la production eſt ſi rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples; mais on a d'abord eu tort d'aſſurer qu'abſolument les mulets & les mules ne pouvoient engendrer, & enſuite on a eu

encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'eſpèces mélangées étoient comme les mulets hors d'état de produire; les faits que nous avons rapportés ci-devant ſur les métis produits par le bouc & la brebis, ſur ceux du chien & de la louve, & particulièrement ſur les métis des ſerins & des autres oiſeaux, nous démontrent que ces métis ne ſont point inféconds, & que quelques-uns ſont même auſſi féconds à peu-près que leurs père & mère.

Un grand défaut ou pour mieux dire un vice très-fréquent dans l'ordre des connoiſſances humaines, c'eſt qu'une petite erreur particulière & ſouvent nominale, qui ne devroit occuper que ſa petite place en attendant qu'on la détruiſe, ſe répand ſur toute la chaine des choſes qui peuvent y avoir rapport, & devient par-là une erreur de fait, une très-grande erreur & forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui ſert de baſe. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet* n'a dû & ne devroit encore repréſenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne & de la jument, a été mal-à-propos appliqué à l'animal provenant du cheval & de l'âneſſe, & enſuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes & à tous les oiſeaux d'eſpèces mélangées. Et comme dans ſa première acception, ce mot *mulet* renſermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne & de la jument, on a ſans autre examen tranſporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de

mulet ; je dis à tous les êtres, car indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiſeaux, des poiſſons ; on a fait auſſi des mulets dans les plantes auxquels on a, ſans héſiter, donné comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité ; tandis que dans le réel aucun de ces êtres métis n'eſt abſolument infécond, & que de tous, le mulet proprement dit, c'eſt-à-dire, l'animal qui ſeul doit porter ce nom, eſt auſſi le ſeul dont l'infécondité, ſans être abſolue, ſoit aſſez poſitive pour qu'on puiſſe le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'eſt-à-dire, comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature, en comparaiſon des animaux d'eſpèce pure & même des autres animaux d'eſpèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, ſont des animaux viciés qui ne peuvent produire ; aucun animal quoique provenant de deux eſpèces n'eſt abſolument infécond, diſent l'expérience & la raiſon ; tous au contraire peuvent produire, & il n'y a de différence que du plus au moins ; ſeulement on doit obſerver que dans les eſpèces pures, ainſi que dans les eſpèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poiſſons, les inſectes, &c. ſe multiplient chaque année par milliers, par centaines ; d'autres, comme les oiſeaux & les petits animaux quadrupèdes ſe reproduiſent par vingtaines, par douzaines ; d'autres enfin comme l'homme & tous les grands animaux ne ſe reproduiſent qu'un à un. Le nombre dans la production eſt, pour ainſi dire, en raiſon inverſe de la grandeur des

animaux. Le cheval & l'âne ne produisent qu'un par an, & dans le même espace de temps les souris, les mulots, les cochons-d'inde produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande; & en faisant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité, car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire, dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a comme dans les espèces pures des degrés différens de fécondité ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entr'eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, & cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parens est moindre. Dès-lors si les deux espèces du cheval & de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive loin de diminuer dans l'animal métis ne pourra qu'augmenter; le mulet sera non-seulement plus infécond que son père & sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc & de la brebis, du chien & de la louve, du chardonneret & de la

ſerine, &c. ſont beaucoup plus fécondes que les eſpèces de l'âne & du cheval. C'eſt à cette cauſe particulière & primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets & des bardeaux. Ce dernier animal eſt même plus infécond que le premier, par une ſeconde cauſe encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne & de la jument, tient de ſon père l'ardeur du tempérament, & par conſéquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval & de l'âneſſe, eſt comme ſon père moins puiſſant en amour & moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument moins ardente que l'âneſſe eſt auſſi plus féconde, puiſqu'elle retient & conçoit plus aiſément, plus ſûrement; ainſi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui eſt ſi néceſſaire pour la bonne génération, & ſur-tout pour la nombreuſe multiplication, nuit au contraire dans la femelle, & l'empêche preſque toujours de retenir & de concevoir.

Ce fait eſt généralement vrai, ſoit dans les animaux, ſoit dans l'eſpèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds, engendrent un grand nombre d'enfans; il eſt rare au contraire qu'une femme produiſe ſi elle eſt trop ſenſible au phyſique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération, n'eſt alors qu'une fleur ſans fruit, un plaiſir ſans effet; mais auſſi dans la plupart des femmes qui ſont purement paſſives, c'eſt comme dans le figuier dont la sève eſt froide, un fruit qui ſe produit ſans fleur; car l'effet de cet acte eſt

d'autant plus sûr, qu'il est moins troublé dans la femelle par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes & même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque dans un âge plus avancé la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes & les chattes qui paroissent être encore plus ardentes en amour que la jument & l'ânesse ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général & souffre de grandes exceptions? Je réponds que l'exemple des chiennes & des chattes, au lieu de faire une exception à la règle en seroit plutôt une confirmation; car à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé & la retraite du mâle qui ne peut se séparer tant que subsiste le gonflement & l'irritation des parties; il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin; mais c'est comme

pour le chien par une autre raiſon de conformation dans le mâle que cette femelle ſi ardente ne manque jamais de concevoir; ſon plaiſir très-vif dans l'accouplement eſt néceſſairement mêlé d'une douleur preſqu'auſſi vive. Le gland du chat eſt hériſſé d'épines plus groſſes & plus poignantes que celles de ſa langue, qui, comme l'on ſait, eſt rude au point d'offenſer la peau; dès-lors l'intromiſſion ne peut être que fort douloureuſe pour la femelle, qui s'en plaint & l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers; la douleur eſt ſi vive, que la chatte fait en ce moment tous ſes efforts pour échapper, & le chat pour la retenir eſt forcé de la ſaiſir ſur le cou, avec ſes dents & de contraindre & ſoumettre ainſi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domeſtiques ſoignés & bien nourris, la multiplication eſt plus grande que dans les animaux ſauvages; on le voit par l'exemple des chats & des chiens qui produiſent dans nos maiſons pluſieurs fois par an, tandis que le chat ſauvage & le chien abandonné à la ſeule Nature, ne produiſent qu'une ſeule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiſeaux domeſtiques; y a-t-il dans aucune eſpèce d'oiſeaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par ſon coq? Et dans l'eſpèce humaine quelle différence entre la chétive propagation des Sauvages & l'immenſe population des nations civiliſées & bien gouvernées? mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté;

on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la Table ſuivante, de laquelle on pourra tirer quelques conſéquences utiles à l'Hiſtoire Naturelle.

TABLE des rapports de la fécondité des Animaux.

NOMS des ANIMAUX.	ÂGE auquel les Mâles ſont en état d'engendrer & les Femelles de produire.		DURÉE de la Geſtation.	NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée.	ÂGE auquel les Mâles ceſſent d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MÂLE.	FEMELLE.			MÂLE.	FEMELLE.
L'Éléphant.....	à 30 ans..	à 30 ans..	2 ans....	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit deux ſiècles.	
Le Rhinoceros....	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.	....	1 petit....	vit 70 ou 80 ans.	
L'Hippopotame..	....	....	....	1 petit....	....	
Le Morſe.......	....	....	9 mois...	1 petit....	....	
Le Chameau.....	à 4 ans...	à 4 ans...	1 an à peu-près.	1 petit....	vit 40 ou 50 ans.	
Le Dromadaire...	à 4 ans...	à 4 ans...	1 an à peu-près.	1 petit....	vit 40 ou 50 ans.	
Le Cheval......	à 2 ans ½ *	à 2 ans...	11 mois..	1 quelquefois 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
Le Zèbre.......	à 2 ans...	à 2 ans...	11 mois..	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
L'Âne..........	à 2 ans...	à 2 ans...	11 mois & plus.	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 25 ou 30 ans.
Le Buffle.......	à 3 ans...	à 3 ans...	9 mois...	1 petit....	vit 15 ou 18 ans.	
Le Bœuf.......	à 2 ans...	à 18 mois.	9 mois...	1 rarement 2.	à 9 ans...	à 9 ans.
Le Cerf........	à 18 mois.	à 18 mois.	8 mois & plus.	1 rarement 2.	vit 30 ou 35 ans.	
Le Renne.......	à 2 ans...	à 2 ans...	8 mois...	1 petit....	vit 16 ans.	
Le Lama.......	à 3 ans...	à 3 ans...	....	1 rarement 2.	à 12 ans..	à 12 ans.
L'Homme......	à 14 ans..	à 12 ans..	9 mois...	1 quelquefois 2.		
Les grands Singes.	à 3 ans...	à 3 ans...	....	1 quelquefois 2.		

* À deux ans & demi le cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal faits ; il faut qu'il ait quatre ans, & même ſix pour les chevaux fins.

NOMS des ANIMAUX.	ÂGE auquel les Mâles sont en état d'engendrer & les Femelles de produire.		DURÉE de la Gestation.	NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée.	ÂGE auquel les Mâles cessent d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MÂLE.	FEMELLE.			MÂLE.	FEMELLE.
Le Moufflon.....	à 18 mois.	à 1 an...	5 mois...	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds..	à 8 ans...	à 10 ou 12 ans.
Le Saïga........	à 1 an....	à 1 an...	5 mois...	1 quelquefois 2.	vit jusqu'à 15 ou 20 ans.	
Le Chevreuil.....	à 18 mois.	à 2 ans...	5 mois...	1, 2 quelquefois 3.	vit 12 ou 15 ans.	
Le Chamois....	à 1 an....	à 1 an...	5 mois...	1, 2 rarement 3.	vit, dit-on, 20 ans.	
La Chèvre & le Bouc.	à 1 an....	à 7 mois..	5 mois...	1, 2 rarement 3 & jamais plus de 4	à 7 ans...	à 7 ans.
La Brebis & le Belier.	à 1 an....	à 1 an...	5 mois...	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds..	à 8 ans...	à 10 ou 12 ans.
Le Phoque......	....	....	plusieurs mois.	2 ou 3 petits.		
L'Ours........	à 2 ans...	à 2 ans...	plusieurs mois.	1, 2, 3, 4 & jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.	
Le Blaireau......	....	....	....	3 ou 4 petits.		
Le Lion.........	à 2 ans...	à 2 ans...	....	3 ou 4 une seule fois par an....	vit 20 ou 25 ans.	
Les Léopards & le Tigre........	à 2 ans...	à 2 ans...	....	4 ou 5 une seule fois par an....		
Le Loup.......	à 2 ans...	à 2 ans...	73 jours ou plus.	5, 6 & jusqu'à 9 une seule fois par an.......	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
Le Chien dans l'état de nature.....	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.	63 jours..	3, 4, 5, 6 petits.	à 15 ans...	à 15 ans.
L'Isatis.........	....	....	63 jours..	6 & 7.		
Le Renard......	à 1 an....	à 1 an...	entre en chaleur en hiver, produit au mois d'avril.	3, 4 jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
Le Chacal.......	....	....	....	2, 3 ou 4.		

NOMS des ANIMAUX.	ÂGE auquel les Mâles ſont en état d'engendrer & les Femelles de produire.		DURÉE de la Geſtation.	NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée.	ÂGE auquel les Mâles ceſſent d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MÂLE.	FEMELLE.			MÂLE.	FEMELLE.
Le Chat dans l'état de nature.	avant 1 an.	avant 1 an.	56 jours. .	4, 5 ou 6. .	à 9 ans. . .	à 9 ans.
La Fouine.	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.	comme les chats, dit-on, c'eſt-à-dire, 56 jours.	3, 4 & 6. . .	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
La Martre.	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.	*Idem*. . . .	3, 4 & 6. . .	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
Le Putois.	à 1 an. . .	à 1 an. . . .	*Idem*. . . .	3, 4 & 5. . .	engendre toute ſa vie.	produit toute ſa vie.
La Belette.	dès la 1.re année	dès la 1.re année	. . . .	3, 4 & 5. . .	*Idem*. . . .	*Idem*.
L'Hermine.	*Idem*. . . .	*Idem*. . . .	. . . .	*Idem*.	*Idem*. . . .	*Idem*.
L'Écureuil	à 1 an. . .	à 1 an. . .	entre en chaleur en mars, & met bas au mois de mai.	3 ou 4. . . .	*Idem*. . . .	*Idem*.
Le Polatouche. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	3 ou 4.		
L'Hériſſon.	à 1 an. . .	à 1 an. . .	40 jours envir.	3, 4 & 5.		
Les Loirs.	dès la 1.re année	dès la 1.re année	. . . .	3, 4 & 5. .	vit 6 ans. .	
L'Ondatra.	. . . .	. . . .	. . . .	4, 5 ou 6.		
Le Deſman.	. . . .	. . . .	. . . .	4, 5 ou 6.		
Les Sarigues.	. . . .	. . . .	. . . .	4, 5, 6 & 7.		
Les Philandres. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	4, 5 & 6.		
Les Cochons. . . .	à 9 mois ou 1 an.	à 9 mois ou 1 an.	4 mois. . .	10, 12, 15 & jamais plus de 20, & produiſent deux fois par an.	à 15 ans. .	à 15 ans.
Les Tatous.	. . . .	. . . .	. . . .	4 petits & produiſent pluſieurs fois par an.		
Les Lièvres.	dès la 1.re année	dès la 1.re année	30 ou 31 jours.	2, 3 & 4 & produiſent pluſieurs fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
Les Lapins.	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois.	30 ou 31 jours.	4, 5 & juſqu'à 8, & produiſent pluſieurs fois par an.	vivent 8 ou 9 ans.	

NOMS des ANIMAUX.	ÂGE auquel les Mâles sont en état d'engendrer & les Femelles de produire.		DURÉE de la Gestation.	NOMBRE des Petits que les Mères font à chaque portée.	ÂGE auquel les Mâles cessent d'engendrer & les Femelles de produire.	
	MÂLE.	FEMELLE.			MÂLE.	FEMELLE.
Le Furet.	dès la 1.re année	dès la 1.re année	40 jours. .	5, 6 jusqu'à 9, & produit deux fois par an en domesticité. . .	produit pendant toute sa vie.	
Les Rats.	*Idem*. . . .	*Idem*. . . .	5 ou 6 semain.	5 ou 6, & produisent plusieurs fois par an. .	*Idem*.	
Les Mulots.	*Idem*. . . .	*Idem*. . . .	1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10, & produisent plusieurs fois par an.		
Les Souris.	*Idem*. . . .	*Idem*. . . .	1 mois ou 5 semaines.	5 ou 6, & produisent plusieurs fois par an.	*Idem*.	
Le Surmulot.	*Idem*. . . .	*Idem*. . . .	. . . .	depuis 12 jusqu'à 19, & produit trois fois par an	*Idem*.	
Le Cochon d'Inde.	à 5 ou 6 semain.	à 5 ou 6 semain	3 semaines.	produit huit fois par an; 1.re portée 4 ou 5; 2.de portée 5 ou 6, & les autres depuis 7, 8 jusqu'à 11 petits	vit 6 ou 7 ans, produit toute sa vie qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous présente les différens degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur, se trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands; il en est de même des poissons, & peut-être aussi des insectes. Mais en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la Table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle; car il devroit se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux

qui ne produiſent que deux ou trois petits une ſeule fois par an, au lieu qu'il ſe trouve être en effet auſſi fécond que les petits animaux.

Cette Table contient tout ce que nous ſavons ſur la fécondité des animaux dans les eſpèces pures. Mais la fécondité dans les animaux d'eſpèces mixtes, demande des conſidérations particulières ; cette fécondité eſt, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les eſpèces pures. On en verra clairement la raiſon par une ſimple ſuppoſition. Que l'on ſupprime, par exemple, tous les mâles dans l'eſpèce du cheval, & toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'eſpèce de l'âne, & toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *Mulets* & *Bardeaux,* & ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puiſqu'il y a moins de convenances, moins de rapports de nature entre le cheval & l'âneſſe ou l'âne & la jument, qu'entre l'âne & l'âneſſe ou le cheval & la jument. Dans le réel, c'eſt le nombre des convenances ou des diſconvenances qui conſtitue ou ſépare les eſpèces, & puiſque celle de l'âne ſe trouve de tout temps ſéparée de celle du cheval, il eſt clair qu'en mêlant ces deux eſpèces, ſoit par les mâles, ſoit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui conſtituent l'eſpèce. Donc les mâles engendreront & les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conſéquence de leur mélange ; & même ces eſpèces mélangées

ne produiroient point du tout ſi leurs diſconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute ſorte ſeront donc toujours rares dans l'état de Nature, car ce n'eſt qu'au défaut de ſa femelle naturelle, qu'un animal de quelque eſpèce qu'il ſoit recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, & à laquelle il conviendroit moins auſſi que ſon mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'eſpèces différentes s'approcheroient ſans répugnance, & ſe joindroient avec quelque empreſſement dans les temps du beſoin de l'amour, leur produit ne ſera ni auſſi certain, ni auſſi fréquent que dans l'eſpèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances, fonde les rapports de l'appétit phyſique, & en multiplie toutes les ſenſations. Or ce produit ſera d'autant moins fréquent dans l'eſpèce mêlée que la fécondité ſera moindre dans les deux eſpèces pures dont on fera le mélange; & le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des eſpèces mêlées, ſera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainſi dire, de la diſconvenance de nature qui ſe trouve entre ſes père & mère, & n'étant lui-même d'aucune eſpèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je ſuis perſuadé que le bardeau couvriroit en vain ſa femelle bardeau, & qu'il ne réſulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raiſon générale que je viens d'expoſer, enſuite par la raiſon particulière du peu de fécondité dans les deux eſpèces, dont cet animal mixte provient, & enfin par la raiſon encore plus

particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, & à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce; je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval & de l'ânesse, puissent produire entr'eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule & du mulet, parce que des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, & l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande, & leur produit moins rare que celui de l'ânesse & du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau; néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, & je présume d'après les exemples même des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur impregnation à l'âne plutôt qu'au mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au feminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons pour un moment un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval & la jument seront frère & sœur d'espèce, & parens au premier degré. Il en est de même de l'âne & de l'ânesse; mais si l'on donne l'âne à la jument, ce

ſera tout au plus comme ſon couſin d'eſpèce, & cette parenté ſera déjà du ſecond degré; le mulet qui en réſultera, participant par moitié de l'eſpèce du père & de celle de la mère, ne ſera qu'au troiſième degré de parenté d'eſpèce avec l'un & l'autre. Dès-lors le mulet & la mule, quoique iſſus des mêmes père & mère, au lieu d'être frères & ſœurs d'eſpèce, ne ſeront parens qu'au quatrième degré; & par conſéquent produiront plus difficilement entr'eux, que l'âne & la jument qui ſont parens d'eſpèce au ſecond degré. Et par la même raiſon le mulet & la mule produiront moins aiſément entr'eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'eſpèce n'eſt qu'au troiſième degré, tandis qu'entr'eux elle eſt au quatrième; l'infécondité qui commence à ſe manifeſter ici dès le ſecond degré, doit être plus marquée au troiſième, & ſi grande au quatrième, qu'elle eſt peut-être abſolue.

En général, la parenté d'eſpèce eſt un de ces myſtères profonds de la Nature que l'homme ne pourra ſonder qu'à force d'expériences auſſi réitérées que longues & difficiles. Comment pourra-t-on connoître autrement que par les réſultats de l'union mille & mille fois tentée des animaux d'eſpèce différente, leur degré de parenté! l'âne eſt-il parent plus proche du cheval que du zèbre! le loup eſt-il plus près du chien que le renard ou le chacal! A quelle diſtance de l'homme, mettrons-nous les grands ſinges qui lui reſſemblent ſi parfaitement par la conformation du corps! toutes les eſpèces d'animaux étoient-elles

étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué? les espèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans? quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces & une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? il y a peut-être dans l'espèce du chien, telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne & de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, & qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer & même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître ou même les prévenir par des conjectures fondées! cependant loin de se décourager, le Philosophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop mystérieuse, & se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'Univers se déploie; l'homme

peut donc & doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourroit même en multipliant ses observations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les évènemens de la Nature avec autant de vérité & de certitude, que s'il les déduisoit immédiatement des causes; & quel enthousiasme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnoitre toutes les puissances, & découvrir par ses travaux tous les secrets de la Nature!

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différens sujets qu'on veut approfondir, & en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendroit de nouvelles vérités; par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts.*

On a donné ce nom *jumart,* d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu provenir du taureau & de la jument, mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne & de la vache. Le D.r Shaw dit, que dans les provinces de Tunis & d'Alger:

Il y a une espèce de mulet nommé *Kumrach,* qui vient d'un âne & d'une vache, que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; que ceux qu'il a vus, n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différens à

tous égards, ayant le poil liſſe, & la queue & la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes *(h)*.

Voilà donc déjà deux ſortes de jumarts, le premier qu'on dit provenir du taureau & de la jument, & le ſecond de l'âne & de la vache. Et il eſt encore queſtion d'un troiſième jumart, qu'on prétend provenir du taureau & de l'âneſſe. Il eſt dit dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corſe,

Il y avoit un animal, portant les bagages, qui provient du taureau & de l'âneſſe, & que pour ſe le procurer on couvre l'âneſſe avec une peau de vache fraiche afin de tromper le taureau *(i)*.

Mais je doute également de l'exiſtence réelle de ces trois ſortes de jumarts, ſans cependant vouloir la nier abſolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel & d'un accouplement réel entre des animaux d'eſpèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien réſulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros inſtinct brut du cochon, & la forme du corps dans ces deux animaux eſt auſſi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien & la truie; cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voiſin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande paſſion; on les enferma enſemble

(h) Voyage du D.r Shaw en Afrique, *tome I.er, page 308.*

(i) Voyage de Mérolle au Congo, en 1682.

pendant plusieurs jours, & tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux ; le chien fit même des efforts prodigieux & très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union *(k)*. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin *(l)*, de maniere que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux quoique d'espèces très-différentes se prennent donc souvent en affection, & peuvent par conséquent dans de certaines circonstances se prendre entr'eux d'une forte passion, car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble ; mais il n'est pas également certain que quand il y auroit eu intromission, & même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement & sans y être forcés ; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, & assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens quoique volontaires, & qui sembleroient annoncer du produit, n'en donnent

(k) Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans sa terre de Frollois en Bourgogne.

(l) A Billy, près Chanceau en Bourgogne.

aucun ; je puis en citer un exemple récent, & qui s'eſt pour ainſi dire paſſé ſous mes yeux. En 1767 & années ſuivantes, dans ma terre de Buffon, le Meunier avoit une jument & un taureau qui habitoient dans la même étable, & qui avoient pris tant de paſſion l'un pour l'autre, que dans tous les temps où la jument ſe trouvoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il ſe trouvoit en liberté ; ces accouplemens réitérés nombre de fois pendant pluſieurs années, donnoient au maître de ces animaux de grandes eſpérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien réſulté ; tous les habitans du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel & très-réitéré de ces deux animaux pendant pluſieurs années *(m)*, & en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, & c'eſt ce qui me fait douter très-légitimement de cette première ſorte de jumart. Je n'ai pas des faits auſſi poſitifs à oppoſer contre la ſeconde ſorte de jumarts dont parle le D.r Shaw, & qu'il dit provenir de l'âne & de la vache. J'avoue

---

(m) Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorſque j'ai écrit, *tome XIV, page 348 de cet Ouvrage*, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau & de la jument, étant très-différentes dans leurs proportions & dimenſions, je ne préſumois pas que ces animaux puſſent ſe joindre avec ſuccès & même avec plaiſir, car il eſt certain qu'ils ſe joignoient avec plaiſir, quoiqu'il n'ait jamais rien réſulté de leur union.

même que quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu-près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le D.r Shaw, semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troisième jumart provenant du taureau & de l'anesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau & de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'anesse qu'à la jument, & le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, & à plus forte raison suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'anesse.





De Seve del. *Vve Marcard sculp*

LE MULET.





De Sève Del. — Baron Sculp.

LE BARDEAU.

ADDITION

À L'ARTICLE DU CHEVAL.

Nous avons donné la manière dont on traite les chevaux en Arabie, & le détail des ſoins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays ſec & chaud, qui paroît être la première patrie & le climat le plus convenable à l'eſpèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'uſages qu'on ne pourroit établir ailleurs avec le même ſuccès. Il ne ſeroit pas poſſible d'élever & de nourrir les chevaux en France & dans les contrées ſeptentrionales comme on le fait dans les climats chauds; mais les gens qui s'intéreſſent à ces animaux utiles, ſeront bien aiſes de ſavoir comment on les traite dans les climats moins heureux que celui de l'Arabie, & comment ils ſe conduiſent & ſavent ſe gouverner eux-mêmes lorſqu'ils ſe trouvent indépendans de l'homme.

Suivant les différens pays & ſelon les différens uſages auxquels on deſtine les chevaux, on les nourrit différemment; ceux de race Arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chaſſe en Arabie & en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe & du grain. On ne les nourrit ordinairement que de dattes & de lait de chameau qu'on leur donne le ſoir & le matin; ces alimens, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très-nerveux & fort légers à la courſe. Ils tettent

même les femelles chameaux, qu'ils suivent, quelque grands qu'ils soient *(a)*, & ce n'est qu'à l'age de six ou sept ans qu'on commence à les monter.

En Perse on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour & la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, sur-tout l'hiver, non-seulement d'une couverture de toile, mais d'une autre par-dessus qui est épaisse & tissue de poil, & qui les tient chauds & les défend du serein & de la pluie. On prépare une place assez grande & spacieuse, selon le nombre des chevaux, sur un terrein sec & uni, qu'on ballaie & qu'on accommode fort proprement; on les y attache à côté l'un de l'autre, à une corde assez longue, pour les contenir tous, bien tendue & liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lache néanmoins le licou auquel ils sont liés autant qu'il le faut, pour qu'ils aient la liberté de se remuer à leur aise. Mais pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde assez longue qui se partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au-devant des chevaux, sans qu'ils soient néanmoins serrés si étroitement qu'ils ne puissent se coucher, se lever & se tenir à leur aise, mais seulement pour les empêcher de faire aucun désordre; & quand on les met dans des écuries on les attache & on les tient de la même façon. Cette pratique est si ancienne chez les

(a) Voyage de Marmol, *tome I, page 50.*

Persans,

Perſans, qu'ils l'obſervoient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec aſſez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entr'eux; ce qui eſt utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommodent ſouvent leurs voiſins lorſqu'ils ſont ſerrés par eſcadrons. Pour litière on ne leur donne en Perſe que du ſable & de la terre en pouſſière bien sèche, ſur laquelle ils repoſent & dorment auſſi-bien que ſur la paille *(b)*. Dans d'autres pays, comme en Arabie & au Mogol, on fait ſécher leur fiente que l'on réduit en poudre, & dont on leur fait un lit très-doux *(c)*. Dans toutes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre ni même à un ratelier, mais on leur met de l'orge & de la paille hachée dans un ſac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine, & l'on ne fait guère de foin dans ce climat; on leur donne ſeulement de l'herbe ou de l'orge en verd au printemps, & en général on a grand ſoin de ne leur fournir que la quantité de nourriture néceſſaire; car lorſqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes ſe gonflent, & bientôt ils ne ſont plus de ſervice. Ces chevaux auxquels on ne met point de bride & que l'on monte ſans étriers, ſe laiſſent conduire fort aiſément; ils portent la tête très-haute au moyen d'un ſimple petit bridon, & courent très-rapidement & d'un pas très-ſûr dans les plus mauvais terreins. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houſſine & fort rarement

(b) Voyage Della Valle. *Rouen, 1745 in-12, tome V, page 284 juſqu'à 302.*

(c) Voyage de Thevenot, *tome III, pages 129 & ſuiv.*

l'éperon; ſi quelqu'un en veut uſer, il n'a qu'une petite pointe couſue au talon de ſa botte. Les fouets dont on ſe ſert ordinairement, ne ſont faits que de petites bandes de parchemin nouées & cordelées; quelques petits coups de ce fouet ſuffiſent pour les faire partir & les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux ſont en ſi grand nombre en Perſe, que quoiqu'ils ſoient très-bons, ils ne ſont pas fort chers. Il y en a peu de groſſe & grande taille, mais ils ont tous plus de force & de courage que de mine & de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on ſe ſert de chevaux qui vont l'amble, & qu'on a précédemment accoutumés à cette allure, en leur attachant par une corde, le pied de devant à celui de derrière, du même côté, & dans la jeuneſſe on leur fend les naſeaux, dans l'idée qu'ils en reſpirent plus aiſément; ils ſont ſi bons marcheurs, qu'ils font très-aiſément ſept à huit lieues de chemin ſans s'arrêter *(d)*.

Mais l'Arabie, la Barbarie & la Perſe ne ſont pas les ſeules contrées où l'on trouve de beaux & bons chevaux; dans les pays même les plus froids, s'ils ne ſont point humides, ces animaux ſe maintiennent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connoît la beauté des chevaux Danois, & la bonté de ceux de Suède, de Pologne, &c. En Iſlande où le froid eſt exceſſif, & où ſouvent on ne les nourrit que de poiſſons deſſéchés, ils

---

(d) Voyage Della Valle, *Rouen, 1745, in-12, tome V, page 284 juſqu'à 302.*

ſont très-vigoureux quoique petits *(e)*, il y en a même de ſi petits qu'ils ne peuvent ſervir de monture qu'à des enfans *(f)*. Au reſte ils ſont ſi communs dans cette île, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval; leur nombre n'eſt point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas beſoin dans les montagnes, où on les laiſſe plus ou moins de temps après les avoir marqués; & lorſqu'on veut les reprendre, on les fait chaſſer pour les raſſembler en une troupe, & on leur tend des cordes pour les ſaiſir, parce qu'ils ſont devenus ſauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres & les laiſſent là trois ans. Ces chevaux de montagne deviennent communément plus beaux, plus fiers & plus gras que tous ceux qui ſont élevés dans les écuries *(g)*.

Ceux de Norwege ne ſont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille; ils ſont jaunes pour la plupart, & ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos; quelques-uns ſont châtains, & il y en a auſſi d'une couleur de gris-de-fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement ſûr, ils marchent avec précaution dans les ſentiers des montagnes eſcarpées, & ſe laiſſent gliſſer en mettant ſous le ventre les pieds de derrière lorſqu'ils deſcendent un terrein roide & uni. Ils ſe défendent contre l'ours; & lorſqu'un étalon aperçoit cet

---

(e) Recueil des voyages du Nord. *Rouen, 1716, tome I, page 18.*

(f) Deſcription de l'Iſlande, &c. par Jean Anderſon, *page 79.*

(g) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*

animal vorace, & qu'il se trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi qu'il frappe avec ses pieds de devant, & ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire, avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource, car l'ours lui saute d'abord sur le dos & le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer & de le dévorer *(h)*.

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds & demi de hauteur. A mesure qu'on avance vers le nord les chevaux deviennent petits & foibles. Ceux de la Nordlande occidentale, sont d'une forme singulière; ils ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue & ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite & dure, la queue grosse, les crins fournis, les pieds petits, sûrs & jamais ferrés; ils sont bons, rarement rétifs & fantasques, grimpant sur toutes les montagnes. Les pâturages sont si bons en Nordlande, que lorsqu'on amène de ces chevaux à Stockolm, ils y passent rarement une année sans dépérir ou maigrir & perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordlande, des pays plus septentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces *(i)*.

(h) Essai d'une Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, mois de Juin 1756.*

(i) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 561.*

L'excès du chaud & du froid ſemble être également contraire à la grandeur de ces animaux; au Japon, les chevaux ſont généralement petits, cependant il s'en trouve d'aſſez bonne taille, & ce ſont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes, & il en eſt à peu-près de même à la Chine. Cependant on aſſure que ceux du *Tonquin* ſont d'une taille belle & nerveuſe, qu'ils ſont bons à la main, & de ſi bonne nature, qu'on peut les dreſſer aiſément, & les rendre propres à toutes ſortes de marches *(k)*.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les chevaux qui ſont originaires des pays ſecs & chauds dégénèrent, & même ne peuvent vivre dans les climats & les terreins trop humides, quelque chauds qu'ils ſoient; au lieu qu'ils ſont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie juſqu'en Danemarck & en Tartarie, dans notre continent, & depuis la nouvelle Eſpagne juſqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'eſt donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité ſeule qui leur eſt contraire.

On ſait que l'eſpèce du cheval n'exiſtoit pas dans ce nouveau continent, lorſqu'on en a fait la découverte; & l'on peut s'étonner avec raiſon de leur prompte & prodigieuſe multiplication, car en moins de deux cents ans le petit nombre de chevaux qu'on y a tranſportés d'Europe s'eſt ſi fort multiplié, & particulièrement au Chili, qu'ils y ſont à très-bas prix: Frezier dit, que

(k) Hiſt. de Tonquin, par le P. de Rhodes, Jéſuite, *page 51 & ſuiv.*

cette prodigieuſe multiplication eſt d'autant plus étonnante, que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, & qu'ils les ménagent ſi peu pour le ſervice & le travail, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès de fatigue *(l)*. Les chevaux que les Européens ont tranſportés dans les parties les plus orientales de notre continent, comme aux îles Philippines y ont auſſi prodigieuſement multiplié *(m)*.

En Ukraine *(n)*, & chez les Coſaques du Don, les chevaux vivent errans dans les campagnes. Dans le grand eſpace de terre compris entre le Don & le Niepper, eſpace très-mal peuplé, les chevaux ſont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours ſans abri, même dans la ſaiſon où la terre eſt couverte de neige; ils détournent cette neige avec le pied de devant pour chercher & manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le ſoin de conduire ces troupes de chevaux ou plutôt de les garder, car on les laiſſe errer dans la campagne, & ce n'eſt que dans les temps des

---

(l) Voyage de Frezier dans la mer du Sud, &c. *page 67 in-4.° Paris, 1732.*

(m) Voyage de Gemelli Careri, *tome V, page 162.*

(n) Dans l'Ukraine il y a des chevaux qui vont par troupes de cinquante ou ſoixante, ils ne ſont pas capables de ſervice, mais ils ſont bons à manger; leur chair eſt agréable à voir & plus tendre que celle du veau, & le peuple la mange avec du poivre. Les vieux chevaux n'étant point faits pour être dreſſés, ſont engraiſſés pour la boucherie, où on les vend chez les Tartares au prix du bœuf & du mouton. *Deſcription de l'Ukraine, par Beauplan.*

hivers les plus rudes qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages qui ſont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait ſur ces troupes de chevaux abandonnés pour ainſi dire à eux-mêmes, quelques obſervations qui ſemblent prouver que les hommes ne ſont pas les ſeuls qui vivent en ſociété, & qui obéiſſent de concert au commandement de quelqu'un d'entr'eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne & range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande auſſi l'ordre & les mouvemens néceſſaires lorſque la troupe eſt attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef eſt très-vigilant & toujours alerte; il fait ſouvent le tour de ſa troupe, & ſi quelqu'un de ſes chevaux ſort du rang ou reſte en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule & lui fait prendre ſa place. Ces animaux, ſans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à peu-près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils ſoient en pleine liberté, ils paiſſent en files & par brigades, & forment différentes compagnies ſans ſe ſéparer ni ſe mêler. Au reſte, le cheval-chef occupe ce poſte encore plus fatigant qu'important, pendant quatre ou cinq ans; & lorſqu'il commence à devenir moins fort & moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, & qui s'en ſent la force, ſort de la troupe, attaque le vieux chef qui garde ſon commandement s'il n'eſt pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été

battu, & le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres & s'en fait obéir *(o)*.

En Finlande, au mois de mai, lorsque les neiges sont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres & s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il semble qu'ils se soient donné le rendez-vous. Là ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais; chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour sa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire & n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent & vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur société est si bien réglée, & leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux; & ces animaux après avoir fait leur service, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, & se rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux sont petits, mais bons & vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui se défendent lorsqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures; ils se portent à merveilles, & sont gras quand ils reviennent de la forêt; mais l'exercice presque continuel qu'on leur

(o) Extrait d'un Mémoire fourni à M. de Buffon, par M. Sanchez, ancien premier Médecin des armées de Russie.

fait faire l'hiver, & le peu de nourriture qu'on leur donne, leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme les autres chevaux se roulent sur l'herbe. Ils passent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent *(p)*.

Ces chevaux qui vivent en troupes & souvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les chevaux domestiques & les chevaux sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été transportés, sont devenus si sauvages & si farouches, qu'ils se jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de se laisser prendre *(q)*. Aux environs de Nippes, il s'en trouve qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramassés & bien proportionnés; ils sont vifs & infatigables, d'une force & d'une ressource fort au-dessus de ce qu'on en devroit attendre. A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carrosse, mais ils sont d'une taille moyenne & bien prise. On en prend quantité avec des piéges & des nœuds coulans. La plupart de ces chevaux ainsi pris sont ombrageux *(r)*. On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de cavales

(p) Journal d'un Voyage au Nord, par M. Outhier, *en 1736 & 1737. Amsterdam, 1746.*

(q) Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales, *page 199.*

(r) Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, *tome V, pages 192 & suiv. Paris, 1722.*

privées, ſont devenus ſi farouches dans les bois, qu'il eſt difficile de les aborder, & ils appartiennent à celui qui peut les prendre; ils ſont ordinairement ſi revêches, qu'il eſt très-difficile de les dompter *(ſ)*. Dans la Tartarie, ſur-tout dans le pays entre Urgenz & la mer Caſpienne, on ſe ſert pour chaſſer les chevaux ſauvages qui y ſont communs, d'oiſeaux de proie dreſſés pour cette chaſſe; on les accoutume à prendre l'animal par la tête & par le cou, tandis qu'il ſe fatigue ſans pouvoir faire lâcher priſe à l'oiſeau *(t)*. Les chevaux ſauvages du pays des Tartares Mongoux & Kakas, ne ſont pas différens de ceux qui ſont privés; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'oueſt, quoiqu'il en paroiſſe auſſi quelquefois dans le pays des Kakas qui borde le *Harni*. Ces chevaux ſauvages ſont ſi légers, qu'ils ſe dérobent aux fleches même des plus habiles chaſſeurs. Ils marchent en troupes nombreuſes, & lorſqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent à prendre la fuite *(u)*. On trouve encore au Congo des chevaux ſauvages en aſſez bon nombre *(x)*. On en voit quelquefois auſſi aux environs du cap de Bonne-eſpérance; mais on ne les prend pas, parce qu'on préfere les chevaux qu'on y amène de Perſe *(y)*.

(ſ) Hiſtoire de la Virginie. *Orléans, page 406.*

(t) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VII, page 156.*

(u) *Ibidem, tome VI, page 602.*

(x) Il genio vagante del conte Aurelio Degli Auzi. *In Parma, tome II, page 475.*

(y) Deſcription du Cap, par Kolbe, *tome III, page 20.*



LE CHEVAL D'ESPAGNE.

J'ai dit à l'article du cheval, que par toutes les obſervations tirées des haras, le mâle paroît influer beaucoup plus que la femelle ſur la progéniture, & enſuite je donne quelques raiſons qui pourroient faire douter de la vérité générale de ce fait, & qui pourroient en même temps laiſſer croire que le mâle & la femelle influent également ſur leur production. Maintenant je ſuis aſſuré depuis, par un très-grand nombre d'obſervations, que non-ſeulement dans les chevaux, mais même dans l'homme & dans toutes les autres eſpèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle ſur la forme extérieure du produit, & que le mâle eſt le principal type des races dans chaque eſpèce.

J'ai dit *(z)*, que dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne ſont pas les mâles, mais les femelles qui conſtituent l'unité de l'eſpèce: mais cela n'empêche pas que le mâle ne ſoit le vrai type de chaque eſpèce, & ce que j'ai dit de l'unité, doit s'entendre ſeulement de la plus grande facilité qu'a la femelle de repréſenter toujours ſon eſpèce, quoiqu'elle ſe prête à différens mâles. Nous avons diſcuté ce point avec grande attention dans l'article du ſerin *(a)*, & dans ce Volume à l'article du mulet; en ſorte que quoique la femelle paroiſſe influer plus que le mâle ſur le ſpécifique de l'eſpèce, ce n'eſt jamais pour la perfectionner, le mâle ſeul étant capable de la maintenir pure & de la rendre plus parfaite.

(z) Voyez Hiſtoire Naturelle, *tome XIV, page 339.*

(a) Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux, *tome IV.*

ADDITION

Aux articles de l'Âne, tome IV; & du Zèbre, tome XII, in-4.°

L'ÂNE domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds & tempérés de l'ancien continent, & n'existoit pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, & s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe, en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu-près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous est venu du cap de Bonne-espérance, semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, & surtout dans celles de la pointe de cette grande presqu'île, quoique Lopez dise, qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'à Congo, & que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ses couleurs, que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'assez près pour l'espèce, puisque la plupart des Voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille & de sa forme, qui semble au premier coup-d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont

fait la comparaiſon du zèbre, mais avec les plus grands & les plus beaux de l'eſpèce. Cependant je ſerois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il eſt d'une figure ſi élégante, que quoiqu'il ſoit en général plus petit que le cheval, il n'en eſt pas moins voiſin de cette eſpèce à pluſieurs égards; & ce qui paroît confirmer mon opinion, c'eſt que dans les terres du cap de Bonne-eſpérance qui paroiſſent être le pays naturel & la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelqu'étonnement, qu'il y a des chevaux tachetés ſur le dos & ſous le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur *(a)*, & cette raiſon particulière eſt encore appuyée ſur un fait général, qui eſt, que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas ſi le zèbre eſt plus près de l'eſpèce du cheval que de celle de l'âne; nous eſpérons ſeulement qu'on ne tardera pas à le ſavoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un aſſez grand nombre de ces beaux animaux, & qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince Stathouder, il eſt probable que nous ſerons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué d'eſſayer de les unir entr'eux, & probablement avec les chevaux & les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande pluſieurs perſonnes habiles qui cultivent l'Hiſtoire Naturelle avec

---

(a) Voyage du capitaine Robert, *tome I, page 94.*

ſuccès, ils réuſſiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, ſur leſquels on n'a fait qu'un eſſai à la ménagerie de Verſailles en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur *(b)*, n'a pas été préſenté à des jumens; peut-être auſſi étoit-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui préſentoit, préliminaire d'autant plus néceſſaire pour le ſuccès de l'union des eſpèces diverſes, que la Nature ſemble même l'exiger dans l'union des individus de même eſpèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *Czigithai*, & dont nous avons parlé, pourroit bien être un animal de la même eſpèce, ou tout au moins, de l'eſpèce la plus voiſine de celle du zèbre, car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on ſait que les différences de la couleur du poil ou des plumes, eſt de toutes les différences la plus légère & la plus dépendante de l'impreſſion du climat. Le czigithai ſe trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daurie & en Tartarie. Gerbillon dit, qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux & des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domeſtiques, & qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux *(c)*. Muller & Gmelin aſſurent qu'ils ſe trouvent en grand nombre chez les Tunguſes, où on les chaſſe comme d'autre gibier;

(b) Voyez Hiſtoire Naturelle, *tome XII, page 3*.

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VI, page 601*.

qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches on en voit un grand nombre, & ils ajoutent qu'il sont comparables pour la figure, la grosseur & la couleur à un cheval bai-clair, excepté la queue qui est comme celle d'une vache, & les oreilles qui sont fort longues *(d)*. Si ces voyageurs qui ont observé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe dans le cabinet de Péterſbourg des peaux bourrées de czigithai & de zèbre; quelque différentes que paroissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même espèce ou du moins d'espèces très-voisines. Le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes; mais ce qui paroît fonder la présomption que le czigithai & le zèbre pourroient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, & qu'il n'y auroit que le zèbre seul qui feroit exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie *(e)*. J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre, mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre & du czigithai; car il paroît, en comparant les relations des Voyageurs,

---

(d) Voyages de M.rs Muller & Gmelin, *tome II, pages 105 & 107.*

(e) Histoire Naturelle, *tome XIV, in-4.° pages 330 & suiv.*

qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, & il se pourroit bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai constituassent quatre espèces; & dans le cas où ils n'en feroient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques Voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, & disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai sont tous du même genre, & forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont de temps immémorial réduites en domesticité, ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, & en tirer peut-être beaucoup d'utilité.





LE ZEBRE FEMELLE.

ADDITION

Aux articles du Bœuf, tome IV; du Biſon, du Zébu & du Buffle, tome XI.

Les bœufs & les biſons ne ſont que deux races particulières, mais toutes deux de la même eſpèce; quoique le biſon diffère toujours du bœuf, non-ſeulement par la loupe qu'il porte ſur le dos, mais ſouvent encore par la qualité, la quantité & la longueur du poil; le biſon ou bœuf à boſſe de Madagaſcar réuſſit très-bien à l'Iſle-de-France; ſa chair y eſt beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, & après quelques générations ſa boſſe s'efface entièrement. Il a le poil plus liſſe, la jambe plus effilée & les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs boſſus qu'on amenoit de Madagaſcar qui en avoient d'une grandeur étonnante *(a)*.

Le biſon dont nous donnons ici la figure *(pl. IV)*, & que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique ſeptentrionale, enſuite amené en Europe, élevé en Hollande, & acheté par un Suiſſe qui le tranſportoit de ville en ville dans une eſpèce de grande cage, d'où il ne ſortoit point, & où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement aſſujettie. L'énorme

(a) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.

crinière dont ſa tête eſt entourée, n'eſt pas du crin, mais de la laine ondée & diviſée par flocons pendans comme une vieille toiſon. Cette laine eſt très-fine, de même que celle qui couvre la loupe & tout le devant du corps. Les parties qui paroiſſent nues dans la gravure, ne le ſont que dans de certains temps de l'année, & c'eſt plutôt en été qu'en hiver, car au mois de janvier toutes les parties du corps étoient à peu-près également couvertes d'une laine friſée très-fine & très-ſerrée, ſous laquelle la peau paroiſſoit d'un brun couleur de ſuie, au lieu que ſur la boſſe & ſur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau eſt de couleur tannée. Cette boſſe ou loupe qui eſt toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe & par la laine; quoiqu'il fût très-contraint, il n'étoit pas féroce, il ſe laiſſoit toucher & careſſer par ceux qui le ſoignoient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des biſons dans le nord de l'Europe; Geſner a même dit qu'il en exiſtoit de ſon temps en Écoſſe; cependant m'étant ſoigneuſement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre & d'Écoſſe qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans ſon voyage de Ruſſie à la Chine, parle de deux eſpèces de bœufs qu'il a vus dans les parties ſeptentrionales de l'Aſie, dont l'une eſt l'aurocks ou bœuf ſauvage de même race que nos bœufs, & l'autre dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin, ſous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la

même eſpèce que le biſon. On en trouve la deſcription, *Volume XV, page 136* de notre Ouvrage; & après avoir comparé cette vache grognante avec le biſon, j'ai trouvé qu'elle lui reſſemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugiſſement; mais j'ai préſumé que ce grognement n'étoit pas une affection conſtante & générale, mais contingente & particulière, ſemblable à la groſſe voix entre-coupée de nos taureaux, qui ne ſe fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le biſon dont je donne la figure, ne faiſoit jamais retentir ſa voix, & que quand même on lui cauſoit quelque douleur vive, il ne ſe plaignoit pas, en ſorte que ſon maître diſoit qu'il étoit muet, & on peut penſer que ſa voix ſe ſeroit développée de même par un grognement ou par des ſons entre-coupés, ſi jouiſſant de ſa liberté & de la préſence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reſte, les bœufs ſont très-nombreux en Tartarie & en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, & dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été *(b)*. Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs & les vaches manquent ſouvent de cornes, c'eſt ſur-tout dans les parties méridionales de l'île où les pâturages ne ſont point abondans, & dans les pays maritimes où les fourrages ſont fort rares, que ſe trouvent ces bœufs & ces vaches ſans cornes; nouvelle preuve que ces parties

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 119.*

excédantes ne ſont produites que par la ſurabondance de la nourriture. Dans ces endroits voiſins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poiſſon cuit dans l'eau & réduit en bouillie par le feu; ces animaux ſont non-ſeulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en ſont même très-friands, & leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaiſe odeur ni goût déſagréable *(c)*.

Les bœufs & les vaches de Norwège ſont en général fort petits. Ils ſont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwège; différence qui provient de celle des pâturages, & auſſi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles ſans contrainte, car on les laiſſe abſolument libres, en prenant ſeulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, & les bœufs les font retirer pour en manger; ils deviennent avec le temps ſi farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes: au reſte, ces vaches demi-ſauvages donnent fort peu de lait; elles mangent à défaut d'autre fourrage de l'algue mêlée avec du poiſſon bien bouilli *(d)*.

Il eſt aſſez ſingulier que les bœufs à boſſe ou biſons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagaſcar & la pointe de l'Afrique, & depuis l'extrémité des Indes orientales juſqu'en Sibérie, dans notre continent, & que

---

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*

(d) Hiſt. Nat. de la Norwège, par Pontopidan. *Journal étranger, juin 1756.*

l'on a retrouvée dans l'autre continent, juſqu'aux Illinois, à la Louiſiane, & même juſqu'au Mexique, n'aient jamais paſſé les terres qui forment l'Iſthme de Panama, car on n'a trouvé ni bœufs ni biſons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, & que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-aires & à quelques degrés encore au-delà, ces animaux ont tellement multiplié & ont ſi bien rempli le pays, que perſonne ne daigne ſe les approprier; les chaſſeurs les tuent par milliers & ſeulement pour avoir les cuirs & la graiſſe. On les chaſſe à cheval, on leur coupe les jarrets avec une eſpèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir *(e)*. Dans l'ile de Sainte-Catherine, ſur la côte du Breſil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair eſt mollaſſe & déſagréable au goût; ce qui vient, ainſi que leur petite taille, du défaut & de la mauvaiſe qualité de la nourriture, car faute de fourrage on les nourrit de calebaſſes ſauvages *(f)*.

En Afrique il y a de certaines contrées où les bœufs ſont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc & Serrelionne, on voit dans les bois & ſur les montagnes, des vaches ſauvages ordinairement de couleur brune, & dont les cornes ſont noires & pointues; elles multiplient prodigieuſement, & le nombre en ſeroit infini, ſi les Européens & les Nègres ne leur faiſoient pas continuellement la

(e) Voyage du P. Lopo, *tome I.er page 38.*

(f) Ibidem.

guerre *(g)*. Dans les provinces de Duguela & de Tremecen, & dans d'autres endroits de Barbarie, ainſi que dans les déſerts de Numidie on voit des vaches ſauvages couleur de marron obſcur, aſſez petites & fort légères à la courſe; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents *(h)*.

A Madagaſcar les taureaux & les vaches de la meilleure eſpèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique, ils ont une boſſe ſur le dos; les vaches donnent ſi peu de lait, qu'on pourroit aſſurer qu'une vache d'Hollande en fournit ſix fois plus. Il y a dans cette île de ces bœufs à boſſe ou biſons ſauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces biſons n'eſt pas ſi bonne que celle de nos bœufs *(i)*. Dans les parties méridionales de l'Aſie, on trouve auſſi des bœufs ſauvages; les chaſſeurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui eſt environnée de bois, cette montagne eſt ſur le chemin de Surate à Golconde; ces vaches ſauvages ſont ordinairement belles & ſe vendent fort cher *(k)*.

Le zébu ſemble être un diminutif du biſon, dont la race, ainſi que celle du bœuf, ſubit de très-grandes variétés, ſur-tout pour la grandeur. Le zébu quoiqu'originaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Colinſon, grand

---

(g) Hiſtoire générale des Voyages, *tome III, page 291.*

(h) L'Afrique de Marmol, *tome III, pages 66 & 157.*

(i) Voyage de François le Guat, *tome II, page 71.*

(k) Voyage de Thévenot, *tome III, page 113.*

nombre de ces animaux dans les parcs de M. le duc de « Richemont, de M. le duc de Portland, & dans d'autres « parcs; ils y multiplioient & faisoient des veaux tous les ans, « qui étoient les plus jolies créatures du monde, les pères « & mères venoient de la Chine & des Indes orientales; la « loupe qu'ils portent sur les épaules est une fois plus grosse « dans le mâle que dans la femelle, qui est aussi d'une taille « au-dessous de celle du mâle. Le petit zébu tette sa mère « comme les autres veaux tettent les vaches, mais le lait « de la mère zébu tarit bientôt dans notre climat, & on « achève de les nourrir avec de l'autre lait. On tua un « de ces animaux chez M. le duc de Richemont, mais « la chair ne s'en est pas trouvée si bonne que celle du « bœuf *(l)*. »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse, de très-petits individus, & qui comme le zébu peuvent faire race particulière. Gemelli Careri vit sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le Bacha de la province envoyoit au Roi, & qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses *(m)*. Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la plus petite taille, ont le corps plus charnu & plus gras que les bisons & les bœufs de taille ordinaire.

(l) Extrait d'une lettre de feu M. Colinson à M. de Buffon, datée de Londres le 30 décembre 1764.

(m) Voyage de Gemelli Careri, *tome II, pages 338 & suivantes. Paris, 1719.*

Nous avons très-peu de choſes à ajouter à ce que nous avons dit du buffle *[tome XI, pages 329 & ſuiv.]* Nous dirons ſeulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions & les tigres, quoiqu'ils ne puiſſent guère ſe ſervir de leurs cornes. Ces animaux ſont très-nombreux dans tous les climats chauds, ſur-tout dans les contrées marécageuſes & voiſines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrein, paroiſſent leur être encore plus néceſſaires que la chaleur du climat *(n)*, & c'eſt par cette raiſon que l'on n'en trouve point en Arabie, dont preſque toutes les terres ſont arides. On chaſſe les buffles ſauvages, mais avec grande précaution, car ils ſont très-dangereux & viennent à l'homme dès qu'ils ſont bleſſés. Niébuhr rapporte au ſujet des buffles domeſtiques, *que dans quelques endroits, comme à Baſra, on a l'uſage, lorſqu'on trait la femelle du buffle, de lui fourrer la main juſqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faiſoit donner plus de lait (o).* Ce qui ne paroît pas probable, mais il ſe pourroit que la femelle du buffle fît comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir ſon lait, & que cette eſpèce d'opération douce, relâchât la contraction de ſes mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, le buffle eſt de la grandeur du bœuf pour le corps, mais il a les

(n) J'ai dit ailleurs que les buffles réuſſiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg près de Berlin. Voyez *la Gazette de France, du 9 juin 1775.*

(o) Deſcription de l'Arabie, par M. Niébuhr, *page 145.*

jambes



C. Guttenberg fc.

LE BISON



jambes plus courtes, la tête plus large; il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois, & comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres, & lorsqu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète, il s'élance dessus en poussant des mugissemens affreux, & il est fort difficile d'échapper à sa fureur, il est moins à craindre dans la plaine; il a le poil roux & noir en quelques endroits; on en voit de nombreux troupeaux *(o)*.

(o) Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.



ADDITION

À l'article de la Brebis, volume V; *& à celui du Moufflon & des Brebis étrangères,* volume XI.

JE donne ici *(planche VI)* la figure de notre brebis commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *(pl. II)* du cinquième volume de notre Ouvrage.

Nous donnons aussi les figures *(planches VII & VIII)* d'un bélier & d'une brebis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Colinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* & *Valachian eve,* c'est-à-dire, bélier & brebis de Valachie: Comme cet habile Naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers & des brebis de ce même pays.

Nous donnons aussi la figure *(planche IX)* d'un bélier que l'on montroit à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *Bélier du cap de Bonne-espérance:* ce même bélier avoit été présenté au public l'année précédente, sous le nom de *Bélier du Mogol à grosse queue;* mais nous avons su qu'il avoit été acheté à Tunis, & nous avons

jugé que c'étoit en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure *(tome XI, pl. XXXIII)* que par la queue qui est beaucoup plus courte, & en même temps plus plate & plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, & tient de celle du bélier des Indes; le corps est bien couvert de laine, & les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme & de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie: nous l'avons nommé *Bélier de Tunis,* pour le distinguer de l'autre, mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie & de races très-voisines *(a).*

(a) Le bélier de Tunis, diffère de ceux de notre pays, non-seulement par sa grosse & large queue, mais encore par ses proportions; il est plus bas de jambe, & sa tête paroît forte & plus arquée que celle de nos béliers; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire & fait le bec-de-lièvre. Ses cornes qui font la volute, vont en arrière, elles ont six pouces mesurées en ligne droite, & dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine; elles sont blanches & annelées de rides comme dans les autres béliers. Les cornes qui passent par-dessus les oreilles les rendent pendantes; elles sont larges & finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, sur-tout sur le ventre, les cuisses, le cou & la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, & que la plus grande partie de la tête & les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun: ce que ce bélier a de singulier, c'est la queue qui lui couvre tout le derrière; elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long; son épaisseur est de trois pouces onze lignes; cette partie charnue est ronde & finit en pointe

Enfin nous donnons aussi la figure *(pl. X)* d'un bélier que l'on montroit de même à la foire Saint-Germain en 1774, sous le nom de *Morvant de la Chine.* Ce bélier est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de criniere, & qu'il a sur le poitrail & sous le cou de très-

---

(par une petite vertèbre qui a quatre pouces trois lignes de longueur) en passant sous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors le floc de laine du bout de la queue semble toucher à terre : cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu & y forme comme une foible goutière; le dessus de cette queue, & la plus grande partie de son épaisseur, sont couverts de grande laine blanche, mais le dessous de cette même queue est sans poil & d'une chair fraîche; de sorte que quand on lève cette queue on croiroit voir une partie des fesses d'un enfant.

	pieds.	pouces.	lignes.
La longueur de son corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est de.....	3.	9.	//
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.................	//	7.	11.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre........	//	1.	2.
Distance entre les angles antérieurs des yeux....	//	3.	9.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	//	5.	10.
Longueur des oreilles....................	//	5.	1.
Largeur de la base......................	//	1.	5.
Distance entre les oreilles & les cornes........	//	1.	1.
Distance entre les deux oreilles, prise en bas....	//	4.	6.
Longueur du cou.......................	//	10.	//
Circonférence près de la tête..............	1.	6.	4.
Hauteur du train de devant...............	2.	//	//
Hauteur du train de derrière..............	2.	2.	1.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant...........................	3.	2.	6.

grands poils qui pendent & forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux & de poils gris, longs d'environ dix pouces & rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence à l'endroit le plus gros	3.	8.	2.
Circonférence devant les jambes de derrière	3.	4.	4.
Longueur du tronçon de la queue	1.	1.	9.
Sa largeur	"	11.	"
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	"	7.	9.
Longueur du canon	"	5.	6.
Longueur du paturon	"	1.	6.
Circonférence de la couronne	"	4.	1.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	1.	4.	6.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	1.	"	3.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	"	6.	8.
Longueur des ergots	"	2.	1.
Hauteur des sabots	"	1.	8.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	"	3.	2.
Longueur dans les pieds de derrière	"	2.	5.
Longueur des deux sabots, pris ensemble dans les pieds de devant	"	1.	10.
Largeur dans les pieds de derrière	"	1.	8.
Distance entre les deux sabots	"	"	2.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur le pied de devant	"	7.	9.
Circonférence prise sur les pieds de derrière	"	6.	5.

Description & mesures prises par M. de Sève.

la même couleur & consistance que ceux de la cravate; seulement, ils sont plus courts & mêlés de poils bruns & noirs. La laine dont le corps est couvert, est un peu frisée & douce au toucher à son extrémité, mais elle est droite & rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal; en général elle est longue d'environ trois pouces & d'un jaune-clair; les jambes sont d'un roux-foncé, la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve & blanche en plus grande partie, & pour la forme elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auquel on pourroit le comparer, c'est à celui des Indes *(tome XI, pl. XXXIV)*, qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros & n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes *(b)*. M. de Sève qui a pris les mesures

	pieds.	pouces.	lignes.
(b) Longueur du corps mesuré en ligne droite du museau à l'anus	3.	7.	1.
Longueur du corps en ligne superficielle	4.	3.	"
Hauteur du train de devant	2.	9.	9.
Hauteur du train de derrière	2.	8.	"
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	"	8.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	1.	3.
Distance entre les angles antérieurs des yeux	"	3.	10.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	"	6.	"
Longueur des oreilles	"	5.	3.
Largeur de la base	"	1.	6.
Distance entre les oreilles & les cornes	"	"	7.

& donné la description de cet animal, ajoute que la

	pieds.	pouces.	lignes.
Distance entre les oreilles, prise en bas	〃	1.	4.
Longueur du cou	〃	5.	1.
Circonférence près la tête	1.	5.	2.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3.	3.	3.
Circonférence à l'endroit le plus gros	3.	3.	9.
Circonférence devant les jambes de derrière	3.	2.	4.
Longueur du tronçon de la queue	1.	2.	7.
Sa largeur	〃	1.	3.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	〃	9.	1.
Longueur du canon	〃	7.	1.
Longueur du paturon	〃	2.	6.
Circonférence du paturon	〃	3.	3.
Circonférence de la couronne	〃	5.	10.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	〃	9.	7.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	〃	10.	10.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	〃	7.	〃
Longueur du pied de devant	〃	4.	10.
Longueur des ergots	〃	2.	3.
Hauteur des sabots	〃	1.	〃
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	〃	4.	9.
Longueur dans les pieds de derrière	〃	3.	8.
Largeur des mêmes pieds	〃	1.	10.
Distance entre les deux sabots	〃	〃	3.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	〃	11.	4.
Circonférence prise sur les pieds de derrière	〃	9.	6.

groſſeur de ſon ventre le faiſoit prendre pour une brebis pleine. Les cornes ſont à peu-près comme celles de nos béliers, mais les ſabots des pieds ne ſont point élevés & ſont plus longs que ceux du belier des Indes.

Nous avons dit, & nous le répétons ici, que le mouſſlon eſt la tige unique & primordiale de toutes les autres brebis, & qu'il eſt d'une nature aſſez robuſte pour ſubſiſter dans les climats froids, tempérés & chauds; ſon poil eſt ſeulement plus ou moins épais, plus ou moins long, ſuivant les différens climats. Les béliers ſauvages du Kamtſchatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre & le poil du renne. Leurs cornes ſont ſi grandes & ſi groſſes, qu'il y en a quelques-unes qui pèſent juſqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vaſes, des cuillers & d'autres uſtenſiles; ils ſont auſſi vifs & auſſi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus eſcarpées au milieu des précipices, leur chair eſt délicate ainſi que la graiſſe qu'ils ont ſur le dos; mais c'eſt pour avoir leurs fourrures qu'on ſe donne la peine de les chaſſer *(c)*.

Je crois qu'il reſte actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reſte point du tout de vrais mouſſlons dans l'île de Corſe. Les grands mouvemens de guerre qui ſe ſont paſſés dans cette île, auront probablement amené leur deſtruction; mais on y trouve encore des indices de leur ancienne exiſtence, par la forme même des races de brebis qui y ſubſiſtent actuellement; il y avoit au mois

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 252.*

d'août

d'août 1774, un bélier de Corse, appartenant à M. le duc de la Vrillière; il n'étoit pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce bélier étoit tout blanc, petit & bas de jambes, la laine longue & par flocons; il portoit quatre cornes larges & fort longues, dont les deux supérieures étoient les plus considérables, & ces cornes avoient des rides comme celles du moufflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck & en Norwège, les brebis ne sont pas belles, & pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands & plus gros, & ont la laine meilleure & plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation *(d)*.

En Islande, les béliers, les brebis & les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes & plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, & quelques-uns qui en ont quatre, cinq & même davantage: cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à

(d) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

toute la race des béliers d'Islande, & que tous y aient plus de deux cornes ; car dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes : on envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, & on les achette en Islande bien plus cher que les autres, ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares *(e)*.

(e) Histoire générale des Voyages, *tome XVIII, page 19.*





De Sève del. J. Le Grand Sculp.

LA BREBIS COMMUNE

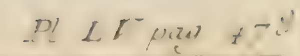


Guttenberg s.

LE BELIER VALACHIEN.



LA BREBIS VALACHIENE.



LE BELIER DE TUNIS.



LE MORVANT.

ADDITION

À l'article du Cochon, volume V, page 99 ; *du Sanglier du cap Verd*, volume XV, page 148 ; *du Babiroussa*, volume XII, page 379 ; *& du Pécari* ou *Tajacu*, volume X, page 21.

DU COCHON.

JE n'ai rien à ajouter aux faits historiques que j'ai donnés sur la race de nos cochons d'Europe, & sur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois se mêlent ensemble, & ne font par conséquent qu'une seule & même espèce, quoique la race des cochons d'Europe soit considérablement plus grande que l'autre, par la grosseur & la grandeur du corps ; elle pourroit même le devenir encore plus, si on laissoit vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domesticité. M. Colinson, de la Société royale de Londres, m'a écrit, qu'un cochon engraissé par les ordres de M. *Joseph Leastarm*, & tué par le sieur *Meck*, boucher à Cougleton en *Chester-Shire*, pesoit huit cents cinquante livres, savoir, l'un des côtés trois cents treize livres, l'autre côté trois cents quatorze livres, & la tête, l'épine du dos, la graisse intérieure, les intestins, &c. deux cents vingt-trois livres *(a)*.

(a) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon. *Londres, 30 janvier 1767.*

DU SANGLIER DU CAP VERD.

Nous avons donné une notice (*tome XV, page 148*), au ſujet d'un animal qui ſe trouve en Afrique, & que nous avons appelé *Sanglier du cap Verd.* Nous avons dit que par l'énormité des deux défenſes de la mâchoire ſupérieure, il nous paroiſſoit être d'une race & peut-être même d'une eſpèce différente de tous les autres cochons, deſquels il diffère encore par la longue ouverture de ſes narines, & par la grande largeur & la forme de ſes mâchoires; que néanmoins nous avions vu les défenſes d'un ſanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce ſanglier du cap Verd, puiſque ces défenſes avoient environ trois pouces & demi de long, ſur quatre pouces de circonférence à la baſe, &c. ce qui nous faiſoit préſumer, avec quelque fondement, que ce ſanglier du cap Verd, pouvoit être une ſimple variété & non pas une eſpèce particulière dans le genre des cochons. M. Allamand, très-célèbre Profeſſeur en Hiſtoire Naturelle, à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, & enſuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes ſuivans:

Je crois avec vous, Monſieur, que le ſanglier repréſenté dans la planche que je vous ai envoyée, eſt le même que celui que vous avez deſigné par le nom de *Sanglier du cap Verd.* Cet animal eſt encore vivant (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange. Je vais de temps en temps lui rendre viſite, & cela toujours avec un nouveau plaiſir. Je ne puis me laſſer d'admirer la forme ſingulière

de sa tête. J'ai écrit au Gouverneur du cap de Bonne-espérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il est possible, ce que je n'ose pas espérer, parce qu'au Cap même il a passé pour un monstre, tel que personne n'en avoit jamais vu de semblable. Si contre toute espérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin que M. de Buffon & vous, le voyez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie, mais dès qu'elle s'est présentée, il s'est jeté sur elle avec fureur & l'a éventrée.

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait dessiner & graver ce même animal dont nous donnons ici la figure *(planche XI)*. Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* & les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, & aussi dans les descriptions de M. Vosmaër, la même planche gravée; & ces deux derniers Auteurs ont chacun donné une description de cet animal; aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivoit à M. Daubenton, qu'un jeune Médecin établi à la Haye, en avoit donné la description dans un Ouvrage qui probablement ne nous étoit pas encore parvenu, & qu'il en avoit fait faire la planche. Ce jeune Médecin est probablement M. Pallas, & c'est à lui par conséquent auquel le public a la première obligation de la connoissance de cet animal. M. Allamand dit dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus singulier dans ce cochon, c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, sur-tout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous obſerverons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand, du dédain & de la cruauté de ce ſanglier envers la truie en chaleur, ſemble prouver qu'il eſt d'une eſpèce différente de nos cochons. La diſconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paroît le prouver auſſi ; cependant comme il eſt beaucoup plus voiſin du cochon que d'aucun autre animal, & qu'il ſe trouve non-ſeulement dans les terres voiſines du cap Verd, mais encore dans celles du cap de Bonne-eſpérance, nous l'appellerons le *Sanglier d'Afrique*, & nous allons en donner l'hiſtoire & la deſcription par extrait d'après M.[rs] Palias & Voſmaër.

Celui-ci l'appelle *Porc à large groin* ou *Sanglier d'Afrique*, il le diſtingue, avec raiſon, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, & du pécari ou tajacu d'Amérique, & auſſi du babirouſſa des Indes.

M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue & des pieds d'un ſanglier extraordinaire du cap Verd, qu'on conſerve dans le cabinet du Roi, dit, qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires; or elles manquent à notre ſujet.

Et de-là M. Voſmaër inſinue que ce n'eſt pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand penſe comme moi, que ce ſanglier du cap Verd, dont je n'avois vu qu'une partie de la tête, ſe trouve néanmoins être le même porc à large groin, que M. Voſmaër dit être inconnu à tous les Naturaliſtes.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, qui a envoyé ce ſanglier, a écrit qu'il avoit été pris entre

la Caffrerie & le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'étoit le premier de cette eſpèce qu'on eût vu en vie. M. Voſmaër reçut auſſi la peau d'un animal de même eſpèce, qui paroiſſoit différer, à pluſieurs égards, de celle de l'animal vivant.

On avoit mis cet animal dans une cage de bois, & comme j'étois prévenu, dit M. Voſmaër, qu'il n'étoit pas méchant, je fis ouvrir la porte de ſa cage. Il ſortit ſans donner aucune marque de colère; il couroit bondiſſant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, & prenoit avidement ce que nous lui préſentions; enſuite l'ayant laiſſé ſeul pendant quelques momens, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en terre, où nonobſtant le pavé fait de petites briques bien liées, il avoit déjà fait un trou d'une grandeur incroyable, pour ſe rendre maître, comme nous le découvrimes enſuite, d'une rigole très-profonde qui paſſoit au-deſſous. Je le fis interrompre dans ſon travail, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, & avec l'aide de pluſieurs hommes qu'on vint à bout de vaincre ſa réſiſtance, & de le faire rentrer dans ſa cage, qui étoit à claire-voie. Il marqua ſon chagrin par des cris aigus & lamentables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paroît avoir grandi conſidérablement ici; il eſt encore vivant (dit l'Auteur dont l'Ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très-bien paſſé l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude, & qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.

Il ſemble l'emporter en agilité ſur les porcs de notre pays, il ſe laiſſe frotter volontiers de la main & même avec un bâton; il ſemble qu'on lui fait encore plus de plaiſir en le frottant rudement; c'eſt de cette manière qu'on eſt venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le deſſiner. Quand on l'agace ou qu'on le pouſſe, il ſe recule en arriere faiſant toujours face du côté qu'il ſe trouve

assailli, & secouant ou heurtant vivement de la tête. Après avoir été long-temps enfermé, si on le lâche, il paroît fort gai, il saute & donne la chasse aux daims & aux autres animaux, en redressant la queue, qu'autrement il porte pendante; il exhale une forte odeur que je ne puis trop comparer, & que je ne trouve pas désagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du fromage verd; il mange de toutes sortes de graines; sa nourriture à bord du vaisseau étoit le maïs & de la verdure autant qu'on en avoit; mais depuis qu'il a goûté ici de l'orge & du blé sarazin, avec lesquels on nourrit plusieurs autres animaux de la ménagerie, il s'est décidé préférablement pour cette mangeaille, & pour les racines d'herbes & de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de seigle est ce qu'il aime le mieux, il suit les personnes qui en ont. Lorsqu'il mange il s'appuie fort en avant sur ses genoux courbés, ce qu'il fait aussi en buvant, en humant l'eau de la surface, & il se tient souvent dans cette position sur les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe & l'odorat très-bons, mais il a la vue bornée, tant par la petitesse que par la situation de ses yeux qui l'empêchent de bien apercevoir les objets qui sont autour de lui, les yeux se trouvant non-seulement placés beaucoup plus haut & plus près l'un de l'autre que dans les autres porcs, mais étant encore à côté & en dessous plus ou moins offusqués par deux lambeaux, que bien des gens prennent pour de doubles oreilles; il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

La tête est d'une figure affreuse; la forme aplatie & large du nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à son large groin, aux lambeaux singuliers, aux protubérances pointues, saillantes des deux côtés de ses yeux, & à ses fortes défenses, tout cela lui donne un aspect des plus monstrueux.

Dimensions

Dimensions prises (pied du Rhin).

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier	4.	3.	
Hauteur du train de devant	2.	3.	
Hauteur du train de derrière	1.	11 $\frac{11}{16}$.	
La plus grande épaisseur du corps	3.	1.	
La moindre épaisseur du corps près des cuisses	2.	10 $\frac{1}{2}$.	
Longueur de la tête jusqu'entre les oreilles	1.	3.	
Largeur de la tête entre les lambeaux	"	9 $\frac{1}{2}$.	
Largeur du groin entre les défenses	"	6 $\frac{15}{16}$.	
Longueur de la queue	"	10 $\frac{13}{16}$.	

La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domestique. Il me paroît plus petit ayant le dos plus aplati en dessus, & les pieds plus courts.

La tête, en comparaison de celle des autres porcs, est difforme, tant par la structure que par sa grandeur. Le museau est fort large, aplati & très-dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas & coupé obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre, elles ne se voyent que quand on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure & épaisse à côté, près des défenses, par-dessus & autour desquelles elle est fort avancée & pendante, formant, sur-tout derrière les défenses, une fraise demi-ovale pendante & cartilagineuse qui couvre les coins du museau.

Cet animal n'a point de dents de devant, ni en dessus ni en dessous, mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies & dures.

Les défenses, à la mâchoire supérieure, sont à leur base d'un bon pouce d'épaisseur, recourbées & saillantes de cinq pouces & demi dans leur ligne courbe, fort écartées en dehors & se terminant en une pointe obtuse; elles sont aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de raie ou cannelure; celles de la mâchoire inférieure

ſont beaucoup plus petites, moins recourbées, preſque triangulaires & uſées par leur frottement continuel contre les défenſes ſupérieures, elles paroiſſent comme obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles ſont fort en arrière dans le muſeau, & la réſiſtance de l'animal nous a empêché de les voir.

Les yeux, à proportion de la tête, ſont petits, placés plus hauts dans la tête, & plus près l'un de l'autre & des oreilles que dans le porc commun. L'iris eſt d'un brun foncé, ſur une cornée blanche. Les paupières ſupérieures ſont garnies de cils bruns, roides, droits & fort ſerrés, plus longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en ſont dépourvues.

Les oreilles ſont aſſez grandes, plus rondes que pointues, en dedans fort velues, de poil jaune; elles ſe renverſent en arrière contre le corps. Sous les yeux on aperçoit une eſpèce de petit ſac bulbeux ou glanduleux, & immédiatement au-deſſous, ſe ſont voir deux pellicules rondes, plates, épaiſſes, droites & horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*, leur longueur & largeur eſt d'environ deux pouces un quart. . . . . ſur une ligne droite entre ces pellicules & le muſeau, paroît de chaque côté de la tête une protubérance dure, ronde & pointue, ſaillante en dehors.

La peau ſemble fort épaiſſe & remplie de lard aux endroits ordinaires, mais détendue au cou, aux aines & au fanon; en quelques endroits elle paroît légèrement cannelée, inégale & comme ſi la peau ſupérieure muoit par intervalles. Sur tout le corps ſe montrent quelques poils clair-ſemés, comme en petite broſſe de trois, quatre & cinq poils, qui ſont plus ou moins longs & poſés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paroît ridé, & il eſt garni de poils blancs & bruns fort ſerrés, qui partant du centre s'aplatiſſent ou s'abaiſſent de plus en plus. De-là, vers le bas du muſeau deſcend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs & gris, qui partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reſte ils ſont clairs-ſemés. C'eſt principalement ſur la

nuque du cou & ſur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de ſoies qui ſont auſſi les plus ſerrées & les plus longues, leur couleur eſt le brun-obſcur & le gris; quelques-unes ont juſqu'à ſept ou huit pouces de longueur avec l'épaiſſeur de celles des porcs communs, & ſe fendent de même. Toutes ces ſoies ne ſont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin, ſur le dos elles s'éclairciſſent & diminuent tellement en nombre, qu'elles laiſſent voir partout la peau nue. Du reſte, les flancs, le poitrail & le ventre, les côtés de la tête & le cou, ſont garnis de petites ſoies blanches.

Les pieds ſont conformes à ceux de nos porcs, diviſés en deux ongles pointus & noirs. Les faux onglets poſent auſſi à terre, mais ſont pendans la plupart du temps. La queue eſt nue, perpendiculairement pendante, raſe & ſe termine preſque en pointe. Les teſticules ſont adhérens à la peau du ventre entre les cuiſſes; le prépuce eſt fort vaſte au bout.

La couleur de l'animal eſt noirâtre à la tête, mais d'un gris-roux clair ſur le reſte du dos & du ventre.

Comparé avec la peau d'un autre ſujet de même eſpèce, & venu de même du cap de Bonne-eſpérance, M. Voſmaër a remarqué que la tête de ce dernier étoit plus petite & le muſeau moins large. Il lui manquoit les deux lambeaux ſous les yeux; cependant on y voyoit de petites éminences qui en paroiſſoient être les baſes ou principes, mais il n'y avoit point ces protubérances rondes & pointues qui ſont placées en ligne droite, entre ces lambeaux des yeux & le muſeau; en revanche les défenſes ſont beaucoup plus grandes; les ſupérieures qui ont des deux côtés une profonde foſſette ou cannelures, & qui ſe terminent en pointes aiguës, ſortant de plus de ſix pouces & demi des côtés du muſeau, & les inférieures de deux pouces & demi; celles-ci par leur frottement contre les premières, ſont obliquement uſées & par-là fort aiguës. La grandeur des défenſes du dernier ſujet, montre aſſez que cette peau ne peut être d'un jeune animal. Au reſte, je n'ai trouvé aucune différence aux pieds.

M. Vosmaër termine ainsi cette description, & soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer, peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marqué pour la truie qui lui a été présentée, ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons sous nos yeux cette même espèce varier beaucoup, en Asie, à Siam & à la Chine; & les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier, tué dans mes propres bois, il y a environ trente ans, défenses qui étoient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude, si ce sont en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce, produites par la seule influence du climat & de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Comerson, dans laquelle il est dit, que l'on voit à Madagascar, des cochons sauvages, dont la tête depuis les oreilles jusqu'aux yeux est de la figure ordinaire, mais qu'au-dessous des yeux est un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il semble que ce soit deux têtes, dont la moitié de l'une est enchâssée dans l'autre; qu'au reste, la chair de ce cochon est glaireuse & a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom de *Sanglier du cap Verd,* parce que la tête nous avoit été envoyée des terres voisines de ce Cap; qu'ensuite je nomme *Sanglier d'Afrique,* parce qu'il existe dans les terres du

cap de Bonne-espérance, se trouve aussi dans l'île de Madagascar.

Dans le temps même que je revoyois la feuille précédente & que j'en corrigeois l'épreuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle Édition de mon Ouvrage sur l'Histoire Naturelle, & j'ai trouvé dans le quinzième volume de cette édition, des additions très-importantes, faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connoissance qu'aujourd'hui 23 juillet 1775, & j'avoue que c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai parcouru l'édition entière qui est bien soignée à tous égards; j'ai trouvé les notes & les additions de M. Allamand, si judicieuses & si bien écrites, que je me fais un grand plaisir de les adopter: je les insérerai donc dans ce Volume de supplément, à la suite des articles auxquels ces observations ont rapport. Je me serois dispensé de copier ce que l'on vient de lire; j'aurois même évité quelques recherches pénibles & plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avois eu plus tôt connoissance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi, & je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.



ADDITION
De l'Éditeur hollandois (M. le Professeur Allamand).

DU SANGLIER D'AFRIQUE.*

DANS l'hiſtoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon *(a)*, il a démontré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent réduire les productions de la Nature en claſſes & en genres, qu'ils diſtinguent par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique les raiſons, par leſquelles il appuie ce qu'il avance, ſoient ſans replique, elles auroient acquis un nouveau degré de force, s'il avoit connu l'animal repréſenté dans la *pl. I.re (b)*.

C'eſt un ſanglier qui a été envoyé en *1765*, du cap de Bonne-eſpérance à la ménagerie du prince d'Orange, & qui juſqu'alors a été inconnu de tous les Naturaliſtes. Outre toutes les ſingularités qui font de notre cochon d'Europe, un animal d'une eſpèce iſolée, celui-ci nous offre de nouvelles anomalies, qui le diſtinguent de tous les autres du même genre; car non-ſeulement il a la tête différemment figurée, mais encore il n'a point de dents inciſives, d'où la plupart des Nomenclateurs ont tiré les caractères diſtinctifs de cette ſorte d'animaux, quoique leur nombre ne ſoit point conſtant dans nos cochons domeſtiques.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, qui ne

* Hiſt. Nat. &c. Édition de Hollande. Amſterdam, chez J. H. Schneider, *in-4.°* à deux colonnes, 1771, *tome XV, pages 45 & ſuiv.*

(a) Voyez le tome V de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 45.*

(b) *Nota.* Cette *planche I.re* de M. Allamand, eſt la même que la *planche XI* de ce volume.

perd aucune occaſion de raſſembler, & d'envoyer en Europe tout ce que la contrée où il habite fournit de curieux, eſt celui à qui l'on eſt redevable de ce ſanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquoit qu'il avoit été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, & que c'étoit le premier qu'on y eut vu vivant. Cependant il en a envoyé un autre l'année paſſée, qui vit encore; & en 1757, il en avoit envoyé une peau, dont on n'a pu conſerver que la tête: ce qui ſemble indiquer que ces animaux ne ſont pas rares dans leur pays natal. Je ne ſai ſi c'eſt d'eux que Kolbe a voulu parler, quand il dit *(c)* « on ne voit que rarement, des *cochons ſauvages*, dans les contrées qu'occupent les « Hollandois: comme il n'y a que peu de bois, qui ſont leurs retraites « ordinaires, ils ne ſont pas tentés d'y venir. D'ailleurs les lions, les « tigres & autres animaux de proie les détruiſent ſi bien, qu'ils ne « ſauroient beaucoup multiplier. »

Comme il n'ajoute à cela aucune deſcription, on n'en peut rien conclure, & enſuite il range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmillier ou le tamandua, qui eſt un animal d'Amérique, qui ne reſſemble en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un Auteur auſſi mal inſtruit?

Notre ſanglier Africain reſſemble à celui d'Europe par le corps, mais il en diffère par la tête, qui eſt d'une groſſeur monſtrueuſe; ce qui frappe d'abord les yeux, ce ſont deux énormes défenſes qui ſortent de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, & qui ſont dirigées preſque perpendiculairement en haut. Elles ont près de ſept pouces de longueur, & ſe terminent en une pointe émouſſée. Deux ſemblables dents, mais plus petites, & ſur-tout plus minces dans leur côté intérieur, ſortent de la mâchoire inférieure, & s'appliquent exactement au côté extérieur des défenſes ſupérieures, quand la gueule eſt fermée: ce ſont-là de puiſſantes armes dont il

(c) Voyez ſa deſcription du cap de Bonne-eſpérance, *tome III, page 43.*

peut ſe ſervir utilement dans le pays qu'il habite, où il eſt vraiſemblablement expoſé ſouvent aux attaques des bêtes carnaſſières.

Sa tête eſt fort large & plate par-devant; elle ſe termine en un ample boutoir, d'un diamètre preſque égal à la largeur de la tête, & d'une dureté qui approche de celle de la corne; il s'en ſert comme nos cochons pour creuſer la terre; ſes yeux ſont petits & placés ſur le devant de la tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais ſeulement devant ſoi; ils ſont moins diſtans l'un de l'autre & des oreilles que dans le ſanglier Européen: au-deſſous eſt un enfoncement de la peau qui forme une eſpèce de ſac très-ridé; ſes oreilles ſont fort garnies de poil en dedans. Un peu plus bas, preſque à côté des yeux, la peau s'élève & forme deux excroiſſances qui, vues d'une certaine diſtance, reſſemblent tout-à-fait à deux oreilles; elles en ont la figure & la grandeur, & ſans être fort mobiles, elles forment preſque un même plan avec le devant de la tête; au-deſſous, entre ces excroiſſances & les défenſes, il y a une groſſe verrue à chaque côté de la tête: on comprend aiſément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une phyſionomie très-ſingulière. Quand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles, ſur une tête qui ne reſſemble à celle d'aucun autre animal connu, & qui inſpire de la crainte par la grandeur de ces défenſes. M.rs Pallas *(d)* & Voſmaër *(e)*, qui nous en ont donné une bonne deſcription, diſent, qu'il étoit fort doux & très-apprivoiſé quand il arriva en Hollande; comme il avoit été pluſieurs mois ſur un vaiſſeau, & qu'il avoit été pris aſſez jeune, il étoit preſque devenu domeſtique; cependant ſi on le pourſuivoit, & s'il ne connoiſſoit pas les gens, il ſe retiroit lentement en arrière, en préſentant le front d'un air menaçant, & ceux-là même qu'il voyoit tous les jours devoient s'en défier. L'homme à qui la garde en étoit confiée

(d) Voyez *P. S. Miſcellanea zoologica; & ejuſdem Spicilegia zoologica. Faſciculus ſecundus.*

(e) Voyez Beſchryving van een Africaanſch Breedſnuitig Varken, door A. Voſmaër.

en a

en a fait une triſte expérience : cet animal ſe mit un jour de mauvaiſe humeur contre lui, & d'un coup de ſes défenſes, il lui fit une large bleſſure à la cuiſſe, dont il mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils accidens dans la ſuite, on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, & de le tenir dans un endroit renfermé, où perſonne ne pouvoit en approcher. Il eſt mort au bout d'une année, & ſa dépouille ſe voit dans le cabinet d'Hiſtoire Naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, & qui eſt actuellement dans la même ménagerie, eſt encore fort jeune, ſes défenſes n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand on le laiſſe ſortir du lieu où on le renferme, il témoigne ſa joie par des bonds & des ſauts, & en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos cochons; il tient alors ſa queue élevée & fort droite. C'eſt pour cela ſans doute que les habitans du Cap, lui ont donné le nom de *Hartlooper*, ou de coureur.

On ne peut pas douter que cet animal ne faſſe un genre très-diſtinct de ceux qui ont été connus juſqu'à préſent, dans la race des cochons: quoiqu'il leur reſſemble par le corps, le défaut de dents inciſives, & la ſingulière configuration de ſa tête, ſont des caractères diſtinctifs trop marqués pour qu'on puiſſe les attribuer aux changemens opérés par le climat, & cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien des nôtres, que par la taille qui eſt plus petite. Ce qui confirme ce que je dis ici, c'eſt qu'il ne paroît pas qu'il puiſſe multiplier avec nos cochons. Du moins a-t-on lieu de le préſumer par l'expérience qu'on en a faite. On lui donna une truie de Guinée; après qu'il l'eut flairée pendant quelque temps, il la pourſuivit juſqu'à ce qu'il la tint dans un endroit d'où elle ne pouvoit pas s'échapper, & là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui préſenta quelque temps après; il la maltraita ſi fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui ſauver la vie.

Il eſt étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué,

paroît n'être pas rare dans les lieux dont il est originaire, n'ait point été décrit par aucun Voyageur, ou que s'ils en ont parlé, ce soit en termes si vagues, qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flacourt *(f)*, dit, qu'il y a à Madagascar des sangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui sont comme deux callosités, & que ces animaux sont presque aussi dangereux qu'en France. M. de Buffon *(g)*, croit qu'il s'agit dans ce passage du babiroussa, & peut-être a-t-il raison, peut-être aussi y est-il question de notre sanglier: ces cornes qui ressemblent à deux callosités, peuvent aussi-bien être les défenses de ce sanglier que celles du babiroussa, mais très-mal décrites; & ce que Flacourt ajoute, que ces animaux sont dangereux, semble mieux convenir à notre sanglier Africain. M. Adanson *(h)*, en parlant d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes, « j'aperçus, dit-il, un de ces énormes
» sangliers, particuliers à l'Afrique, & dont je ne sache pas qu'aucun
» Naturaliste ait encore parlé. Il étoit noir comme le sanglier d'Eu-
» rope, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre grandes
» défenses, dont les deux supérieures étoient recourbées en demi-
» cercle vers le front, où elles imitoient les cornes que portent d'autres animaux. » M. de Buffon suppose encore que M. Adanson a voulu parler du babiroussa, & sans son autorité, je serois porté à croire que cet Auteur a indiqué notre sanglier; car je ne comprends pas comment il a pu dire qu'aucun Naturaliste n'en a parlé, s'il a eu le babiroussa en vue; il est trop versé dans l'Histoire Naturelle, pour ignorer que cet animal a été souvent décrit, & qu'on trouve la tête de son squelette dans presque tous les cabinets de l'Europe.

Mais peut-être aussi y a t-il en Afrique une autre espèce de sanglier qui ne nous est pas encore connue, & qui est celle qui a été aperçue par M. Adanson. Ce qui me le fait soupçonner, est

---

(f) Histoire de la grande île de Madagascar, *page 152.*

(g) Voyez *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 178.*

(h) Histoire Naturelle du Sénégal, par Adanson, *page 76* du Voyage.



... del. M. R. ... sculp.

LE SANGLIER D'AFRIQUE.

la description que M. Daubenton a donnée, d'une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert: ce qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère de nos sangliers, & seroit tout-à-fait applicable à celui dont il est ici question, s'il n'y avoit pas des dents incisives dans chacune de ces mâchoires.

Je souscris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand; seulement je persiste à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, & des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la description, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre & le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paroît donc pas suffisante pour faire deux espèces distinctes du sanglier d'Afrique, & de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paroissent être les mêmes.

DU BABIROUSSA.

NOUS n'avons donné *(Volume XII, page 379)* que les faits historiques relatifs au babiroussa, & la description de sa tête dépouillée des chairs *(pl. XLVIII)*, nous donnons ici *(planche XII)* la figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, Correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit représenté debout, & l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Penant, où l'animal étoit couché sur le ventre; cette dernière esquisse envoyée

par M. Penant, étoit ſurmontée de l'inſcription ſuivante: *Un babirouſſa de l'île de Banda, deſſiné d'après nature; ſa couleur eſt noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, & ſa chair eſt très-bonne à manger.* Notre deſſinateur ayant combiné ces eſquiſſes, en a fait un deſſin d'après lequel on a gravé la *planche XII* qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée aſſez juſte de la forme du corps & de la tête de cet animal.

DU PÉCARI ou TAJACU.

M. de la Borde dit, dans ſes obſervations, qu'il y a deux eſpèces de pécari à Cayenne, bien diſtinctes & qui ne ſe mêlent ni ne s'accouplent enſemble. La plus groſſe eſpèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, & des deux côtés de la mâchoire, il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu; le reſte du corps eſt noir; l'animal pèſe environ cent livres. La plus petite eſpèce a le poil roux, & ne pèſe ordinairement que ſoixante livres.

C'eſt la grande eſpèce dont nous avons donné la deſcription & les figures, *tome X, pl. III & IV:* & à l'égard de la petite eſpèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil & la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puiſſe être autre choſe qu'une variété produite par l'âge ou par quelqu'autre circonſtance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins, que ceux de la plus grande eſpèce ne courent pas comme ceux de la petite



LE BABIROUSSA.

après les chiens & les hommes; il ajoute que les deux eſpèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies ils habitent les montagnes, & lorſque le temps des pluies eſt paſſé, on les trouve conſtamment dans les endroits bas & marécageux. Ils ſe nourriſſent de fruits, de graines, de racines, & fouillent auſſi les endroits boueux pour en tirer des vers & des inſectes. On les chaſſe ſans chiens & en les ſuivant à la piſte. On peut les tirer aiſément & en tuer pluſieurs, car ces animaux au lieu de fuir ſe raſſemblent, & donnent quelquefois le temps de recharger & de tirer pluſieurs coups de ſuite. Cependant ils pourſuivent les chiens & quelquefois les hommes : il raconte qu'étant un jour à la chaſſe de ces animaux avec pluſieurs autres perſonnes, & un ſeul chien qui s'étoit, à leur aſpect, réfugié entre les jambes de ſon maître, ſur un rocher où tous les chaſſeurs étoient montés pour ſe mettre en ſûreté, ils n'en furent pas moins inveſtis par la troupe de ces cochons, & qu'ils ne ceſsèrent de faire feu ſans pouvoir les forcer à ſe retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorſqu'ils ont été chaſſés pluſieurs fois. Les petits que l'on prend à la chaſſe s'apprivoiſent aiſément, mais ils ne veulent pas ſuivre les autres cochons domeſtiques, & ne ſe mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté ils ſe tiennent ſouvent dans les marécages & traverſent quelquefois les grandes rivières, ils font beaucoup de ravages dans les plantations; leur chair, dit il, eſt de meilleur goût,

mais moins tendre que celle des cochons domeſtiques, elle reſſemble à celle du lièvre & n'a ni lard ni graiſſe. Ils ne ſont que deux petits, mais ils produiſent dans toutes les ſaiſons. Il faut avoir ſoin, lorſqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont ſur le dos, cette glande répand une odeur fétide qui donneroit un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre eſpèce de cochon qui ſe nomme *Patira,* & qui ſe trouve également dans le continent de la Guyane; je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il ſoit difficile d'en tirer aucune conſéquence, je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelqu'autre Obſervateur pourra nous donner des renſeignemens plus précis, & des deſcriptions un peu plus détaillées.

Le patira eſt de la groſſeur du pécari de la petite eſpèce; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou juſqu'à la queue.

Il vit dans les grands bois, dont il ne ſort point: ces animaux ne vont jamais en nombreuſes troupes, mais ſeulement par familles. Ils ſont cependant très-communs, ne quittent pas leur pays natal. On les chaſſe avec des chiens, ou même ſans chiens ſi l'on ne veut pas s'en ſervir. Quand les chiens les pourſuivent, ils tiennent ferme, & ſe défendent courageuſement. Ils ſe renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous-cabaſſons ont creuſés, mais ils y entrent à reculons & autant qu'ils peuvent y tenir, & ſi peu qu'on les agace ils ſortent tout de ſuite. Et pour les prendre à leur ſortie, on commence par faire une enceinte avec du branchage, enſuite un des chaſſeurs ſe porte ſur le trou, une fourche à la main pour les ſaiſir par le cou à meſure qu'un autre chaſſeur les fait ſortir, & les tue avec un ſabre.

S'il n'y en a qu'un dans un trou, & que le chasseur n'ait pas le temps de le prendre, il en bouche la sortie & est sûr de retrouver le lendemain son gibier. Sa chair est bien supérieure à celle des autres cochons ; on les apprivoise aisément lorsqu'on les prend petits, mais ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent à tous momens. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, & toutes les saisons de l'année sont propres à leur génération. Ils se tiennent toujours dans des marécages à moins qu'ils ne soient tout-à-fait inondés.

Le poil du patira n'est pas si dur que celui du sanglier ou même du cochon domestique, ce poil est comme celui du pécari, doux & pliant. Les patiras suivent leur maître lorsqu'ils sont apprivoisés; ils se laissent manier par ceux qu'ils connoissent, & menacent de la tête & des dents ceux qu'ils ne connoissent pas.



ADDITION

Aux articles des Chèvres, vol. V; *Étrangères, grandes & petites*, volume XII.

DES CHÈVRES D'EUROPE.

PONTOPPIDAN rapporte que les chèvres ſont en Norwege en ſi grande quantité, que dans le ſeul port de Berguen, on embarque tous les ans juſqu'à quatre-vingts mille peaux de boucs non apprêtées, ſans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture juſque ſur les montagnes les plus eſcarpées. Les mâles ſont fort courageux, ils ne craignent pas un loup ſeul, & ils aident même les chiens à défendre le troupeau *(a)*.

DU BOUC DE JUDA.

NOUS donnons ici *(planche XIII)* la figure d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous avons donné *Vol. XII, pl. XX*. M. Bourgelat l'avoit vivant à l'École vétérinaire, & il en conſerve encore la dépouille dans ſon beau cabinet d'Anatomie zoologique. Ce bouc étoit

(a) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

conſiderablement



Baron Sc.

LE BOUC DE JUIDA.

considerablement plus grand de corps que celui de notre *planche XX;* il avoit deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avoit que vingt-quatre pouces & demi, sur dix-sept pouces de hauteur; la tête & tout le corps sont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartant ensuite, & sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds & par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé *(Volume V, page 71)* des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu-près de la grandeur de nos chèvres, & qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, & qui a aussi les oreilles pendantes, & si longues, que lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière; en sorte que quand on la poursuit elle cherche toujours à grimper & jamais à descendre. Cette indication qui nous a été donnée par M. Comerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire, si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note ſuivante :

Les chèvres & les cabrits qu'on a lâchés à l'iſle de l'Aſcenſion, y ont beaucoup multiplies; mais ils ſont fort maigres, ſur-tout dans la ſaiſon sèche. Toute l'iſle eſt battue des ſentiers qu'ils ont faits; ils ſe retirent la nuit dans les excavations des montagnes; ils ne ſont pas tout-à-fait auſſi grands que les chèvres & les cabrits ordinaires; ils ſont ſi peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la courſe; ils ont preſque tous le poil d'un brun foncé.

DE LA GRIMM.

AUX faits hiſtoriques que nous avons pu recueillir ſur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, & l'autre couverte d'une partie de la peau *(Volume XII, pl. XLI, fig. 2 & 3)*. M.rs Voſmaër & Pallas, ont donné depuis des deſcriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, & que nous donnons ici *(planche XIV)*. Nous remarquerons que les têtes de la grimm qui ſont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimm de M.rs Voſmaër & Pallas, ſont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimm qui eſt au Cabinet du Roi, ſont rondes à leurs extrémités, au lieu que dans la figure donnée par M.rs Pallas & Voſmaër, ces mêmes oreilles finiſſent en pointe. Seroit-ce variété de nature ou incorrection de deſſin! La grimm de M.rs Voſmaër & Pallas, a le bout du nez

noir, & une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, & finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi, n'a point cette bande noire sur le chanfrein; ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal, & nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal petit *Bouc damoiseau de Guinée;* apparemment à cause de sa gentillesse & de l'élégance de sa figure, mais le nom ne fait rien à la chose, & nous lui conserverons celui de chèvre de grimm, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les Naturalistes.

L'animal étoit mâle, dit M. Vosmaër, il est des plus jolis & des plus mignons qu'on puisse voir; il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce & des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage, & de ce nombre furent toutes les femelles, en sorte qu'il ne resta que deux mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide; le bruit, & sur-tout le tonnerre les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement & avec force.

Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, (en 1766) étoit d'abord sauvage, mais il est devenu, avec le temps, assez privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *Tetje,* & en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête & le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses pieds de derrière,



& c'eſt ce qui lui a fait donner ici le nom de *Tetje*, dérivé de *Tettig*, c'eſt-à-dire, *net* ou *propre ;* cependant ſi on le frotte un peu long-temps ſur le corps, il s'attache aux doigts une pouſſière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal eſt d'une extrême agilité, & lorſqu'il eſt en repos, il tient ſouvent un de ſes pieds de devant élevé & recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de ſeigle & des carottes, il mange volontiers auſſi des pommes de terre; il eſt ruminant, & il rend ſes excrémens en petites pelotes, dont le volume eſt fort conſidérable, relativement à ſa taille . . .

Le D.[r] Herman Grimm a dit, que l'humeur jaunâtre, graſſe & viſqueuſe qui ſuinte ſur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au-deſſous des yeux, a une odeur qui participe du caſtoreum & du muſc. M. Voſmaër obſerve que dans le ſujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière viſqueuſe, & il remarque, avec raiſon, que la figure donnée par Grimm, eſt défectueuſe à tous égards, repréſentant ſur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y eſt pas, & ſon ſujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes; au lieu que le nôtre, dit M. Voſmaër, qui eſt mâle, en a d'aſſez grandes à proportion de ſa taille; & au lieu de cette haute & droite touffe de poils, il a ſeulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il eſt à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois (quoiqu'âgé probablement de trois ou quatre ans; je crois devoir faire cette obſervation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, & que M. Voſmaër a publié ſa deſcription en 1767). Il a les jambes fines & très-bien aſſorties à ſon corps; la tête belle & reſſemblant aſſez à celle d'un chevreuil; l'œil vif & plein de feu; le



LA GRIMM.

nez noir & ſans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croiſſant alongé; les bords du muſeau noirs; la lèvre ſupérieure ſans être fendue, paroît diviſée en deux lobes; le menton a peu de poil, mais plus haut il y a de chaque côté une eſpèce de petite mouſtache, & ſous le goſier un poireau garni de poil, (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même ſous le cou des eſpèces de poireaux garnis de poils).

La langue eſt plutôt ronde qu'oblongue ou pointue..... Les cornes ſont noires, finement ſillonnées du haut en bas, & longues d'environ trois pouces, droites ſans la moindre courbure, & ſe terminant par le haut en une pointe aſſez aiguë. A leur baſe elles ont à peu-près l'épaiſſeur de trois quarts de pouce; elles ſont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

Les poils du front ſont un peu plus droits que les autres, rudes, gris & hériſſés à l'origine des cornes, entre leſquels le poil de la tête ſe redreſſe encore davantage, & y forme une eſpèce de toupet pointu & noir, dont deſcend au milieu du front une raie de même couleur qui vient ſe perdre dans le nez.

Les oreilles ſont grandes, & ont en dehors trois cavités ou foſſettes qui ſe dirigent du haut en bas. Au ſommet, du côté intérieur, elles ſont garnies d'un poil ras & blanchâtre; du reſte, nues & noirâtres. Les yeux ſont aſſez grands & d'un brun foncé. Le poil des paupières eſt noir, ſerré & long aux paupières ſupérieures. Au-deſſus des yeux ſe voient encore quelques poils longuets, mais clair-ſemés ou plus diſperſés.

Des deux côtés, entre les yeux & le nez, ſe montre cette propriété remarquable & ſingulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, & dont nous avons déjà parlé. Cette partie eſt moins élevée, nue & noire. Dans ſon milieu paroît une cavité ou foſſette, qui eſt comme calleuſe & toujours humide; il en découle, mais en

petite quantité, une humeur viſqueuſe, gluante & gommeuſe, qui, avec le temps, ſe durcit & devient noire. L'animal ſemble ſe débarraſſer de temps à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie & noire aux bâtons de ſa loge, comme ſi elle y avoit été eſſuyée. Quant à l'odeur, dont parle *Grimm* & ſes copiſtes, je n'ai pu la découvrir.

Le cou qui eſt médiocrement long, eſt couvert au bas, d'un poil aſſez roide & gris-jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au goſier & à la partie ſupérieure du cou, en deſſous.

Le poil du corps eſt noir & roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures eſt d'un beau gris-clair; plus en arrière d'un brun très-clair; vers le ventre, gris, & plus bas tout-à-fait blanc.

Les jambes ſont très-minces, noirâtres au bas près des ſabots, les pieds de devant ſont, par-devant juſqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés, mais à leur place on voit une légère excroiſſance. Ces pieds ſont fourchus, & pourvus de beaux ſabots noirs, pointus & liſſes.

La queue eſt fort courte, blanche, & en deſſus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles ſont fortes & conſiſtent en un gros ſcrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce.

M. Allamand a donné la même figure de la grimm, dans ſes additions à mon Ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit M.rs Pallas & Voſmaër.

DU CHEVROTAIN.

NOUS donnons ici *(planche XV)* la figure d'un chevrotain différent de celui de notre *Volume XII, pl. XLII.* Nous avons dit, *page 315* de ce volume, que le



De Seve del. C. Guttenberg sc.

MÉMINA ou CHEVROTAIN DE CEYLAN.

chevrotain à peau marquetée de taches blanches, & que Seba dit ſe trouver à Surinam, ne ſe trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *Memina.* Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan ſous ce nom *Memina*, qui a une parfaite reſſemblance avec la deſcription que j'en ai publiée; & c'eſt celui duquel je donne ici la figure; en la comparant à celle de notre *Volume XII,* on verra que ces deux petits animaux ſont également ſans cornes, & qu'ils ne ſont tous deux qu'une ſimple variété dans la même eſpèce.



ADDITION

Aux articles du Chien, tome V, page 185; *du Loup & du Renard*, tome VII, pages 39 & 75; *du Chacal & de l'Isatis*, tome XIII, pages 255 & 272.

DU CHIEN.

M. de Mailly, de l'Académie de Dijon, connu par plusieurs bons ouvrages de Littérature, m'a communiqué un fait qui mérite de trouver place dans l'Histoire Naturelle du chien: voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet le 6 octobre 1772.

Le Curé de Norges près Dijon, possède une chienne qui, sans avoir jamais porté ni mis bas, a cependant tous les symptômes qui caractérisent ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à peu-près dans le même temps que tous les autres animaux de son espèce, avec cette différence qu'elle ne souffre aucun mâle; elle n'en a jamais reçu. Au bout du temps ordinaire de sa portée, ses mamelles se remplissent comme si elle étoit en gésine, sans que son lait soit provoqué par aucune traite particulière, comme il arrive quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou quelque substance fort semblable, en fatigant leurs mamelles. Il n'y a rien ici de pareil; tout se fait selon l'ordre de la Nature, & le lait paroît être si bien dans son caractère, que cette chienne a déjà allaité des petits qu'on lui a donné, & pour lesquels elle a autant de tendresse, de soins & d'attention que si elle étoit leur véritable mère. Elle est actuellement dans ce cas, & je n'ai l'honneur de vous assurer que ce que je vois. Une chose plus singulière peut-être, est que la même chienne

chienne, il y a deux ou trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta si bien les inclinations de sa nourrice, que son cri s'en ressentit; au bout de quelque temps on s'aperçut qu'il ressembloit beaucoup plus à l'aboiement du chien qu'au miaulement du chat.

Si ce fait de la production du lait, sans accouplement & sans prégnation, étoit plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les rapprocheroit des oiseaux femelles qui produisent des œufs sans le concours du mâle.

VARIÉTÉS DANS LES CHIENS.

IL y avoit ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie, qui nous a paru assez différent de celui qui est gravé *tome V, pl. XXX*, pour que nous en ayons retenu une courte description. Il étoit couvert d'un poil beaucoup plus long, & qui tomboit presqu'à terre. Au premier coup-d'œil, il ressembloit à un gros bichon, mais ses oreilles droites étoient & en même temps beaucoup plus grandes. Il étoit tout blanc, & avoit vingt pouces & demi de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; onze pouces neuf lignes de hauteur, mesuré aux jambes de derrière, & onze pouces trois lignes à celles de devant. L'œil d'un brun châtain, le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines & le bord de l'ouverture de la gueule; les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très-garnies de poil, d'un blanc jaune en dedans, & fauve sur les bords & aux extrémités. Les longs poils qui lui couvrent

la tête lui cachent en partie les yeux, & tombent jusque sur le nez; les doigts & les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi couverte de très-grands poils pendans, longs en général de sept à huit pouces. C'est le chien le plus vêtu & le mieux fourré de tous les chiens

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1759, & auxquels ils donnoient le nom de *Chiens de Sibérie*, étoient d'une race très-différente du précédent. Ils étoient de grosseur égale, le mâle & la femelle, à peu-près de la grandeur des lièvres de moyenne taille; le nez pointu, les oreilles demi droites, un peu pliées par le milieu; ils n'étoient point effilés comme les lièvres, mais bien ronds sous le ventre. Leur queue avoit environ huit à neuf pouces de long, assez grosse & obtuse à son extrémité; ils étoient de couleur noire & sans poils blancs; la femelle en avoit seulement une touffe grise au milieu de la tête, & le mâle une touffe de même couleur au bout de la queue. Ils étoient si caressans qu'ils en étoient incommodes, & d'une gourmandise ou plutôt d'une voracité si grande, qu'on ne pouvoit jamais les rassasier. Ils étoient en même temps d'une malpropreté insupportable & perpétuellement en quête pour assouvir leur faim. Leurs jambes n'étoient ni trop grosses ni trop menues, mais leurs pattes étoient larges, plates & même fort épatées; enfin leurs doigts étoient unis par une petite

membrane. Leur voix étoit très-forte, ils n'avoient nulle inclination à mordre, & caressoient indistinctement tout le monde; mais leur vivacité étoit au-dessus de toute expression *(a)*. D'après cette notice, il paroit que ces chiens prétendus de Sibérie, sont plutôt de la race de ceux que j'ai appelés *Chiens d'Islande*, dont la figure est gravée *tome V, pl. XXXI*, qui présente un grand nombre de caractères semblables à ceux qui sont indiqués dans la description ci-dessus.

Je me suis informé (m'écrit M. Colinson) des chiens de Sibérie; ceux qui tirent des traîneaux & des charrettes, sont de médiocre grandeur; ils ont le nez pointu, les oreilles droites & longues; ils portent leur queue recourbée, quelques-uns sont comme des loups, & d'autres comme des renards, & il est certain que ces chiens de Sibérie s'accouplent avec des loups & des renards. Je vois (continue M. Colinson) par vos expériences, que quand ces animaux sont contraints, ils ne veulent pas s'accoupler; mais en liberté ils y consentent, je l'ai vu moi-même en Angleterre pour le chien & la louve, mais je n'ai trouvé personne qui m'ait dit avoir vu l'accouplement des chiens & des renards; cependant par l'espèce que j'ai vu venir d'une chienne qui vivoit en liberté dans les bois, je ne peux pas douter de l'accouplement d'un renard avec cette chienne. Il y a des gens à la campagne qui connoissent cette espèce de mulet & qu'ils appellent *Chiens-renards (b)*.

La plupart des chiens du Groënland sont blancs, mais il s'en trouve aussi de noirs & d'un poil très-épais;

(a) Extrait d'une lettre de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, à M. de Buffon, en date *du 2 Mars 1775*.

(b) Lettre de feu M. Colinson à M. de Buffon, datée de Londres, *9 février 1764*.

ils heurlent & grognent plutôt qu'ils n'aboient; ils ſont ſtupides, & ne ſont propres à aucune ſorte de chaſſe. On s'en ſert néanmoins pour tirer des traîneaux auxquels on les attele au nombre de quatre ou ſix. Les Groënlandois en mangent la chair, & ſe ſont des habits de leurs peaux *(c)*.

Les chiens du Kamtſchatka ſont groſſiers, rudes & demi-ſauvages comme leurs maîtres. Ils ſont communément blancs ou noirs, plus agiles & plus vifs que nos chiens: ils mangent beaucoup de poiſſons; on les fait ſervir à tirer des traîneaux; on leur donne toute liberté pendant l'été; on ne les raſſemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux, & pendant l'hiver on les nourrit avec une eſpèce de pâte faite de poiſſon qu'on laiſſe fermenter dans une foſſe. On fait chauffer & preſque cuire ce mélange avant de leur donner *(d)*.

Il paroît par ces deux derniers paſſages tirés des Voyageurs, que la race des chiens de Groënland & de Kamtſchatka, & peut-être des autres climats ſeptentrionaux, reſſemblent plus aux chiens d'Iſlande, qu'à toutes autres races de chiens, car la deſcription que nous avons donnée ci-deſſus des deux chiens amenés de Ruſſie à Paris, auſſi-bien que les notices qu'on vient de lire ſur les chiens de Groënland & ſur ceux du Kamtſchatka, conviennent aſſez entr'elles, & peuvent ſe rapporter également à notre chien d'Iſlande.

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 39.*

(d) Ibidem, page 39.

Quoique nous ayons donné toutes les variétés conſtantes que nous avons pu raſſembler dans l'eſpèce du chien, il en reſte néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens ſauvages dont j'ai vu deux individus, & que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire deſſiner. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, dont tous les Savans connoiſſent le beau Cabinet, & qui joint à beaucoup de connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, le goût de les rendre utiles, par la communication franche & honnête de ce qu'il poſsède en ce genre, nous a ſouvent fourni des animaux nouveaux qui nous étoient inconnus; & au ſujet des chiens, il nous a dit avoir vu, il y a pluſieurs années, un chien de la grandeur à peu-près d'un épagneul de la moyenne eſpèce, qui avoit de longs poils & une grande barbe au menton. Ce chien provenoit de parens de même race qui avoient autrefois été donnés à Louis XIV, par M. le comte de Toulouſe. M. le comte de Laſſai, eut auſſi de ces mêmes chiens, mais on ignore ce que cette race ſingulière eſt devenue.

A l'égard des chiens ſauvages, dans leſquels il ſe trouve, comme dans les chiens domeſtiques, des races diverſes; je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon Ouvrage. Seulement M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer une note au ſujet des chiens ſauvages qui ſe trouvent dans les terres voiſines du cap de Bonne-eſpérance. Il dit, qu'il y a au Cap,

des compagnies très-nombreuſes de chiens ſauvages qui ſont de la taille de nos grands chiens, & qui ont le poil marqué de diverſes couleurs. Ils ont les oreilles droites, courent d'une grande vîteſſe, & ne s'établiſſent nulle part fixement. Ils détruiſent une quantité étonnante de bêtes fauves; on en tue rarement, & ils ſe prennent difficilement aux piéges, car ils n'approchent pas aiſément des choſes que l'homme a touché. Comme on rencontre quelquefois de leurs petits dans les bois, on a tenté de les rendre domeſtiques, mais ils ſont ſi méchans étant grands, qu'on y a renoncé.

DU LOUP.

NOUS avons dit dans l'hiſtoire du loup, qu'on les avoit détruits en Angleterre; il ſemble que pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidan prétend qu'il n'en exiſtoit point en Norwège, & que c'eſt vers l'année 1718 qu'ils s'y ſont établis; il dit, que ce fut à l'occaſion de la dernière guerre entre les Suédois & les Danois, qu'ils paſsèrent les montagnes à la ſuite des proviſions qui ſuivoient ces armées *(e)*.

Quelques Anglois qui ont travaillé à une zoologie, dont ils ont exclu tous les *animaux* qui n'étoient pas *Bretons*, m'ont fait reproche d'avoir dit, qu'il y avoit encore des loups dans le nord de leur île; je ne l'ai point affirmé, mais j'ai ſeulement dit, *volume VII, page 50*, que l'on m'avoit aſſuré qu'il y en avoit en Écoſſe. C'eſt Mylord comte de Morton, alors Préſident

(e) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

de la Société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossois, possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1756; je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, & que l'assertion de ceux qui ont travaillé à la zoologie Britannique, n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoënt, dit dans ses observations, qu'il y a au cap de Bonne-espérance deux espèces de loup, dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, & l'autre noir. Il ajoute, qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, & qu'ils ont la peau plus épaisse & la dent plus meurtrière; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit comme les onces dans les rues de la ville du Cap.

DU RENARD.

LES Voyageurs nous disent que les renards du Groënland, sont assez semblables aux chiens par la tête & par les pieds, & qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, & quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur, & quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle & la fourrue n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux & de leurs œufs, & lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes & de ce qu'ils pèchent. Ils font laurs tanières dans les fentes des rochers *(f)*.

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si

(f) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, page 38.*

luiſant & ſi beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus eſtimés ſont les châtains-noirs, ceux qui ont le ventre noir & le corps rouge, & auſſi ceux à poil couleur de fer *(g)*.

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures ſe vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtains-noirs de Kamtſchatka.

En Norwège, il y a des renards blancs, des renards bais & des noirs; d'autres qui ont deux raies noires ſur les reins; ceux-ci & les tous noirs ſont les plus eſtimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le ſeul port de Berguen on embarque tous les ans plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidan, qui ſouvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avoit mis par rangées pluſieurs têtes de poiſſons à quelque diſtance d'une cabane de pêcheurs, qu'on ne pouvoit guère deviner ſon but, mais que peu de temps après un corbeau qui vint fondre ſur ces têtes de poiſſons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux ſe ſervent de leur queue pour prendre des écreviſſes, &c. *(h)*.

DU CHACAL.

NOUS donnons ici la figure *(planche XVI)* d'un chacal que nous croyons être le petit chacal ou adive. Le deſſin m'en a été envoyé d'Angleterre, ſous le

(g) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 252.*

(h) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

ſimple



LE CHACAL-ADIVE .

ſimple nom de *chacal.* M. le chevalier Bruce m'a aſſuré que cette eſpèce ici repréſentée, étoit commune en Barbarie, où on l'appelle *Thaleb*, & comme la figure ne reſſemble pas à la deſcription que nous avons donnée du chacal, *volume XII, page 268*, je ſuis perſuadé que c'eſt celle de l'adive ou petit chacal dont nous avons parlé, & qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les mœurs, puiſqu'on peut apprivoiſer celui-ci & l'élever en domeſticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domeſtique nulle part.

DE L'ISATIS.

PAR une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Colinſon m'écrit dans les termes ſuivans: Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Ruſſien, qui admire vos Ouvrages, vous envoie le deſſin d'un animal qui n'eſt point encore décrit, appelé *Coſſac*; il vient des grands déſerts de Tartarie, ſitués entre les rivières *Jaick*, *Emba* & les ſources de l'*Irtish*, ces coſſacs y ſont en ſi grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à *Oremburgh*, d'où on les porte en Sibérie & en Turquie.

	pieds.	pouces.	lignes.
Il y a du bout du muſeau à l'origine de la queue..	1.	7.	11.
De la plante du pied au ſommet de la tête.......	1.	2.	5.
De la plante du pied au-deſſus des épaules......	"	11.	"
Longueur de la tête......................	"	5.	2.
Longueur des oreilles.....................	"	2.	2.
Diſtance entre les oreilles..................	"	3.	"
Longueur de la queue.....................	"	10.	"

La forme de la tête, le doux regard & l'aboiement de cet animal,

semblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard sa queue & sa fourrure très-belle & très-douce. Son sang est d'une nature ardente, & il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal & le loup.

Il m'a paru, par ce dessin & encore plus par cette courte description de M. Demidoff & par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé, *volume XIII, page 272*, & c'est pour cela que je l'ai fait graver *(planche XVII)*.

ADDITION

À l'article du Chat, tome VI, page 1.

J'AI dit à l'article du Chat *(Volume VI, page 9)*, que ces animaux *dormoient moins qu'ils ne font semblant de dormir.* Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étois dans l'opinion que les chats ne dormoient point du tout. Cependant je savois très-bien qu'ils dorment, mais j'ignorois que leur sommeil fût quelquefois très-profond; à cette occasion j'ai reçu de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'Histoire Naturelle, une lettre dont voici l'extrait:

Permettez-moi, Monsieur, de remarquer que je crois que vous avez dit au sujet du chat, qu'il ne dormoit point. Je puis vous assurer qu'il dort, à la vérité il dort rarement, mais son sommeil est si fort, que c'est une espèce de léthargie. Je l'ai observé dix fois au moins



L'ISATIS.



ſur différens chats. J'étois aſſez jeune quand j'en fis l'obſervation pour la première fois. De coutume je couchois avec moi, dans mon lit, un chat que je plaçois toujours à mes pieds; dans une nuit que je ne dormois pas, je repouſſai le chat qui me gênoit. Je fus étonné de le trouver d'un poids ſi lourd, & en même temps ſi immobile, que je le crus mort; je le tirai bien vite avec la main, & je fus encore tout auſſi étonné en le tirant de ne lui ſentir aucun mouvement. Je le remuai bien fort, & à force de l'agiter, il ſe réveilla, mais ce fut avec peine & lentement. J'ai obſervé le même ſommeil par la ſuite & la même difficulté dans le réveil. Preſque toujours ç'a été dans la nuit. Je l'ai auſſi obſervé durant le jour, mais une ſeule fois à la vérité, & c'eſt depuis que j'ai eu lû ce que vous dites du défaut du ſommeil dans cet animal. Je n'ai même cherché à l'obſerver qu'à cauſe de ce que vous en avez dit. Je pourrois vous citer encore le témoignage d'une perſonne qui, comme moi, a ſouvent obſervé le ſommeil d'un chat, même en plein jour & avec les mêmes circonſtances. Cette perſonne a même reconnu de plus, que quand cet animal dort en plein jour, c'eſt dans le fort de la chaleur, & ſur-tout lors de la proximité des orages.

M. de Leſtrée, négociant, de Châlons en Champagne, qui faiſoit coucher ſouvent des chats avec lui, a remarqué :

1.° Que dans le temps que ces animaux font une eſpèce de ronflement, lorſqu'ils ſont tranquilles ou qu'ils ſemblent dormir, ils font quelquefois une inſpiration un peu longue, & auſſitôt une forte expiration, & que dans ce moment ils exhalent par la bouche une odeur qui reſſemble beaucoup à l'odeur du muſc ou de la fouine.

2.° Quand ils aperçoivent quelque choſe qui les ſurprend, comme un chien ou un autre objet qui les frappe inopinément, ils font une ſorte de ſifflement faux, qui répand encore la même odeur. Cette remarque n'eſt pas particulière aux mâles, car j'ai fait la même obſervation ſur des chattes comme ſur des chats de différentes couleurs & de différens âges.

De ces faits, M. de Lestrée sembleroit croire que le chat auroit dans la poitrine ou l'estomac quelques vésicules remplies d'une odeur parfumée, qui se répand au dehors par la bouche; mais l'Anatomie ne nous démontre rien de semblable.

Nous avons dit *(volume VI, page 14)* qu'il y avoit à la Chine des chats à oreilles pendantes; cette variété ne se trouve nulle part ailleurs, & fait peut-être une espèce différente de celle du chat, car les Voyageurs parlant d'un animal appelé *Sumxu,* qui est tout-à-fait domestique à la Chine, disent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat avec lequel il a beaucoup de rapport. Sa couleur est noire ou jaune, & son poil extrêmement luisant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au cou, & les rendent extrêmement familiers. Comme ils ne sont pas communs, on les achette fort cher, tant à cause de leur beauté, que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre *(a)*.

Il y a aussi à Madagascar des chats sauvages rendus domestiques, dont la plupart ont la queue tortillée, on les appelle *Saca;* mais ces chats sauvages sont de la même espèce que les chats domestiques de ce pays, car ils s'accouplent & produisent ensemble *(b)*.

Une autre variété que nous avons observée, c'est que dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'ai

(a) Journal des Savans, *tome I.^r in-4.° page 261.*

(b) Voyage de Flacourt, *page 152.*

déjà plusieurs fois cité, m'écrit *(16 Novembre 1773)* qu'il est né dans sa maison à Paris, une petite chatte de la race que nous avons appelée *Chat d'Espagne,* avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père & la mère eussent les oreilles comme tous les autres chats, c'est-à-dire sans pinceaux, & quelques mois après les pinceaux de cette jeune chatte étoient aussi grands, à proportion de sa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne, la peau d'un animal qui ressemble beaucoup à celle de notre chat sauvage. On appelle cet animal *Haïra* dans la Guiane, où l'on en mange la chair qui est blanche & de bon goût; cela seul suffit pour faire présumer que le haïra, quoique fort ressemblant au chat, est néanmoins d'une espèce différente; mais il se peut que le nom *haïra* soit mal appliqué ici, car je présume que ce nom est le même que *taïra,* & il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous avons parlé *volume XV, page 155.*



ADDITION

Aux articles du Cerf, du Daim, du Chevreuil, volume VI, pages 63, 167 & 198; *& du Renne,* volume XII, page 79.

DU CERF.

ON ſait que dans pluſieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, &c. la pupille de l'œil ſe rétrécit au grand jour & ſe dilate dans l'obſcurité; mais on ne l'avoit pas remarqué ſur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, ſavant Phyſicien & célèbre Profeſſeur à Piſe, la lettre ſuivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait:

Je préſentois du pain (dit M. Beccaria) à un cerf enfermé dans un endroit obſcur pour l'attirer vers la fenêtre, & pour admirer à loiſir la forme rectangulaire & tranſverſale de ſes pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avoient au plus qu'une demi-ligne de largeur, ſur environ quinze lignes de longueur. Dans un jour plus foible, elles s'élargiſſoient de plus d'une ligne & demie, mais en conſervant leur figure rectangulaire; & dans le paſſage des ténèbres elles s'élargiſſoient d'environ quatre lignes, toujours tranſverſalement, c'eſt-à-dire horizontalement, en conſervant la même forme rectangulaire. L'on peut aiſément s'aſſurer de ces faits en mettant la main ſur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes.

Cette obſervation fait penſer, avec raiſon, à M. Beccaria, que les autres animaux du genre des cerfs, ont

la même faculté de dilater & de contracter leurs pupilles; mais ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'est que la pupille des chats, des chouettes & de plusieurs autres animaux se dilate & se contracte verticalement, au lieu que la pupille du cerf se contracte & se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf, un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connoissances, une grande expérience de la chasse.

Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard, selon leur âge. A la fin de juin les gros cerfs ont leur tête alongée & elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher au bois pour se défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain & les andouillers. Au commencement d'août, leur tête commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de l'année. Le 17 octobre l'équipage de S. A. S. M.gr le Prince de Condé, attaqua un cerf de dix cors jeunement; c'est dans cette saison que les cerfs tiennent leur rut, & par conséquent ils sont alors bien moins vigoureux, & ce fut avec grand étonnement que nous vîmes ce cerf aller grand train, & nous conduire à près de six lieues de son lancé.

Ce cerf pris, nous trouvames sa tête blanche & sanguinolente, comme elle auroit dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois; cette tête étoit couverte de lambeaux de la peau veloutée qui se detache de la ramure. Il avoit andouillers sur andouillers & chevillures, avec deux perches sans empaumures. Tous les chasseurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf, furent fort étonnés de ce phénomène; mais ils le furent bien davantage, lorsqu'on voulut lui lever les daintiers; on n'en trouva point dans le *scrotum*, mais

après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noisettes, & nous vîmes clairement qu'il n'avoit point donné au rut comme les autres, & nous estimames que même il n'y avoit jamais donné. On sait que pendant les mois de juin, juillet & août, les cerfs sont prodigieusement chargés de suif, & qu'au 15 septembre ils pissent ce suif, en sorte qu'il ne leur reste que de la chair; celui dont je parle avoit conservé tout son suif, par la raison qu'il n'étoit point en état de ruter. Ce cerf avoit un autre défaut que nous observames en lui levant les pieds, il lui manquoit dans le pied droit l'os du dedans du pied, & cet os qui se trouvoit dans le pied gauche étoit long d'un demi-pouce, pointu & gros comme un cure-dent.

Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne repousse plus; on sait aussi que lorsque l'on coupe un cerf qui a sa tête dans sa perfection il la conserve toujours. Or il paroît ici que les très-petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler, ont suffi pour lui faire changer de tête, mais que la Nature a toujours été tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal, car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidens qui puisse faire croire que ce même ordre de la Nature ait pu être dérangé; en sorte qu'on peut dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal, lesquelles étoient néanmoins suffisantes pour produire la chute & la renaissance de la tête, puisque les meules nous indiquoient qu'il avoit eu sa tête de daguet, sa seconde tête, sa troisième, la quatrième & dix cors jeunement au temps où nous l'avons pris.

Cette observation de M. le marquis d'Amezaga, semble prouver encore mieux que toutes les observations qu'on avoit fait précédemment, que la chute & le renouvellement de la tête des cerfs, dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, & en partie

de

de leur état plus ou moins complet; car ici les testicules étant, pour ainsi dire, imparfaits & beaucoup trop petits, la tête étoit par cette raison plus long-temps à se former & tomboit aussi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné *(volume XI, pages 402 & suiv.)* une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes;* mais nous ignorions que cette race eût des variétés. Feu M. Colinson, m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques I.er, avoit fait venir plusieurs cerfs noirs ou du moins très-bruns, de différens pays, mais sur-tout du Holstein, de Danemarck & de Norwège, & il m'observe en même temps que ces cerfs sont différens de celui que j'ai décrit dans mon Ouvrage.

Ils ont, dit-il, des empaumures larges & aplaties à leurs bois comme les daims. Ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute, que le roi Jacques avoit fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines de Londres, & qu'il en avoit envoyé quelques autres en Écosse, d'où ils se sont répandus dans plusieurs endroits; pendant l'hiver ils paroissent noirs & ont le poil hérissé, l'été ils sont bruns & ont le poil lisse, mais ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires *(a)*.

Pontoppidan, en parlant des cerfs de Norwège, dit: qu'il ne s'en trouve que dans les diocèses de Berghen & de Dronthein, c'est-à-dire, dans la partie occidentale du royaume, & que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont

(a) Extrait de deux lettres de M. Colinson à M. de Buffon, en date des 30 décembre 1764 & 6 février 1765.

entre le continent & les îles voiſines de la côte, ayant la tête appuyée ſur la croupe les uns des autres, & quand le chef de la file eſt fatigué, il ſe retire pour ſe repoſer, & le plus vigoureux prend ſa place *(b)*.

Quelques gens ont penſé qu'on pourroit rendre domeſtiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lappons traitent les rennes avec ſoin & douceur. Nous pouvons citer à ce ſujet un exemple qu'on pourroit ſuivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'Iſle-de-France, ce ſont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils ſont petits & ont le poil plus gris que ceux d'Europe, deſquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorſque les François s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie, & le reſte s'eſt réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On eſt parvenu à les rendre domeſtiques, & quelques habitans en ont des troupeaux *(c)*.

Nous avons vu à l'École vétérinaire, une petite eſpèce de cerf qu'on nous a dit venir du cap de Bonne-eſpérance, dont la robe étoit ſemée de taches blanches, comme celles de l'axis; on lui donnoit le nom de *Cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps & les jambes plus groſſes que les autres animaux de ce genre. On en peut voir la figure *(planche XVIII)*. Il n'avoit que trois pieds quatre pouces & demi de long,

---

(b) Hiſtoire Naturelle de la Norwege, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

(c) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.



LE CERF-COCHON.

depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, les jambes courtes, les pieds & les sabots fort petits; le pelage fauve semé de taches blanches, l'œil noir & bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure, les naseaux noirs, une bande noirâtre des naseaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre-de-biche mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein & à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poil blancs en dedans, & d'un poil ras, gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avoit onze pouces sept lignes de long, sur dix lignes de grosseur, le dessus du dos étoit plus brun que le reste du corps; la queue fauve dessus & blanche dessous, & les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim. On en peut juger par la seule inspection de son bois.

Du DAIM ET DE L'AXIS.

M. le duc de Richmont, avoit dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *Cerfs du Gange,* & que j'ai nommé *Axis.* M. Colinson m'a écrit, qu'on lui avoit assuré qu'ils engendroient avec les autres daims;

Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, & ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre, elle y existe avant celle des daims noirs & des daims blancs, & même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, & que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim

commun *Fallow-Deer*, & le chevreuil en Écoſſe; mais indépendamment de cette première eſpèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve & le daim blanc; le mélange de toutes ces couleurs, fait que dans les parcs il ſe trouve de très-belles variétés *(d)*.

Il y avoit, en 1764, à la ménagerie de Verſailles, deux daims Chinois, l'un mâle & l'autre femelle, ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps & la queue étoient d'un brun-minime, le ventre & les jambes fauve-clair, les jambes courtes, le bois large, étendu & garni d'andouillers: cette eſpèce plus petite que celle des daims ordinaires & même que celle de l'axis, n'eſt peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches, mais on a obſervé qu'au lieu de ces taches blanches il avoit en pluſieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchoient viſiblement ſur le brun du corps; au reſte, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, & je préſume que la race pourroit non-ſeulement ſe perpétuer en France, mais peut-être même ſe mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux ſont également originaires de l'orient de l'Aſie.

DU CHEVREUIL.

J'AI dit en pluſieurs endroits de mon Ouvrage, que dans les animaux libres, le fauve, le brun & le gris ſont

---

(d) Lettres de M. Colinſon à M. de Buffon. *Londres, 3 decembre 1764 & 21 novembre 1765.*

les couleurs ordinaires, & que c'est l'état de domesticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, &c. Cependant la Nature seule produit aussi quelquefois ce même effet dans les animaux sauvages. M. l'abbé de la Villette, m'a écrit, qu'un particulier des terres de M. son frère, situées près d'Orgelet en Franche-comté, venoit de lui apporter deux chevrillards, dont l'un étoit de la couleur ordinaire, & l'autre qui étoit femelle, étoit d'un blanc de lait, & n'avoit de noiratre que l'extrémité du nez & les ongles *(e)*.

Dans toute l'Amerique septentrionale, on trouve des chevreuils semblables à ceux d'Europe, ils sont seulement plus grands, & d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louisiane, sont ordinairement du double plus gros que ceux de France *(f)*. M. de Fontenette, qui m'a assuré ce fait, ajoute, qu'ils s'apprivoisent aisément. M. Kalm dit la même chose; il cite un chevreuil qui alloit pendant le jour prendre sa nourriture au bois & revenoit le soir à la maison *(g)*; mais dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laisse pas d'y avoir d'assez grandes variétés dans cette espèce. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit:

Qu'on y connoît quatre espèces de *cerf*, qui portent indistinctement,

---

(e) Extrait d'une lettre écrite par M. l'abbé de la Villette à M. de Buffon, datée à Lons-le-Saunier, le 17 juin 1773.

(f) Extrait d'une lettre écrite à M. de Buffon par M. de Fontenette, Médecin du Roi à la nouvelle Orléans, *20 octobre 1750*.

(g) Voyage de Pierre Kalm. *Goetting. 1757, tome II, page 350*.

mâles & femelles, le nom de *biches*. La première espèce appelée *biche des bois* ou *biche rouge*, se tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringouins. Cette biche est plus grande & plus grosse que l'autre espèce qu'on appelle *biche des palétuviers*, qui est la plus petite des quatre, & néanmoins elle n'est pas si grosse que la biche appelée *biche de barallou*, qui fait la seconde espèce, & qui est de la même couleur que la biche des bois. Quand les mâles sont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur & grosseur, & en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou sont rares, & se battent avec les biches des bois. On remarque dans ces deux espèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une grosseur fort apparente, qui répandent une humeur blanche & fétide.

La troisième espèce est celle que l'on appelle la *biche des savanes*, elle a le pélage grisâtre, les jambes plus longues que les précédentes, & le corps plus alongé. Les chasseurs ont assuré à M. de la Borde, que cette biche des savanes n'avoit pas de glandes au-dessus des narines, comme les autres, qu'elle en diffère aussi par le naturel, en ce qu'elle est moins sauvage, & même curieuse au point de s'approcher des hommes qu'elle aperçoit.

La quatrième est celle des pallétuviers, plus petite & plus commune que les trois autres; ces petites biches ne sont point du tout farouches, leur bois est plus long que celui des autres & plus branchu, portant plusieurs andouillers. On les appelle *biche des pallétuviers*, parce qu'elles habitent les savanes noyées & les terreins couverts de pallétuviers.

Ces animaux sont friands de manioc, & en détruisent souvent les plantations; leur chair est fort tendre & d'un très-bon goût; les vieux se mangent comme les jeunes, & sont d'un goût supérieur à celui des *cerfs* d'Europe. Elles s'apprivoisent aisément; on en voit dans les rues de Cayenne, qui sortent de la ville & vont

par-tout ſans que rien les épouvante. Il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles ſauvages, & qui reviennent enſuite avec leurs petits.

Le cariacou eſt plus petit ; ſon poil eſt gris tirant ſur le blanc ; ſes bois ſont droits & pointus. Il eſt plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs ; il ne fréquente pas les endroits habités ; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne, mais il eſt fort commun dans les grands bois ; cependant on l'apprivoiſe aiſément. Il ne fait qu'un petit tous les ans *(h)*.

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous avons dit, *volume XII,* à l'article des *Mazames, pages 318 & ſuiv.* on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde, ne ſont que des chevreuils, dont les variétés ſont plus nombreuſes dans le nouveau continent que dans l'ancien.

DU RENNE.

Nous n'avons donné, *volume XII,* que la gravure du ſquelette du renne, n'ayant pu juſqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou aſſez bien conſervé pour le faire deſſiner ; nous donnons ici la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même eſpèce, dont l'un mourut en chemin, & le ſecond ne vécut que très-peu de temps après ſon arrivée en France. La femelle a réſiſté plus long-temps, elle étoit de la

(h) Extrait des obſervations manuſcrites de M. de la Borde, Medecin du Roi à Cayenne.

grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes & plus épaiſſe de corps; elle portoit un bois comme les males, diviſé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant & les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des males. Voici la deſcription détaillée avec les dimenſions de cet animal, telle que M. de Sève me les a données.

La hauteur du train de devant, eſt de deux pieds onze pouces, & celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil eſt épais & uni comme celui du cerf; les plus courts ſur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il eſt plus long ſous le ventre, fort court ſur les jambes, & très-long ſur le boulet juſqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps, eſt d'un brun-rouſſâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mélangé ou jaſpé plus ou moins d'un blanc-jaunâtre: ſur une partie du dos, les cuiſſes, le deſſus de la tête & le chanfrein, le poil eſt plus foncé, ſur-tout au-deſſus du larmier que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil eſt noir. Le muſeau eſt d'un brun-foncé, & le tour des naſeaux noir; le bout du muſeau juſqu'aux naſeaux eſt d'un blanc-vif, ainſi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille eſt couverte en deſſus d'un poil épais, blanc, tirant ſur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille eſt garni de grands poils blancs. Le cou & la partie ſupérieure du corps ſont d'un blanc-jaunâtre ou fauve très-clair, ainſi que les grands poils qui lui pendent ſur la poitrine au bas du cou. Le deſſous du ventre eſt blanc. Sur les côtés au-deſſus du ventre, eſt une bande large & brune comme à la gazelle. Les jambes ſont fort menues pour le corps, elles ſont, ainſi que les cuiſſes, d'un brun-foncé, & d'un blanc-ſale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les ſabots. Les pieds ſont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant ſont larges & minces; les deux petits de

derrière sont longs, assez minces & plats en dedans; ces quatre ergots sont très-noirs.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle	5.	1.	2.
La même longueur mesurée en ligne droite	4.	7.	//
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes.	1.	1.	//
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	//	11.	1.
Ouverture des narines	//	1.	4.
Contour de la bouche	//	7.	8.
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	//	1.	8.
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure.	//	2.	9.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille	//	9.	9.
Distance entre les angles antérieurs des yeux	//	5.	3.
Circonférence de la tête prise devant les cornes	//	9.	3.
Longueur des oreilles	//	4.	1.
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure	//	4.	3
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon	//	4.	7.
Longueur du cou	//	10.	//
Circonférence près la tête	1.	8.	10.
Circonférence près les épaules	//	2.	2.
Hauteur du train de devant	2.	9.	9.
Hauteur du train de derrière	2.	11.	//
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	3.	8.	5.
Même circonférence devant les jambes de derrière.	3.	11.	//
Longueur du tronçon de la queue	//	4.	3.
Circonférence à son origine	//	8.	2.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou.	//	11.	2.
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	1.	3.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du genou	//	5.	4.
Longueur du canon	//	6.	6.
Circonférence à l'endroit le plus mince	//	3.	7.
Circonférence du boulet	//	5.	7.
Longueur du paturon	//	4.	3.
Circonférence du paturon	//	5.	3.
Circonférence de la couronne	//	7.	6.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	//	10.	//
Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret	1.	//	5.
Circonférence près le ventre	1.	10.	5.
Longueur du canon depuis le jarret juſqu'au boulet	1.	//	//
Circonférence	//	5.	1.
Longueur des ergots	//	3.	6.
Hauteur des ſabots	//	1.	6.
Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant	//	6.	3.
Longueur dans les pieds de derrière	//	6.	//
Largeur des deux ſabots, dans les pieds de devant	//	3.	//
La même largeur dans ceux de derrière	//	3.	5.
Circonférence des deux ſabots dans les pieds de devant	//	5.	4.
Circonférence des deux ſabots dans les pieds de derrière	//	5.	1.
Longueur du bois meſuré en ligne droite	1.	2.	7.
Et de l'origine à la branche plus courte & plus large	//	7.	6.
Circonférence à ſon origine	//	3.	10.

Au reſte, il ne faut pas juger par la figure que

nous donnons du renne, de l'étendue en longueur & en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, & qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, & notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Colinson, qu'il avoit vu de ces grands bois fossiles qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne *(i)*.

C'est donc à cette espèce & non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appelé *moose-deer*, mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas des rennes assez grands & assez puissans, pour porter des bois aussi gros & aussi longs, que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, & même dans l'Amérique septentrionale *(k)*.

Au reste je ne connoissois qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, & le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la

---

(i) Extrait d'une lettre de M. Colinson à M. de Buffon. *Londres, 6 février 1765.*

(k) On trouve dans l'Amérique septentrionale des *cornes* qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuse; on en trouve de pareilles en Irlande. Ces cornes sont branchues, &c. Voyage de P. Kalm, *tome II, page 435.*

figure & la deſcription ; & ce n'eſt que depuis peu d'années, que j'ai été informé qu'il y en avoit deux eſpèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure & la deſcription, eſt de la petite eſpèce, & probablement la même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques Voyageurs diſent que le renne eſt le daim du nord, qu'il eſt ſauvage en Groënland, & que les plus forts n'y ſont que de la groſſeur d'une geniſſe de deux ans *(l)*.

Pontoppidan aſſure que les rennes périſſent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes, mais il ajoute des choſes moins croyables, en diſant que leur bois eſt mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, & qu'il a au-deſſus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé, d'après l'uſage des Lappons, qui ſe couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorſqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux *(m)*.

(l) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 37.*

(m) Hiſt. Nat. de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*



De Sève del. Baron Sc.

LA FEMELLE DU RENNE.

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvemens, il n'est pas même nécessaire pour cela, que leurs jambes soient en mouvement. Il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

ADDITION *de l'Éditeur Hollandois* (M. le Professeur Allamand).

L'ÉLAN, LE CARIBOU & LE RENNE.*

C'EST avec raison que M. de Buffon croit que l'Élan de l'Europe, se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*Orignal (a)*. S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat & la nourriture; & encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce sont ceux d'Europe *(b)*; & il est naturel de le croire, puisque l'on voit que les mêmes animaux sont constamment plus petits dans le nouveau monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des Voyageurs nous représentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne description à la Société royale, dit, que ses chasseurs en ont tué un qui étoit haut de plus

---

* Édition de Hollande, *tome XV, page 50.*

(a) Voyez le tome XII de cet Ouvrage; édition de Hollande, *page 46.*

(b) Ibidem, page 48.

de dix pieds *(c)*; il a besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête est chargée, & qui pèsent cent cinquante, & même jusqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan *(d)*.

Mylord duc de Richemont, qui se fait un plaisir de rassembler pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & à l'augmentation de nos connoissances en Histoire Naturelle, a eu une femelle d'orignal qui lui avoit été envoyée par M. le Général Carleton, Gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avoit alors qu'une année, & elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaisir *(planche II, édition de Hollande)*, pour suppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle étoit encore jeune, elle n'avoit guère plus de cinq pieds de hauteur: sa couleur étoit d'un brun-foncé par-dessus le corps, & plus clair par-dessous.

J'ai aussi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, est de deux pieds trois pouces: sa circonférence, prise des oreilles, est de deux pieds huit pouces, & près de la bouche d'un pied dix pouces: ses oreilles sont longues de neuf pouces; mais comme cette tête est desséchée, on comprend que ces dimensions sont plus petites que dans l'animal vivant.

M. de Buffon est aussi dans l'idée que le caribou de l'Amérique est le renne de Lapponie *(e)*; & l'on ne peut pas refuser de se rendre aux raisons par lesquelles il appuie son sentiment. J'ai donné une planche du renne qui ne se trouve point dans l'édition de Paris, c'est la onzième du douzième tome: elle est une copie de celle qui

---

(c) Voyez les *Transactions philosophiques*, pour l'année 1721, *n.° 368, page 165.*

(d) Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 47.*

a été publiée par le fameux peintre & graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après Nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche qui représente le caribou d'Amérique *(f)*. C'est encore au duc de Richemont que j'en suis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, & il a vécu assez long-temps dans son parc: son bois ne faisoit que commencer à pousser quand il a été dessiné. Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je suis persuadé qu'on la verra ici avec plaisir; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paroîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou, change beaucoup sa physionomie. La différence entre ce caribou & le renne, paroitra encore plus marquee, si l'on jette les yeux sur la *planche IV (g)*. Elle représente un animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisoient voir, il avoit été pris dans la mer du nord, à 76 degrés de latitude, & environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandoit un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine-mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rame pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre: enfin ils en attrapèrent deux qui étoient jeunes; l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, & l'autre est celui dont je donne la figure, & qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui disoient en avoir été les témoins. On ne sera pas fort disposé à la croire: la circonstance de ces animaux, nageant à cinquante lieues de toute terre, est plus que suspecte. Le capitaine Bré, auroit pu me donner là-dessus des informations plus sures; aussi

---

(e) Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 47*.

(f) Planche III, tome XV, édition de Hollande.

(g) Volume XV, édition de Hollande.

ai-je voulu m'adreſſer à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il étoit parti pour un nouveau voyage, dont il n'eſt pas encore de retour.

Quoi qu'il en ſoit de cette hiſtoire, cet animal venoit ſûrement d'un pays très-froid; la moindre chaleur l'incommodoit, & pour le rafraîchir on lui jetoit ſouvent des ſeaux d'eau ſur le corps, ſans que ſon poil en parût mouillé: il n'y eut pas moyen de le conſerver long-temps en vie; il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faiſoit voir pour de l'argent. On le donnoit pour un renne, & c'en étoit véritablement un. Il reſſembloit fort à ce daim de Groënland, dont M. Edwards nous a conſervé la figure, & que M. de Buffon a pris pour un renne *(h)*. Ces deux animaux ne diffèrent preſque, qu'en ce que le bois de ce daim eſt ſans empaumures; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui ſont dans le Cabinet du Roi, nous prouvent aſſez que les empaumures n'ont rien de conſtant dans ces animaux, & que les caractères diſtinctifs qu'on en voudroit tirer ſont très-équivoques.

(h) Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, *page 46*, édition de Hollande.



DESCRIPTION

DESCRIPTION DU RENNE*,

(*Par M. le Professeur Allamand*).

LE Renne qui est représenté dans la *planche IV*, étoit un mâle. La couleur de son poil étoit d'un gris-cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de son cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, & qui étoient beaucoup plus fins que des crins, & d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir & velu. Chacune des perches de son bois étoit chargée de trois andouillers; ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front; ils se terminoient tous en pointe, & ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche, qu'on remarquoit des empaumures; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps: je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, & qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, & que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche, avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes & plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, & par-là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

* Histoire Naturelle, *tome XV, page 52*, édition de Hollande.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	4.	8.	"
Hauteur du train de devant	2.	8.	"
Hauteur du train de derrière	3.	2.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	"	7.	6.
Longueur des cornes	1.	"	"
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête.	"	4.	9.
Distance entre les cornes	"	2.	6.
Distance entre les deux naseaux	"	1.	2.
Distance d'un œil à l'autre	"	5.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	1.	6.
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen	2.	1.	"
Longueur de la queue	"	6.	"
Circonférence du corps, prise autour du ventre	4.	2.	"

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces; M. le Professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort est une perte pour l'Histoire Naturelle; si cet animal avoit pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact & pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, & il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent; on la lira ici avec plaisir; la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS SUR LE RENNE,

Faites à Groningue par M. le Professeur P. Camper.

LE Renne qu'on m'avoit envoyé de la Lapponie par Dronthem & Amsterdam, arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il étoit fort

foible, non-seulement à cause de la fatigue du voyage & de la chaleur du climat, mais probablement sur-tout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac & le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain & autres choses qu'on lui présenta, & il but assez copieusement. Il ne mourut point faute de nourriture, car en l'ouvrant je trouvai ses estomacs & ses boyaux remplis. Sa mort fut lente & accompagnée de convulsions qui étoient tantôt universelles & tantôt uniquement visibles à la tête: les yeux surtout en souffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de son squelette offroient encore les épiphyses; ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint son plein accroissement, auquel il ne seroit parvenu qu'à l'age de cinq ans. Ainsi on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune & mêlée de noir, de jaune & de blanc; le poil du ventre & sur-tout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes étoit d'un jaune-foncé; celui de la tête tiroit sur le noir; celui des flancs étoit très-touffu; celui du cou & du poitrail étoit aussi fort épais & très-long.

Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile, qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le tiroit un peu; il étoit d'une figure ondoyée, & d'une substance assez semblable à celle de la moelle des joncs dont on fait les nattes; sa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou & des jambes jusqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des ſabots, il y avoit une eſpèce de canal qui pénétroit juſqu'à l'articulation du canon avec les oſſelets des doigts; il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, & rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un ſemblable canal aux pieds de devant, & j'en ignore l'uſage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les Auteurs qui en ont parlé, & de celle que j'ai deſſiné il y a deux ans, & cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. M.rs Linnæus, les Auteurs de l'Encyclopédie & Edwards, le dépeignent tous fort gras, & par conſéquent plus rond & plus épais.

Voici les dimenſions de ſes principales parties, priſes avec le pied de Groningue, qui eſt un peu moins long que celui de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à la nuque du cou	1.	2.	"
Hauteur verticale de la tête, là où elle eſt la plus groſſe	"	8.	"
Longueur des oreilles	"	5.	"
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête & la première côte	1.	"	"
Longueur du corps, depuis l'épaule juſqu'à l'extrémité de l'iſchion	3.	6.	"
Longueur de l'omoplate	1.	"	"
Longueur de l'os du bras	"	11.	"
Longueur du canon	"	9.	"
Longueur des doigts du pied de devant avec les ſabots	"	5.	6.
Longueur de l'os de la jambe	1.	"	"
Longueur du canon	1.	"	"
Longueur des doigts du pied de derrière avec les ſabots	"	6.	"
Hauteur du train de devant	3.	"	"
Longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	5.	"	"
Diſtance entre l'os des iles & la rotule	1.	4.	"
Diſtance entre l'extrémité de l'iſchion & la rotule	1.	4.	"
Hauteur de la partie inférieure du corps par-deſſus terre	1.	6.	"
Diſtance entre le poitrail & le penis	2.	"	"
Longueur de l'eſpace qu'occupent les côtes dans les flancs du ſquelette	1.	"	"

Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; sa prunelle est transversale, & l'iris brun tirant sur le noir; ses larmiers semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse, & plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux & deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs & noirs, elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques Auteurs, elle est entiere. L'évêque Pontoppidan, & sur son autorité M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur auroit pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affoiblissent l'éclat de la lumière: le renne, fait pour ce seul climat, n'avoit pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou paupière interne, si visible dans les oiseaux, & qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

Son nez est fort large, comme dans les vaches, & le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long grisâtre, & qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un petit bord qui est noirâtre, dur & très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, & la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, & très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminans, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les jumens en aient;

les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La Nature varie trop dans cette partie, pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire, qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes, elles ne faisoient que de naitre; l'une avoit un pouce & l'autre un pouce & demi de hauteur: leur base étoit située entre l'orbite & l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, & d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris, posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court, & un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, & assez droit par-tout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas & très-garnie de poils.

Les testicules sont très-petits, & ne paroissent point hors du corps. La verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, & chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les sabots sont grands, longs & convexes en dehors, mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, & ceux des pieds extérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout, mais ceux des pieds postérieurs étoient placés plus haut, & ne descendoient pas si bas; aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les usoit pas.

Les inteſtins étoient exactement ſemblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de véſicule du fiel; les reins étoient liſſes & ſans diviſion; les poumons étoient grands; la trachée artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, & comme celui du daim, ne contenoit qu'un ſeul oſſelet. Cet oſſelet ſoutient la baſe de la valvule ſémilunaire de l'aorte, qui eſt oppoſée aux deux autres, ſur leſquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même oſſelet donne de la fermeté à la cloiſon membraneuſe, qui eſt entre les deux ſinus du cœur, & à la baſe de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal, eſt une poche membraneuſe & fort large, placée ſous la peau du cou, & qui prenoit ſon origine entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde par un canal conique; ce canal alloit en s'élargiſſant, & ſe changeoit en une eſpèce de ſac membraneux, ſoutenu par deux muſcles oblongs; ces muſcles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, préciſément là où la baſe, l'os graniforme & les cornes ſe réuniſſent.

Ces muſcles ſont plats, minces, larges d'un demi-pouce, & deſcendent des deux côtés de la poche juſqu'au milieu du ſac, où les fibres ſe ſéparent & ſe perdent dans la membrane extérieure & muſculeuſe de la poche; ils relèvent & ſoutiennent cette partie à peu-près comme les crémaſteres ſoutiennent & élèvent le péritoine, qui eſt autour des teſticules dans les ſinges & autres animaux ſemblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, ſous la racine de l'épiglotte, par un large orifice, qui admettoit mon doigt très-aiſément.

Lorſque l'animal fait ſortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugiſſemens, l'air tombe dans cette poche, l'enſle & cauſe néceſſairement une tumeur conſidérable à l'endroit indiqué;

le ſon doit auſſi néceſſairement changer beaucoup par-là ; les deux muſcles vident la poche de l'air quand l'animal ceſſe de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une ſemblable poche dans pluſieurs papions & guenons ; & l'année paſſée j'ai eu occaſion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang : j'en donnerai la deſcription & la figure dans un Mémoire que je me propoſe de publier, ſur la voix de l'homme & de pluſieurs animaux. Je ne ſaurois déterminer ſi la femelle renne a cette poche comme le mâle : dans les ſinges, les deux ſexes en ſont pourvus ; je ne me ſouviens pas de l'avoir trouvée dans le daim ; la biche ne l'a pas.

ADDITION

À l'article du Lièvre, volume VI, page 246 ; *de l'Écureuil,* volume VII, page 253, *avec un animal anonyme ; un autre auquel nous avons donné la dénomination de* Rat de Madagaſcar ; *enfin un autre que nous appelons* Taguan *ou* grand Écureuil volant, volume X, page 95.

DU LIÈVRE.

Tout le monde ſait que les Lièvres ſe forment un gîte, & qu'ils ne creuſent pas profondément la terre comme les lapins pour ſe faire un terrier ; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile Naturaliſte, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que dans les

les montagnes des environs de Baigory, les lièvres se creusent souvent des tanières entre des rochers, chose, dit-il, qu'on ne remarque nulle part *(a)*.

On sait aussi que les lièvres ne se tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins, mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lievres sont en grand nombre.

Dans la Norwège (dit Pontoppidan) les lapins ne se trouvent que dans peu d'endroits, mais les lievres sont en fort grand nombre, leur poil brun & gris en été devient blanc en hiver; *ils prennent & mangent les souris comme les chats;* ils sont plus petits que ceux du Danemarck *(b)*.

Je doute fort que ces lièvres mangent des souris, d'autant que ce n'est pas le seul fait merveilleux ou faux que l'on puisse reprocher à Pontoppidan.

A l'Isle-de-France, dit M. le vicomte de Querhoënt, les lièvres ne sont pas plus grands que les lapins de France, ils ont la chair blanche, & ils ne font point de terriers; leur poil est plus lisse que celui des nôtres, & ils ont une grande tache noire derrière la tête & le cou; ils sont très-répandus.

M. Adanson dit aussi que les lievres du Sénégal ne sont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils sont un peu moins gros, qu'ils tiennent par la couleur du

---

(a) Extrait d'une lettre écrite par M. Hettlinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 juillet 1774.

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

lapin & du lièvre, que leur chair est délicate & d'un goût exquis *(c)*.

DE L'ÉCUREUIL.

Les écureuils sont plutôt des animaux originaires des terres du nord, que des contrées tempérées, car ils sont si abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trapes, faites à peu-près comme des quatre en chiffres, dans lesquels on met pour appât un morceau de poisson fumé, & on tend ces trappes sur les arbres *(d)*.

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir; ses oreilles n'ont presque point de poil ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court, ce qui le distingue des autres écureuils.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guyane qu'une seule espèce d'écureuil, qu'il se tient dans les bois, que son poil est rougeâtre, & qu'il n'est pas plus grand que le rat d'Europe, qu'il vit de graine de *Maripa*, d'*Aoura*, de *Comana*, *&c.* qu'il fait ses petits dans des trous d'arbres au nombre de deux, qu'il mord comme le rat, & que cependant

---

(c) Voyage au Sénégal, par M. Adanson, *page 25.*

(d) Voyage de Gmelin en Siberie, *tome II, page 232.*

il s'apprivoiſe aiſément, que ſon cri eſt un petit ſifflement, qu'on le voit toujours ſeul ſautant de branche en branche ſur les arbres.

Je ne ſuis pas bien aſſuré que cet animal de la Guyane, dont parle M. de la Borde, ſoit un véritable écureuil, parce que ces animaux en général ne ſe trouvent guère dans les climats très-chauds, tel que celui de la Guyane. Leur eſpèce eſt au contraire fort nombreuſe & très-variée dans les contrées tempérées & froides, de l'un & de l'autre continent.

On trouve (dit M. Kalm) pluſieurs eſpèces d'écureuils en Penſilvanie, & l'on élève de préference la petite eſpèce (l'écureuil de terre), parce qu'il eſt le plus joli, quoiqu'aſſez difficile à apprivoiſer. Les grands écureuils font beaucoup de dommages dans les plantations de maïs; ils montent ſur les épis & les coupent en deux pour en manger la moëlle; ils arrivent quelqueſois par centaines dans un champ, & le détruiſent ſouvent dans une ſeule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire; on mange leur chair, mais on fait peu de cas de la peau *(e)*... Les écureuils gris ſont fort communs en Penſilvanie, & dans pluſieurs autres parties de l'Amérique ſeptentrionale. Ils reſſemblent à ceux de Suède pour la forme, mais en été & en hiver, ils conſervent leur poil gris, & ils ſont auſſi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux avec de la mouſſe & de la paille. Ils ſe nourriſſent des fruits des bois, mais ils préfèrent le maïs. Ils ſe font des proviſions pour l'hiver, & ſe tiennent dans leur magaſin dans le temps des grands froids. Non-ſeulement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux chênes dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître, en ſorte que ces arbres rapportent très-peu

(e) Voyage de Kalm, *tome II, page 245.*

de gland... On prétend qu'ils ſont actuellement plus nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Penſilvanie, & qu'ils ſe ſont multipliés à meſure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils ſont leur principale nourriture *(f)*.

ANIMAL ANONYME.

NOUS donnons ici *(planche XIX)* la figure d'un animal nouveau, c'eſt-à-dire, inconnu à tous les Naturaliſtes, dont le deſſin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier ; cet animal dont nous ignorons le nom, & que nous appellerons l'*Anonyme*, en attendant qu'on nous diſe ſon nom, a quelques rapports avec le lièvre, & d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laiſſé par écrit :

Il exiſte dans la Lybie, au midi du lac qu'on appeloit autrefois *Palus Tritonides*, un très-ſingulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles preſque auſſi longues que la moitié du corps & larges à proportion, ce qui ne ſe trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-ſouris *oreillard*. Il a le muſeau preſque comme le renard, & cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil; il vit ſur les palmiers & en mange le fruit; il a les ongles courts qu'il peut encore retirer, c'eſt un très-joli animal, ſa couleur eſt d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve-clair, l'intérieur des oreilles n'eſt nu que dans le milieu, elles ſont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, & garnies en dedans de grands poils blancs, le bout du nez noir, la queue fauve & noire à ſon extrémité, elle eſt aſſez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, & tout le poil, tant du corps que de la queue, eſt très-doux au toucher.

(f) Voyage de Kalm, *tome II, page 450.*



L'ANIMAL ANONYME.

DU RAT DE MADAGASCAR.

NOUS donnons ici la figure *(planche XX)* d'un petit animal de Madagaſcar, qui a été deſſiné vivant chez Madame la comteſſe de Marſan ; il nous paroît approcher de l'eſpèce de l'écureuil ou de celle du palmiſte plus que de celle du rat, car on nous a aſſuré qu'on le trouvoit ſur les palmiers ; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications ſur cet animal. On doit ſeulement obſerver que comme il n'a point d'ongles ſaillans aux pieds de derriere ni à ceux de devant, il paroît faire une eſpèce particulière très-différente de celle des rats, & s'approcher de l'écureuil & du palmiſte. Il ſemble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte ſud-oueſt de Madagaſcar, dont parlent les Voyageurs hollandois, car ils diſent que ces rats ſe tiennent ſur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le muſeau aigu, les pieds courts & une longue queue tachetée *(g)*. Ces caractères s'accordent aſſez avec ceux que préſente la figure que nous donnons ici, du rat de Madagaſcar, pour qu'on puiſſe croire qu'il eſt de cette eſpèce.

Il a vécu pluſieurs années chez Madame la comteſſe de Marſan ; il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri plus foible que celui de l'écureuil & à peu-près ſemblable ; il mange auſſi comme les écureuils avec

(g) Recueil des voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes orientales, *tome Ier pages 413 & ſuivantes.*

ſes pattes de devant, relevant ſa queue, ſe dreſſant & grimpant auſſi de même en écartant les jambes; il mord aſſez ſerré & ne s'apprivoiſe pas; on l'a nourri d'amandes & de fruits; il ne ſortoit guère de ſa caiſſe que la nuit, & il a très-bien paſſé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

DU TAGUAN

ou *GRAND ÉCUREUIL VOLANT.*

NOUS avons dit, *tome X, page 100*, qu'il exiſte de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la deſcription, & que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la deſcription de cette peau dans ce même volume *page 137;* cette peau a en effet cinq pouces & demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'eſt rien en comparaiſon de celle qui ſe trouve pour la grandeur entre notre polatouche & le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de *Mahé* à S. A. S. M.gr le Prince de Condé, qui a eu aſſez de bonté pour me le faire voir & en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conſervé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps; il ſe trouve non-ſeulement à Mahé, mais aux îles Philippines, & vraiſemblablement



LE RAT DE MADAGASCAR.

dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar; c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie & même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces & demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caractères, tel que le prolongement de la peau qui est tout-à-fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur & assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, & c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *Taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques Voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche 1.° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq. 2.° Par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces & demi; d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres. 3.° Il paroît que les yeux & les oreilles de ce grand écureuil volant, sont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & que les moustaches noires, sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4.° La face est toute noire; les côtés de la tête & des joues sont mêlés de

poils noirâtres & de poils blancs; le deſſus du nez & le tour des yeux ſont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles ſont de grands poils brun-muſc ou minime qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne ſe voit point ſur le polatouche. Le deſſus de la tête & de tout le corps, juſqu'auprès de la queue, eſt jaſpé de poils noirs & blancs où le noir domine, car le poil blanc eſt noirâtre à ſon origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de diſtance de ſon extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un blanc gris-terne, & cette couleur s'étend juſque ſous le ventre. 5.° Le prolongement de la peau eſt couvert au-deſſus de poils d'un brun-muſc, & en deſſous de poils cendrés & jaunâtres. Les jambes ſont d'un roux-noir qui ſe réunit au-deſſus de la queue, & rend la partie ſupérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement juſqu'au noir, qui eſt la couleur de l'extrémité de la queue. 6.° Les pieds de ce grand écureuil volant, ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts ſont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le ſont de poils blancs. Les ongles ſont courbes & aſſez minces, & leur empatement eſt large & crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rapports & celui de la reſſemblance de la queue, a fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avoient apporté. Au reſte, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes & demie de longueur, & le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes ſeulement

ſeulement, quoiqu'il ſoit d'une forme plus alongée que ceux de devant.

On peut voir *(planche XXI)* la figure de cet animal rare que M. de Sève a deſſiné auſſi parfaitement que l'état de ſa dépouille pouvoit le permettre ; nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conſéquence d'un paſſage que nous avons trouvé dans les Voyageurs, & que je dois rapporter ici :

Les îles Philippines ſont le ſeul endroit où l'on voit une eſpèce de chat volant, de la grandeur des lièvres & de la couleur des renards, auxquels les Inſulaires donnent le nom de *Taguan*. Ils ont des ailes comme les chauve-ſouris, mais couvertes de poil, dont ils ſe ſervent pour ſauter d'un arbre ſur l'autre, à la diſtance de trente palmes *(h)*.

Après avoir rédigé cet article, l'Ouvrage de M. Voſmaër qui contient la deſcription de quelques animaux quadrupèdes & de quelques oiſeaux, m'eſt tombé entre les mains; j'y ai vu avec plaiſir la deſcription de ce grand écureuil volant, & quelques notices au ſujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Voſmaër dit, qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange.

Ils dormoient, dit-il, preſque toute la journée; quand on les pouſſoit vivement, ils faiſoient bien un petit ſaut comme pour voler, mais ils s'eſquivoient d'abord avec frayeur, car ils ſont peureux; ils aiment beaucoup la chaleur, & ſi on les découvroit,

(h) Hiſtoire générale des Voyages, *Tome X, page 410.*

ils se fourroient au plus vîte sous de la laine qu'on leur donnoit pour se coucher; leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, &c. qu'ils mangeoient de la même façon que les écureuils avec leurs pattes de devant & assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement, la différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux qui paroissent fort délicats *(i)*.

Ce que je viens de citer, d'après M. Vosmaër, est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès; il se tient tout le jour fourré dans du coton, & n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture; il a un très-petit cri, comme une souris qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites; son poil est de la plus grande finesse au toucher; on a de la peine à lui faire étendre ses membranes, il faut pour cela le jucher haut & l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas; ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paroît extrêmement frilleux, & je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisqu'en France si on ne le tenoit pas dans la chambre, & qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher & même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

(i) Description d'un écureuil volant, par M. Vosmaër, *page 9*. Amsterdam, 1767.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

Le polatouche décrit par M. de Buffon, a sans contredit une grande conformité avec celui-ci ; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

Le grand écureuil volant que je décris *(k)*, ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle, conservé à Leyde dans le Cabinet de l'Académie.

Valentin est le premier qui en ait parlé, il dit, qu'il se trouve dans l'île de *Gilolo,* il appelle ces animaux des *Civettes volantes ;* il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu-près semblables à celles des guenons; lorsqu'ils sont en repos on ne voit point leurs ailes, ils sont sauvages & peureux; ils ont la tête rousse avec un mélange de gris-foncé, les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans & en dehors; ils mordent fortement & sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit, quelques-uns les appellent des *Singes volans ;* ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avoit la tête plus effilée & ressembloit davantage à un *coescoes,* ayant le poil gris depuis le museau avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps & s'étendoit, elle est garnie d'un poil plus blanc par-dessous & blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre il étend ses membranes & il paroît comme s'il étoit aplati.

Dans l'Ouvrage de M. l'abbé Prevost, on trouve un passage

(k) Ce nom me paroît plus propre que celui de *Chat volant,* sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents & les griffes, ont plus de rapport avec les *Écureuils,* que n'en a la simple queue velue, qui est particuliere au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettres édifiantes, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *Taguan.*

J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. *Hecteren* à la Haye, tous deux femelles, de couleur chatain-clair sur le corps, plus foncé sur le dos, & le bout de la queue noirâtre : la différence de sexe se connoissoit à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine & au ventre ; les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps de l'animal	1.	5.	"
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant	"	$4\frac{3}{4}$.	"
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière	"	$5\frac{1}{2}$.	"
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil	1.	8.	"
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des onglets d'un côté à l'autre, donne	1.	"	6.
Et celle des pieds de derrière	1.	3.	"

La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun-clair très-court & très-fin ; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun-fauve, les paupières paroissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs & très-roides ; le nez est sans poils, les dents sont comme celles des écureuils au nombre de deux en dessus, & deux en dessous, d'un jaune-foncé, les intérieures sont fort longues, les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.



LE TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.
Le prolongement de la peau étendue.



LE TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT

Ses pieds de devant & de derrière, sur-tout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, sur-tout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, & ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, & ne paroit que comme un simple appendice. Les onglets sont fort grands & aigus, noirs en devant, blancs en dessous, & larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant & ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, & ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu-clair, & garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant & de derrière, elle devient plus épaisse ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, & allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns & noirs, fort serrés. Sur les pattes de devant elle paroît lâche & pend auprès ou par-dessus, comme un lambeau qui est rond & revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs & gris.

La partie supérieure de la tête, le dos & l'origine de la queue sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, & les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc-grisâtre.

Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, & dispersés de façon que la queue paroît être ronde.

Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris-brun; le gosier d'un gris blanchâtre-clair, ainsi que la poitrine, le ventre & en dessous vers la queue. La peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés.

ADDITION

À l'article de la Loutre, vol. VII, page 134.

PONTOPPIDAN assure qu'en Norwège, la Loutre se trouve également autour des eaux salées, comme autour des eaux douces; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix, au moyen d'un petit sifflet: il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, & qu'une loutre apprivoisée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poisson à la maison *(a)*.

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres, la noire qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde qui est jaunâtre, & qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres, & une troisième espèce beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, & qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guyane le long de toutes les rivières & des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses, elles sont farouches & ne se laissent point approcher; pour les avoir il faut les surprendre; elles ont la dent

(a) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

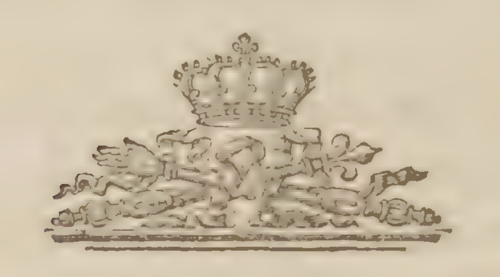
cruelle, & ſe défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creuſent au bord des eaux ; on en élève ſouvent dans les maiſons : j'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guyane, s'accoutument facilement à la domeſticité, & deviennent incommodes par leur grande familiarité *(b)*.

M. Aublet, ſavant Botaniſte, que nous avons déjà cité, & M. Olivier, Chirurgien du Roi, qui ont demeuré tous deux long-temps à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, m'ont aſſuré qu'il y avoit des loutres ſi groſſes, qu'elles peſoient juſqu'à quatre-vingt-dix & cent livres; elles ſe tiennent dans les grandes rivières qui ne ſont pas fort fréquentées, & on voit leur tête au-deſſus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin ; leur poil eſt très-doux, mais plus court que celui du caſtor ; leur couleur ordinaire eſt d'un brun-minime ; ces loutres vivent de poiſſon, & mangent auſſi les graines qui tombent dans l'eau ſur le bord des fleuves.

Nous donnons ici *(planche XXII)* la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guyane, ſous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne*, & qui nous paroît être la troiſième eſpèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que ſept pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps ; cette petite loutre a la queue ſans poil, comme le rat d'eau, longue de ſix pouces ſept lignes, & cinq lignes de groſſeur à l'origine, allant toujours en diminuant juſqu'à l'extrémité

(b) Obſervations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

qui eſt blanche, tandis que tout le reſte de la queue eſt brun, & au lieu de poil elle eſt couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle eſt plate par-deſſous & convexe par-deſſus. Les mouſtaches ont un pouce de long auſſi-bien que les grands poils qui ſont au-deſſus des yeux; tout le deſſous de la tête & du corps eſt blanc, ainſi que le dedans des jambes de devant. Le deſſus & les côtés de la tête & du corps ſont marqués de grandes taches d'un brun-noirâtre, dont les intervalles ſont remplis par un gris-jaunatre. Les taches noires ſont ſymétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au-deſſus de l'œil; les oreilles ſont grandes & paroiſſent un peu plus alongées que celles de nos loutres. Les jambes ſont fort courtes, les pieds de devant ont cinq doigts ſans membranes, les pieds de derrière ont auſſi cinq doigts, mais avec des membranes.



ADDITION



LA PETITE LOUTRE DE LA GUYANE.

ADDITION

Aux articles de la Fouine, vol. VII, page 161; *& de la Zibeline,* vol. XIII, page 309.

DE LA FOUINE.

Nous donnons ici *(planche XXIII)* la figure d'un animal Américain, qui a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, & qui est en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru dans toutes ses autres parties si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir & de blanc, par les taches de la tête, & par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, elle est plus grande par conséquent que notre fouine qui n'a que seize pouces & demi ou dix-sept pouces; mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus alongé que celui de nos fouines, il est tout noir, & ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou, & se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-dessus des yeux qui s'étend sur tout le front, enveloppe les

oreilles, & forme le long du cou une bande blanche & étroite qui se perd au-de-là du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout-à-fait semblables à celles de nos fouines; le dessus de la tête paroit gris & mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris-cendré, & le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'est-à-dire, de poil blanc & de poil noirâtre. Ces poils sont gris & cendrés à leur origine, ensuite bruns, noirs & blancs à leur extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir-brun qui s'étend sous le cou & diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun-clair ou châtain. Les jambes & les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir-roussâtre, & les doigts des pieds ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils & des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, & le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux; la queuë est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité, ce poil est châtain ou brun-clair mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, est celui dont nous donnons ici la figure (*planche XXIV*). Il a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768, il avoit quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle étoit longue de huit pouces, plus large & plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal étoit bas de jambe comme nos fouines ou nos

martres. La forme de la tête eſt fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne ſont pas ſemblables. Le corps eſt couvert d'un poil laineux, il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

DE LA ZIBELINE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la Zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs Ruſſes, & qui ont été inſérés dans les derniers volumes de l'Hiſtoire générale des Voyages.

Les zibelines vivent dans des trous, leurs nids ſont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mouſſe, ou ſous leurs racines, ou ſur des hauteurs parſemées de rochers. Elles conſtruiſent ces nids de mouſſe, de branches & de gazon. Elles reſtent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, & le reſte du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle ſaiſon, elles ſe nourriſſent de belettes, d'hermines, d'écureuils & ſur-tout de lièvres. Mais dans le temps des fruits, elles mangent des baies, & plus volontiers le fruit du ſorbier. En hiver, elles attrapent des oiſeaux & des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles ſe retirent dans leurs trous où elles reſtent quelquefois trois ſemaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, & ſouvent excitent des combats ſanglans entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, & font depuis trois juſqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant quatre ou ſix ſemaines.

On ne les chaſſe qu'en hiver, & les chaſſeurs vont enſemble juſqu'au nombre de quarante à cette chaſſe; ils y vont en canots, & prennent des proviſions pour trois ou quatre mois. Ils ont un

Chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, & tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des piéges; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois, & sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson, qu'on a mis pour amorce, la bascule tombe & la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, & l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, & se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien; ce filet a treize toises de long, sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre, & quand elle est bien embarrassée dans le filet les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général & on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel (a).

(a) Histoire générale des Voyages, *tome XIX, pages 144 & suivantes.*





Seve d. C haussard s.

LA FOUINE DE LA GUYANE.



LA PETITE FOUINE DE LA GUYANE.

ADDITION

Aux articles de la Belette & de l'Hermine, volume VII, page 240 ; *du Surikate, de la Mangouſte & du Vanſire*, volume XIII, pages 72, 150 & 167.

DE L'HERMINE.

JE dois citer ici avec éloge & reconnoiſſance une lettre qui m'a été écrite par Madame la comteſſe de Noyan, datée au château de la Mancelière en Bretagne, le 20 juillet 1771.

Vous êtes trop juſte, Monſieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offenſés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvoit apprivoiſer. J'en ai une depuis un mois que l'on a priſe dans mon jardin, qui reconnoiſſante des ſoins que je prends d'elle, vient m'embraſſer, me lècher & jouer avec moi comme le pourroit faire un petit chien. Elle eſt à peu-près de la taille d'une belette, rouſſâtre ſur le dos, le ventre & les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ſes jolies petites pattes; ſa bouche bien fendue, & ſes dents pointues comme des aiguilles. Le tour des oreilles blanc, la barbe longue, blanche & noire, & le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité ſurpaſſe celle de l'écureuil. . . . Cette jolie petite bête jouiſſant de ſa liberté juſqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos ſacs d'ouvrages & tout ce qu'elle peut emporter.

J'avoue que je ne me ſuis peut-être pas aſſez occupé de l'éducation des belettes & des hermines que j'ai fait

nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque Madame de Noyan, & d'autant moins que voici un ſecond exemple qui confirme le premier.

M. Giely de Mornas, dans le Comtat Venaiſſin, m'écrit dans les termes ſuivans :

Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, réſolut d'en élever une, & le ſuccès répondit promptement à ſes ſoins. Ce petit animal s'attacha à lui, & il s'amuſa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le ſuivit conſtamment, & ſans prendre le change pendant plus de ſix cents pas, & dans tous les détours qu'il fit à travers les ſpectateurs. Cet homme donna enſuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiſer eſt de les manier ſouvent en leur paſſant doucement la main ſur le dos, mais auſſi de les gronder & même de les battre ſi elles mordent. Elle eſt comme la belette ordinaire & le rouſſelet, rouſſe ſupérieurement & blanche inférieurement. Le fouet de la queue eſt d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que cinq ſemaines, & j'ignore ſi avec l'âge ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'eſt pas blanc comme au rouſſelet, mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant blanches, les deux de derrière étant rouſſes même par-deſſous. Elle a une petite tache blanche ſur le nez, & deux petites taches rouſſes oblongues, iſolées dans le blanc au-deſſous des yeux, ſelon la longueur du muſeau. Elle n'exhale encore aucune mauvaiſe odeur, & ma femme qui a élevé pluſieurs de ces animaux, aſſure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédoit & les irritoit. On la nourrit de lait, de viande bouillie & d'eau; elle mange peu & prend ſon repas en moins de quinze ſecondes; à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui préſente. Cet animal eſt propre, & s'il dort

ſur vous, & que ſes beſoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

Au ſurplus cette belette eſt très-familiere & très-gaie; ce n'eſt pas contrainte ni tolérance, c'eſt plaiſir, goût, attachement. Rechercher les careſſes, provoquer les agaceries, ſe coucher ſur le dos, & répondre à la main qui la flatte de mille petits coups de pattes & de dents très-aiguës, dont elle ſait modérer & retenir l'impreſſion au ſimple chatouillement, ſans jamais s'oublier; me ſuivre partout, me grimper & parcourir tout le corps; s'inſinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon ſein, & de-là m'inviter au badinage, dormir ſur moi, manger à table ſur mon aſſiette, boire dans mon gobelet, me baiſer la bouche & ſucer ma ſalive qu'elle paroît aimer beaucoup. (Sa langue eſt rude comme celle du chat). Folâtrer ſans ceſſe ſur mon bureau pendant que j'écris, & jouer ſeule & ſans agacerie ni retour de ma part avec mes mains & ma plume: voilà la mignarderie de ce petit animal...... Si je me prête à ſon jeu, il le continuera deux heures de ſuite & juſqu'à la laſſitude *(a)*.

Par une ſeconde lettre de M. Giely de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que ſa belette a été tuée par accident, & il ajoute les obſervations ſuivantes:

1.° Ses excrémens commençoient à empuantir le lieu où je la logeois; il faut y appoſer beaucoup de ſoins & de propreté, & la nourrir plus ſouvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2.° Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend ſon repas, dans ce court intervalle elle eſt intraitable.

3.° Elle me ſaigna des pouſſins qu'on avoit placés à ſa portée par inadvertance, mais elle n'a jamais oſé attaquer de front de gros poulets que j'engraiſſois en cage; ils la harceloient & la mettoient

(a) Lettre de M. Giely à M. de Buffon, *Mornas, 16 juin 1775.*

en fuite à coups de bec. Il étoit amuſant d'obſerver les ruſes & les feintes qu'elle employoit pour tâcher de les ſurprendre.

4.° Quand à ſa familiarité & aux grâces de ſon badinage & même à ſon attachement, je n'ai rien avancé qui ne ſe ſoit ſoutenu juſqu'à ſa fin prématurée. Seulement elle s'oublioit par fois dans la chaleur de ſes agaceries, & comme par tranſports elle ſerroit un peu trop les dents; mais la correction opéroit d'abord l'amendement. Il faut lorſqu'on la corrige, la gronder & la frapper poſtérieurement & jamais vers la tête, ce qui les irrite.

5.° Elle n'avoit pas beaucoup groſſi, & étoit probablement de la petite eſpèce; car lors de ſon accident, c'eſt-à-dire, ayant plus de deux mois, tout ſon corps gliſſoit encore dans le même collier.

On trouve dans l'Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan, les obſervations ſuivantes :

En Norwège, l'hermine fait ſa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourroit bien être de l'eſpèce des belettes. Sa peau eſt blanche, à l'exception du cou qui eſt taché de noir. Celles de Norwège & de Lapponie, conſervent leur blancheur mieux que celles de Moſcovie, qui jauniſſent plus facilement; & c'eſt par cette raiſon que les premières ſont recherchées à Péterſbourg même. L'hermine prend des ſouris comme les chats, & emporte ſa proie quand cela lui eſt poſſible. Elle aime particulièrement les œufs, & lorſque la mer eſt calme, elle paſſe à la nage dans les îles voiſines des côtes de Norwège, où elle trouve une grande quantité d'oiſeaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits ſur une île, les ramène au continent ſur un morceau de bois qu'elle dirige avec ſon muſeau. Quelque petit que ſoit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan & l'ours; il ſaute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, & s'y accroche ſi fortement avec ſes dents, qu'ils ne peuvent s'en débarraſſer. Il ſurprend de la même manière les aigles & les coqs de bruyère, ſur

leſquels

lesquels il s'attache, & ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber *(b)*.

LE GRISON.

VOICI *(pl. XXV)* une espèce voisine de celle de la belette & de l'hermine, & que nous ne connoissions pas. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description & la figure sous le nom de *Grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon Ouvrage, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier :

J'ai reçu, dit-il, de Surinam, le petit animal qui est représenté dans la *planche VIII (c)*; & dans la liste de ce que contenoit la caisse où il étoit renfermé, il étoit nommé *Belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *Grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, & qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun-foncé, & dont la pointe est blanche; ce qui forme un gris où le brun domine; mais le dessus de la tête & du cou est d'un gris plus clair, parce que là les poils sont fort courts, & que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, tout le dessous du corps & les jambes, sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule, & passe par-dessous les oreilles, au-dessus des yeux & du nez, & s'étend jusqu'à l'autre épaule.

La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; ses oreilles qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; ses yeux sont grands : sa gueule est armée de dents

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, *Juin 1756*.

(c) Édition de Hollande, *tome XV*.

machelières & de dents canines fortes & pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire, mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles; les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres; la queue, qui est assez longue, se termine en pointe.

La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport; ainsi je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam sous le nom de belette grise. Cependant ce n'est pas une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre & la forme de ses dents; il n'a pas le corps aussi alongé, & ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connois aucun Auteur ni Voyageur qui en ait parlé, & l'individu qui m'a été envoyé, est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui avoient séjourné long-temps à Surinam, mais il leur étoit inconnu; ainsi il doit être rare dans les lieux où il est originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé, ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure. Voici ses dimensions:

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	//	7.	//
Hauteur du train de devant.................	//	2.	6.
Hauteur du train de derrière................	//	3.	4.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....................	//	2.	2.
Circonférence du bout du museau............	//	1.	11.
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	//	3.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche..........	//	1.	7.
Distance entre les deux naseaux.............	//	//	3.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil......................	//	//	8.



D. Sève del. — L. C.t Sculp.

LE GRISON.

	pieds.	pouces.	lignes.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.	"	"	6.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	"	3.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ſuivant la courbure du chanfrein. .	"	"	10.
La même diſtance meſurée en ligne droite.	"	"	8.
Circonférence de la tête priſe entre les yeux & les oreilles.	"	4.	5.
Longueur des oreilles.	"	"	5.
Largeur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure.	"	I	9.
Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas en droite ligne.	"	1.	6.
Circonférence du cou.	"	2.	11.
Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant.	"	4.	3.
Circonférence priſe à l'endroit le plus gros.	"	5.	5.
Circonférence priſe devant les jambes de derrière.	"	5.	"
Longueur du tronçon de la queue.	"	1.	10.

DU SURIKATE.

NOUS avons dit *tome X, page 73*, que le Surikate ne faiſoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques perſonnes adultes, & entre autres le maître de la maiſon qu'il avoit pris en averſion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maiſon, mais qu'il a mordu nombre d'autres perſonnes des deux ſexes. M. de Sève a obſervé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre; lorſque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez ſe plioit pendant qu'il flairoit, & ſuivant l'odeur qu'il

recevoit de la perſonne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'eſt trouvé conſtamment ſur un aſſez grand nombre de gens qui ont riſqué l'épreuve, & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que quand il avoit mordu une fois quelqu'un il le mordoit toujours; en ſorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaiſoient ſi fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre, & quand il ne pouvoit pas attraper les jambes il ſe jetoit ſur les ſouliers & ſur les jupons qu'il déchiroit, il employoit même quelquefois la ruſe pour approcher les perſonnes qu'il vouloit mordre.

M. Voſmaër, dans une note, *page 7*, de ſa deſcription d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juſte & dont je dois témoigner ici ma reconnoiſſance.

M. de Buffon (dit M. Voſmaër) a vraiſemblablement été trompé ſur le nom de ſurikate & ſur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. M.gr le Prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adreſſé deux de ſexe différent, mais dont la femelle eſt morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention, & il paroît qu'il ne ſe trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le Gouverneur, que je reçus en même temps, & où il eſt dit: *J'ai encore remis, audit Capitaine, deux petits animaux vivans, mâle & femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre eſpèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, & de bien loin, des déſerts & montagnes de pierres de cette vaſte contrée. Ils ſont fort doux, gentils & mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs cruds & des fourmis quand ils*

peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils.

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, & ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste; j'y souscris avec plaisir, car quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, & que je l'aie décrit & fait représenter *vol. XIII, page 72 & planche VIII*, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de Surikate, & qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, & nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

DE LA MANGOUSTE.

NOUS donnons ici *(planche XXVI)* la figure d'une grande Mangouste, qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros & un peu moins long; le poil plus hérissé & plus long, les ongles aussi plus longs; la queue plus hérissée & aussi plus longue à proportion du corps.

DU VANSIRE.

LE Vansire est, comme nous l'avons dit, un animal

de Madagaſcar & de l'intérieur de l'Afrique, qui reſſemble beaucoup au ſuret, à l'exception du nombre & de la forme des dents, & de la longueur de la queue qui eſt beaucoup plus grande dans le vanſire que dans notre furet. Nous donnons ici *(planche XXVII)* la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, ſous le nom de *Neipſe;* par ſa forme auſſi-bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une eſpèce de furet, car *nems* ou *nims* eſt le nom du furet en langue Arabe; & ces furets d'Arabie, ou ces *nems* reſſemblent beaucoup plus au vanſire qu'à nos furets d'Europe. Voici la deſcription qu'en a faite M. de Sève.

Le *Nems* eſt un vrai furet, à le conſidérer dans le détail de ſa forme & de ſa ſoupleſſe: quand il marche, il s'alonge & paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle & avoit treize pouces dix lignes de longueur du muſeau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant eſt de cinq pouces ſix lignes, celle du train de derrière ſix pouces ſix lignes; l'oreille eſt ſans poil & de la même forme que celle du furet commun. Son œil eſt vif & l'iris d'un fauve-foncé. Son muſeau, qui eſt très-fin, ne m'a pas paru avoir de mouſtaches; tout le corps eſt couvert d'un poil long, jaſpé d'un brun-foncé, mêlé d'un blanc-ſale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que par ſes rayures il reſſemble au lapin *riche.* Le ventre eſt couvert d'un poil fauve-clair ſans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, eſt d'une couleur jaunâtre-claire, & ſur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil eſt court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits, règne par-tout ſans mélange, ſe continue & ſe perd en diminuant dans les parties de la tête au-deſſus des yeux. Ses jambes ſont couvertes d'un poil ras fauve-foncé;



LA GRANDE MANGOUSTE.



de Sève del. Chauffard

LE NEMS.

les pattes ont quatre doigts & un petit doigt par-derrière. Les ongles sont petits & noirs, la queue qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, & très-menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaspés comme sur le corps, couvrent cette queue. Cet animal ne boit point à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.

ADDITION

Aux articles de la Marmotte, volume VIII, page 219; *du Castor*, page 282; *des Souris & Rats*, volume VII; *du Rat de blé* ou *Hamster*, volume XIII, page 117; *du Soulik*, volume XV, page 144; *& de la Taupe*, volume VIII, page 81.

DE LA MARMOTTE.

NOUS donnons ici la figure *(planche XXVIII)* de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *Monax, Marmotte de Canada.* Le dessin nous en a été envoyé par M. Colinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paroît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes & le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue & moins fournie dans le monax que dans notre marmotte, en sorte qu'on doit regarder cet

animal du Canada, comme une eſpèce voiſine, plutôt que comme une ſimple variété de la marmotte des Alpes. Je préſume qu'on peut rapporter à cette eſpèce, l'animal dont parle le baron de la Hontan *(a)*, & qu'il nomme ſiffleur; il dit, qu'il ſe trouve dans les pays ſeptentrionaux du Canada, qu'il approche du lièvre pour la groſſeur, mais qu'il eſt plus court de corps; que la peau en eſt fort eſtimée, & qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en eſt pas bonne à manger; il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux ſiffleurs, parce qu'ils ſifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorſque le temps eſt beau. Il dit avoir entendu lui-même ce ſifflet à diverſes repriſes. On ſait que nos marmottes des Alpes ſifflent de même & d'un ton très-aigu.

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

LES voyageurs Ruſſes, ont trouvé dans les terres du Kamtſchatka, un animal qu'ils ont appelé *Marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication; ils diſent ſeulement que ſa peau reſſemble de loin, par ſes bigarures, au plumage varié d'un bel oiſeau; que cet animal ſe ſert, comme l'écureuil, de ſes pattes de devant pour manger, & qu'il ſe nourrit de racines, de baies & de noix de cèdre *(b)*. Je dois obſerver que cette expreſſion *noix de cèdre*, préſente une fauſſe idée, car le vrai cèdre porte

(a) Voyage du baron de la Hontan, *tome I, page 95*.

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 253*.

porte des cônes, & les autres arbres qu'on a désignés par le même nom de *cèdre*, portent des baies.

DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

C'EST encore à M. Allamand, savant naturaliste & Professeur à Leyde, que nous devons la première connoissance de cet animal; M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *Cavia Capensis*, & ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *Marmotte bâtarde d'Afrique;* tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avoit envoyé une gravure. Il marquoit à ce sujet à M. Daubenton:

Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-espérance. Il n'est pas tout-à-fait aussi-bien représenté que je le desirerois, mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion si vous souhaitez de le voir.

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il étoit arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivans, & que nous espérions que quelque Naturaliste en feroit une bonne description. En effet, M.rs Pallas & Vosmaër, ont tous deux décrit cet animal, & je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-espérance sous le nom de *Blaireau des rochers;* vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers & dans la terre, comme le blaireau auquel néanmoins il ne ressemble point. Il ressemble plus

à la marmotte, & cependant il en differe..... C'eſt Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, & a dit, qu'il reſſemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau.

Nous adopterons donc la dénomination de marmotte du Cap, & nous la préférerons à celle de cavia du Cap, parce que l'animal dont il eſt ici queſtion, eſt très-différent du cavia ou cabiai. 1.° Par le climat, le cavia ou cabiai étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne ſe trouve qu'en Afrique. 2.° Parce que le nom de cavia eſt un mot Braſilien, qui ne doit point être tranſporté en Afrique, puiſqu'il appartient au cavia qui eſt le vrai cabiai, & au cavia-cobaïa qui eſt le cochon-d'inde. 3.° Enfin parce que le cabiai eſt un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers & les terres les plus sèches qu'elle peut creuſer avec ſes ongles *(voyez la figure, pl. XXIX).*

Le premier animal de cette eſpèce, dit M. Voſmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le Prince d'Orange, par M. Tulbagh, & on en conſerve la dépouille dans le cabinet de ce Prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui eſt arrivé depuis; il étoit auſſi fort jeune & très-petit, celui que je vais décrire, étoit un mâle, & il m'a été envoyé par M. Berg-meyer, d'Amſterdam.... Le genre de vie de ces animaux, ſuivant les informations qui m'en ont été données, eſt fort triſte, dormant ſouvent pendant la journée. Leur mouvement eſt lent & s'exécute par bonds. Mais dans leur état de Nature, peut-être eſt-il auſſi vif que celui des lapins; ils pouſſent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus & perçans.

Je remarquerai en paſſant, que ce caractère rapproche

encore cet animal de la marmotte, car on ſait que nos marmottes des Alpes ſont ſouvent entendre un ſifflet fort aigu.

On nourriſſoit en Hollande, cette marmotte du Cap, continue M. Voſmaër, avec du pain & diverſes ſortes d'herbes potagères. Il eſt fort vraiſemblable que ces animaux ne portent pas long-temps leurs petits, qu'ils mettent bas ſouvent & en grand nombre. La forme de leurs pieds paroît auſſi dénoter qu'ils ſont propres à fouir la terre; cet animal étant mort à Amſterdam, je le donnai à M. Pallas pour le diſſéquer.

Il reſſemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il eſt plus gros & plus ramaſſé: le ventre eſt ſur-tout fort gros; les yeux ſont beaux & médiocrement grands; les paupières ont en deſſous & en deſſus, quelques petits poils courts & noirs, au-deſſus deſquels on en voit cinq ou ſix auſſi noirs, mais longs, qui ſortent à peu-près du coin de la paupière antérieure, & retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles mouſtaches ſur la lèvre ſupérieure vers le milieu du muſeau.

Le nez eſt ſans poil, noir, & comme diviſé par une fine couture qui deſcend juſque ſur la lèvre: les narines paroiſſent comme un cordon rompu au milieu: ſous le muſeau, vers le goſier & ſur les joues on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs & tous plus roides que l'autre poil; des poils de même eſpèce ſont ſemés de diſtance en diſtance ſur tout le corps... Le palais de la bouche a huit cannelures ou ſillons profonds; la langue eſt fort épaiſſe, paſſablement longue, garnie de petits mamelons & ovale à ſon extrémité. La mâchoire ſupérieure a deux dents fort longues, ſaillantes au-devant du muſeau & écartées l'une de l'autre; elles ont la forme d'un triangle alongé & aplati. Les dents de la mâchoire inférieure ſont poſées au-devant du muſeau, elles ſont coupantes, fort ſerrées & au nombre de quatre; elles ſont aſſez longues, plates & larges..... Les dents molaires ſont aſſez groſſes, quatre en haut & quatre en bas de chaque côté; on en

pourroit compter une cinquième plus petite que les autres..... Cet animal a les jambes de devant fort courtes & cachées à moitié sous la peau du corps. Les pieds sont nus & ne présentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparens & celui du milieu le plus long, le quatrième qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres & comme adhérent au troisième; le bout de ces doigts est armé d'onglets courts & ronds, attachés à la peau, de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe, le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin..... Il n'y a pas le moindre indice de queue; l'anus se montre fort long, & le prépuce en bourlet rond découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun-fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il est plus foncé sur la tête & sur le dos, & il est blanchâtre sur la poitrine & le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou tout près des épaules; cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant, & en général le poil est doux & laineux.

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal, on la trouvera dans l'Ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre, *Spicilegia zoologica.* Cet habile Naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, & il faudroit la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

DU CASTOR.

NOUS avons dit que le Castor étoit un animal commun aux deux continens; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada; on peut les apprivoiser aisément, & même leur apprendre à pêcher



De Seve del.   Mag. Ph. Renouart Sculp.

LE MONAX ou MARMOTTE *du Canada*.





LA MARMOTTE DU CAP.

du poiſſon & le rapporter à la maiſon; M. Kalm aſſure ce fait.

J'ai vu, dit-il, en Amérique des caſtors tellement apprivoiſés, qu'on les envoyoit à la pêche, & qu'ils rapportoient leurs priſes à leur maître. J'y ai vu auſſi quelques loutres qui étoient ſi fort accoutumées avec les chiens & avec leurs maîtres qu'elles les ſuivoient, les accompagnoient dans le bateau, ſautoient dans l'eau & le moment d'après revenoient avec un poiſſon *(e)*.

Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un caſtor qu'on élevoit dans la chambre, & qu'on manioit comme on vouloit; on m'aſſura que cet animal faiſoit quelquefois des voyages à une diſtance très-conſidérable, & qu'il enlevoit aux autres caſtors leurs femelles qu'il ramenoit à la maiſon, & qu'après le temps de la chaleur paſſée, elles s'en retournoient ſeules & ſans qu'il les conduisît *(d)*.

DES SOURIS ET DES RATS.

NOUS donnons ici *(planche XXX)* la figure de la Souris commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *planche XXXIX, volume VII.*

Nous avons dit à l'article de la ſouris, que les ſouris blanches aux yeux rouges n'étoient qu'une variété, une ſorte de dégénération dans l'eſpèce de la ſouris; cette variété ſe trouve non-ſeulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales & ſeptentrionales des deux continens.

Les ſouris blanches aux yeux rouges, dit Pontoppidan, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem*, mais on

(c) Voyage de Kalm, *tome II, page 350.*

(d) Voyage de Kamtſchatka, *page 73.*

ne sait si elles y sont indigènes ou si elles y ont été apportées des Indes orientales.

Cette dernière présomption ne paroît fondée sur rien, & il y a plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwège, comme elles se trouvent quelquefois par-tout ailleurs dans notre continent; & les souris en général se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre, qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, sur-tout dans les Colonies les plus habitées: le même Auteur ajoute,

que les rats de bois & les rats d'eau, ne peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norwège, & qu'il y a plusieurs districts, comme celui de *Hardenver*, dans le diocèse de *Berguen*, & d'autres dans le diocèse d'*Aggerhum* où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de *Vormen*, & que lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté, c'est-à-dire, à la partie boréale de cette rivière, ils y périssent en peu de temps; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux.

Ces faits peuvent être vrais, mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un Auteur qui mérite foi entière.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit; que les rats transportés d'Europe à l'Isle-de-France par les vaisseaux, s'y étoient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandois: les François en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M.



LA SOURIS.

de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir, il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, & l'on croit que lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin il le fait aigrir *(e)*. Il me paroît que ce rat d'Inde qui répand une odeur de musc, pourroit être le même rat que les Portugais ont appelé *Chéroso* ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz, en a parlé;

il est, dit-il, extrêmement petit, il est à peu-près de la figure d'un furet, sa morsure est venimeuse, quand il entre dans une chambre on le sent incontinent, & on l'entend crier *kric, kric, kric (f)*.

Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *Rat de senteur;* les voyageurs Hollandois en ont fait mention; ils disent, qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir *(g)*.

DU HAMSTER ou RAT DE BLÉ.

On trouve dans la Gazette de Littérature du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, & tirées d'un Ouvrage allemand, de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

Le rat de blé, en Allemand *Hamster,* ne pouvoit être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où dans une seule année on en a livré onze mille cinq cents soixante-quatorze peaux à

(e) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.

(f) Voyage de la Boullaye-le-Gouz, *page 256*.

(g) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, *tome VII, page 275*.

l'hôtel-de-ville; dans une autre cinquante-quatre mille quatre cents vingt-neuf, & une troisième fois quatre-vingts mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il est irrité le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps, comme 1 est à 193.

Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux, il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes : il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espèce, & tue quelquefois dans sa furie sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus foibles, aussi-bien que les souris & les oiseaux, & il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits & de grains. Il boit peu, la femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver ; elle porte quatre semaines & fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *Iltis (h)*, tue le hamster.

Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration, ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le sang demeure fluide, les intestins immobiles ne sont pas irritables; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout est froid en lui : au grand air il ne s'engourdit jamais. M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement.

Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; mais il fait bien plus de mal qu'elles *(i)*.

Nous eussions desiré que M. Sulzer eût indiqué

(h) L'Iltis désigne le Putois & non pas un Rat, comme le dit ici l'Auteur.

(i) Observations sur le Rat de blé, par M. Sulzer. *Gazette de Littérature, 13 Septembre 1774.*

précisément

précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent, car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit *volume XIII, page 125*, que dans une chambre sans feu où il geloit assez fort pour y glacer l'eau, un hamster qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon Ouvrage, & que je viens de recevoir.

ADDITION *de l'Éditeur Hollandois.*

LE HAMSTER.*

LE Hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes & presque sans poil, la queue courte & à demi-nue, les yeux ronds & sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc & de noir; tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, & n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque & dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe, ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouveroit pas un meilleur sort, si elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir & de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la Nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place

---

* Cet article est d'un Auteur anonyme, & se trouve *tome XIII, page 69* de l'Histoire Naturelle, *édition de Hollande.*

distinguée dans l'Histoire Naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, & le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, & l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terreins. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argilleuse lui convient aussi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Turinge, réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que par-tout ailleurs.

Le terrier que le hamster se creuse, à trois ou quatre pieds sous terre, consiste pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, & sert de logement, les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre, descend obliquement. L'autre qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire & sert pour entrer & sortir.

Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture; mais au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée & une sortie libre aux petits. Quelquefois la mère ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier; mais pour

l'ordinaire elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui pour l'ordinaire finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de sa femelle, & l'un & l'autre qui dans tout autre temps se persécutent & s'entretuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, & lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes & douloureuses.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le crû de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours ils essayent déjà à creuser la terre : peu après la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits; elle qui dans le temps de ses amours, défend si couragement son mari, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger, son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, & elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines & de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait

le premier fonds de fon magafin par ce que lui préfentent les champs voifins de fon établiffement, ce qui eft la raifon pourquoi l'on voit fouvent quelques-unes de fes chambres remplies d'une feule forte de grains. Quand les champs font moiffonnés, il va chercher plus loin fes provifions, & prend ce qu'il trouve dans fon chemin pour le porter dans fon habitation & l'y dépofer fans diftinction. Pour lui faciliter le tranfport de fa nourriture, la Nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce font deux poches membraneufes, liffes & luifantes en dehors, & parfemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui diftillent fans ceffe une certaine humidité, pour les tenir fouples & les rendre capables de réfifter aux accidens, que des grains fouvent roides & pointus pourroient caufer. Chacune de fes bajoues peut contenir une once & demie de grains, que cet animal de retour dans fa demeure, vide moyennant fes deux pieds de devant, qu'il preffe extérieurement contre fes joues, pour en faire fortir les grains. Quand on rencontre un hamfter, fes poches remplies de provifions, on peut le prendre avec la main, fans rifquer d'être mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais pour peu qu'on lui laiffe du temps, il vide promptement fes poches & fe met en défenfe. La quantité de provifions qu'on trouve dans les terriers, varie fuivant l'âge & le fexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamfters amaffent jufqu'à cent livres de grains, mais les jeunes & les femelles fe contentent de beaucoup moins. Les uns & les autres s'en fervent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils paffent à dormir & fans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, & pendant l'efpace de temps qui précède leur engourdiffement.

A l'approche de l'hiver, les hamfters fe retirent dans leurs habitations fouterraines, dont ils bouchent l'entrée avec foin. Ils y reftent tranquilles & vivent de leurs provifions, jufqu'à ce que le froid étant devenu plus fenfible, ils tombent dans un état d'engourdiffement femblable au fommeil le plus profond. Quand après ce temps-là

on ouvre un terrier, qu'on reconnoît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique, dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue & très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant: celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, & quand on veut écarter les paupières elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort, & tout le corps est froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement, qu'on voit le cœur se contracter & se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine *quinze pulsations dans une minute*, au *lieu qu'il y* en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé; la graisse est comme figée: les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verse, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paroît pas la sentir beaucoup: il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cause de cet engourdissement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-souris; mais pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve, qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre & de paille, on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver & assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures

& se rendormira de nouveau, quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore, que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles: on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche, comme pour bailler, & fait entendre des sons désagréables & semblables au ralement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de se mettre sur les pieds; mais tous ces mouvemens sont encore peu assurés & chancelans, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude il reste tranquille, comme pour se reconnoître & se reposer de ses fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger & à agir, comme il faisoit avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, & dans un lieu plus tempéré cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, & que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé & subit.

La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels & la fureur de se battre. Il paroît n'avoir d'autres passions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui

ſe trouve en ſon chemin, ſans faire attention à la ſupériorité des forces de l'ennemi. Ignorant abſolument l'art de ſauver ſa vie en ſe retirant du combat, il ſe laiſſe plutôt aſſommer de coups de bâton, que de céder. S'il trouve le moyen de ſaiſir la main d'un homme, il faut le tuer pour ſe débarraſſer de lui. La grandeur du cheval l'effraie auſſi peu que l'adreſſe du chien; ce dernier aime à lui donner la chaſſe: quand le hamſter l'aperçoit de loin, il commence par vider ſes poches, ſi par haſard il les a remplies de grains; enſuite il les enfle ſi prodigieuſement, que la tête & le cou ſurpaſſent beaucoup en groſſeur le reſte du corps; enfin il ſe redreſſe ſur ſes jambes de derrière & s'élance dans cette attitude ſur l'ennemi; s'il l'attrappe, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre par derrière & de l'étrangler. Cette fureur de ſe battre fait que le hamſter n'eſt en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de ſa race, ſans en excepter la femelle. Quand deux hamſters ſe rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, juſqu'à ce que le plus foible ſuccombe ſous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par ſe donner la chaſſe & ſe mordre; enſuite chacun ſe retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après ils renouvellent le combat, & continuent à ſe fuir & à ſe battre juſqu'à ce que l'un ou l'autre ſuccombe. Le vaincu ſert toujours de repas au vainqueur.

DU SOULIK.

NOUS donnons ici *(planche XXXI)* la figure de cet animal, qui manquoit dans nos volumes précédens; M. le Prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit Souliks, & de donner tous les ordres néceſſaires pour les faire arriver vivans

juſqu'en France; il s'adreſſa pour cela à M. le Général Betzki qui les envoya à M. le marquis de Beauſſet, alors Ambaſſadeur de France à la Cour de Péterſbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivans à Péterſbourg après un long voyage depuis la Sibérie, mais ils ont péri dans la traverſée depuis Péterſbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres ſoins néceſſaires à leur conſervation. On avoit recommandé de Sibérie, de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laiſſer à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher ſeulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caiſſe; de leur mettre dans cette même caiſſe une forte épaiſſeur de ſable aſſez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que dans leur état de nature ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déſerts, ſe font des tanières ſur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre ſoit noir. Leurs tanières ne ſont pas égales en profondeur, elles ſont de ſept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuſes, ayant deux, trois, quatre & cinq ſorties; leur diſtance eſt auſſi inégale, ayant depuis deux juſqu'à ſept pieds de ſéparation. Ils pratiquent dans ces tanières différens endroits, où en temps d'été ils font leurs proviſions pour l'hiver. Dans les terres labourées ils ramaſſent, pendant le temps de la moiſſon, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin & du chanvre qu'ils mettent ſéparément l'un de l'autre dans les endroits

préparés



LE SOULIK.

préparés exprès & d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramaſſent des graines de différentes herbes. En été ils ſe nourriſſent de grains, d'herbes, de racines & de jeunes ſouris; pour peu qu'elles ſoient groſſes, le ſoulik ne peut en faire ſa proie. Indépendamment des magaſins où ces animaux gardent leurs proviſions d'hiver, ils ſe pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour repoſer, & qui en ſont diſtans de quelques pieds; ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux juſqu'à cinq petits; ils naiſſent aveugles & ſans poil, & ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne ſait pas au juſte le temps de la geſtation des femelles. (Voyez ſur le ſoulik la deſcription qu'en a donné M. Daubenton, *volume XV, pages 195 & ſuivantes*).

DE LA TAUPE.

JE donne ici *(pl. XXXII)* la figure de la Taupe, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la *planche XII* du *volume VIII.*

Pontoppidan aſſure que la taupe ne ſe trouve en Norwège, que dans la partie orientale du pays, & que le reſte de ce royaume eſt tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir *(k)*.

TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS donnons ici *(pl. XXXIII)* la figure d'une

(k) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

Taupe qui ſe trouve au cap de Bonne-eſpérance, & dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, Correſpondant du Cabinet. Cette taupe reſſemble aſſez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux qu'elle a très-petits, par les oreilles qui ne ſont point apparentes, & par la queue qu'il faut chercher dans le poil, & qui eſt à peu-près de la même longueur que celle de notre taupe, mais elle en diffère par la tête qu'elle a plus groſſe, & par le muſeau qui reſſemble à celui du cochon-d'inde. Les pieds de devant ſont auſſi différens; le poil du corps n'eſt pas noir, mais d'un brun minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue eſt couverte de grands poils d'un jaune-blanchâtre, & en général le poil de cette taupe du Cap, eſt plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainſi l'on doit conclure de toutes ces différences, que c'eſt une eſpece particulière, & qui quoique voiſine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une ſimple variété.

TAUPE DE PENSILVANIE.

Il y a, dit M. Kalm, en Penſilvanie une eſpèce de Taupe qui ſe nourrit principalement de racines. Cet animal ſe creuſe dans les champs de petites allées ſouterraines qui ſe prolongent en formant des détours & des ſinuoſités... Il a dans les pattes plus de force & de roideur que beaucoup d'autres animaux, à proportion de leur grandeur... Pour creuſer la terre, il ſe ſert de ſes pieds comme des avirons. M. Kalm en mit un dans ſon mouchoir, il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avoit fait quantité de petits trous qui avoient l'air d'avoir été percés avec un poinçon... Il étoit très-méchant, & dès que l'on mettoit ou qu'il trouvoit



LA TAUPE.



De Seve del.

LA TAUPE DU CAP.

quelque chose sur son passage, il y faisoit tout de suite, en mordant, de grands trous. Je lui présentai, dit M. Kalm, mon écritoire qui étoit d'acier, il commença d'abord à la mordre, mais il fut bientôt rebuté par la dureté du métal, & ne voulut mordre après aucune des choses qu'on lui présentoit. Cet animal n'élève pas la terre en dôme comme les taupes d'Europe, il se fait seulement de petites allées sous terre *(l)*.

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connoissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

(l) Voyage de Kalm, *tome II, page 333*. Gottingen, 1757.

ADDITION

À l'article de l'Ours, tome VIII, page 248.

M. de Musly, Major d'artillerie, au service des États Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des Ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait:

A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener; ces fosses sont couvertes par-dessus & maçonnées de pierre de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, & sont partagées en deux par des murailles, & on peut fermer les ouvertures, tant extérieures qu'intérieures, par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres; il y a de plus une auge dans chaque fosse qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici, deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore; le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, & depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, & la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit qu'un petit, & dans la suite tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus, & les trois dernières années elle n'a fait qu'un petit chaque fois; l'homme qui en a soin, croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve avec du blanc autour du cou, & n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, & trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, & du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, & le museau paroît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnoît plus; ensuite ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes, le blanc s'efface peu-à-peu, & de fauves ils deviennent bruns.

Lorsque le mâle & la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvemens courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute, ensuite il se repose deux fois aussi long-temps sur la femelle & sans s'en dégager, puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises, & l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible; mais dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses qui étoient autrefois dans la ville ont été comblées, & on en a fait d'autres entre les remparts & la vieille enceinte. Ces deux ours

ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, & n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours; mais à moins que ces animaux ne soient élevés & nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter, & lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai, sont des mélèzes verds, sur lesquels les ours se plaisent à grimper; néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle que l'on coupe en gros morceaux, & que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits, & quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle de peur qu'il ne mange les petits, & quand elle a mis bas on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines, & après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait & des biscuits.

L'ours en question que l'on croyoit pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyoit qu'elle alloit mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans au mois de janvier 1771, pour la dernière fois; au mois de juin suivant elle s'est encore accouplée, mais au mois de janvier 1772, à

trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il feroit à fouhaiter qu'on la laiffât vivre jufqu'au terme que la Nature lui a fixé, afin de le connoitre.

Il y a des ours bruns au Mont-jura, fur les frontières de notre canton, de la Franche-comté & du pays de Gex; quand ils defcendent dans la plaine, fi c'eft en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci les ours paffent pour avoir le fens de la vue foible, mais ceux de l'ouïe, du toucher & de l'odorat très-bons *(a)*.

En Norwège, les ours font plus communs dans les provinces de Berguen & de Dronthein, que dans le refte de cette contrée. On en diftingue deux races, dont la feconde eft confidérablement plus petite que la première; les couleurs de toutes deux varient beaucoup, les uns font d'un brun-foncé, les autres d'un brun-clair, & même il y en a de gris & de tout blancs. Ils fe retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des hutes qu'ils fe préparent eux-mêmes, & où ils difpofent une efpèce de lit de feuilles & de mouffe. Comme ces animaux font fort à craindre, fur-tout quand ils font bleffés, les chaffeurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre, & comme l'ours tue aifément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui paffent aifément fous le ventre, & le faififfent par les parties de la génération. Lorfqu'il fe trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre,

(a) Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, Major d'artillerie au fervice de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17 octobre 1771, & l'autre datée à la Haye le 3 juin 1772.

ramaſſe du gaſon & des pierres qu'il jette à ſes ennemis, & c'eſt ordinairement dans cette ſituation qu'il reçoit le coup de la mort *(b)*.

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly, un ours de l'Amérique, il étoit d'un très-beau noir & le poil étoit doux, droit & long comme celui du grand ſapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête qui eſt un peu plus alongée, parce que le bout du muſeau eſt moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram, une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-Johnes, à l'eſt de la Floride: Cet ours, dit la relation, ne peſoit que quatre cents livres, quoique le corps eût ſept pieds de longueur, depuis l'extrémité du nez juſqu'à la queue. Les pieds de devant n'avoient que cinq pouces de large, la graiſſe étoit épaiſſe de quatre pouces. On l'a fait fondre & on en a tiré ſoixante pintes de graiſſe, meſure de Paris *(c)*.

(b) Hiſt. Nat. de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

(c) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon. *Londres, 6 février 1767.*



ADDITION

À l'article de l'Ours blanc, tome XV, page 128.

JE donne ici *(planche XXXIV)* la figure de l'Ours blanc de mer, d'après un deſſin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinſon. Si ce deſſin eſt exact, il paroît certain que l'ours de mer eſt fort différent de celui de terre, & qu'on peut le regarder comme formant une eſpèce particulière. La tête ſur-tout eſt ſi longue en comparaiſon de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère ſeul ſuffiroit pour en faire deux eſpèces diſtinctes; & les Voyageurs ont eu raiſon de dire que ces ours ſont faits tout autrement que les nôtres; qu'ils ont la tête beaucoup plus longue & le cou auſſi plus long que les ours de terre; d'ailleurs dans ce deſſin de l'ours de mer, il paroît que les extrémités des pieds ſont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque choſe de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer eſt faite à peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnaſſiers de ce genre; d'ailleurs il paroît par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Veira dit poſitivement, qu'ayant tué un de ces ours, & ayant meſuré la longueur de la peau



L'OURS DE MER.

peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de longueur, ce qui ſeroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre *(a)*. On trouve auſſi dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer ſont bien plus grands & bien plus féroces que les autres. Mais il eſt vrai que dans ce même recueil, on trouve que quoique ces ours ſoient faits tout autrement que les nôtres & qu'ils aient la tête & le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé & plus agile, ils ſont néanmoins à peu-près de la même grandeur que nos ours *(b)*.

Tous les Voyageurs s'accordent à dire, qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, & ſi durs en effet, que quelque coup de maſſue qu'on puiſſe leur donner, ils ne paroiſſent point en être étourdis, quoique le coup ſoit aſſez fort pour aſſommer un bœuf, & à plus forte raiſon un ours ordinaire. Les relateurs conviennent auſſi que la voix de ces ours marins reſſemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade aſſure, qu'aux environs de la rivière de Rupper, on tua deux ours de mer d'une prodigieuſe groſſeur, & que ces animaux affamés & féroces, avoient attaqué ſi furieuſement les chaſſeurs, qu'ils avoient tué pluſieurs

(a) Trois navigations admirables faites par les Hollandois au ſeptentrion. *Paris, 1599, pages 110 & 111.*

(b) Recueil des voyages du Nord. *Rouen, 1716, tome II, pages 115 & ſuivantes.*

Sauvages & bleſſé deux Anglois. On trouve *pages 34 & 35*, du troiſième Voyage des Hollandois au Nord, qu'ils tuèrent ſur les côtes de la nouvelle Zemble, un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de longueur, en ſorte que tout conſidéré, je ſerois porté à croire que cet animal ſi célèbre par ſa férocité, eſt en effet d'une eſpèce plus grande que celle de nos ours.

ADDITION

Aux articles de l'Agouti, volume VIII, page 375; *du Paca,* volume X, page 269; *& de l'Akouchi,* volume XV, page 158.

DE L'AGOUTI.

Nous avons peu de choſe à ajouter à ce que nous avons dit de l'Agouti. M. de la Borde nous écrit ſeulement, que c'eſt le quadrupède le plus commun de la Guyanne; tous les bois en ſont pleins, ſoit ſur les hauteurs, ſoit dans les plaines, & même dans les marécages.

Il eſt, dit-il, de la groſſeur d'un lièvre, ſa peau eſt dure & propre à faire des empeignes de ſouliers qui durent très-long-temps; il n'a point de graiſſe, ſa chair eſt auſſi blanche & preſque auſſi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en eſt toujours tendre, mais ceux du bord de la mer ſont les meilleurs; on les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chaſſe avec des chiens. Les Indiens &

les Nègres qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis ils se sauvent à l'eau ou bien ils se cachent comme les lapins dans des trous qu'ils ont creusés ou dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils; leur nourriture ordinaire, & qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin, sont des noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, &c. & lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher; ils peuplent autant que les lapins. Ils font trois ou quatre petits & quelquefois cinq dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou, on les y trouve seuls ou bien la mère avec ses petits; ils s'apprivoisent aisément & mangent à peu-près de tout; devenus domestiques ils ne vont pas courir loin & reviennent à la maison volontiers; cependant ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune, mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, & il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines.

DU PACA.

COMME nous n'avons donné, *volume X, pl. XLIII,* que la figure dessinée sur un très-jeune Paca qui n'avoit pas encore pris la moitié de son accroissement, & qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit; je l'ai fait nourrir dans ma maison, & depuis le mois d'août dernier 1774, jusqu'à ce jour 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir le faire dessiner & en donner la figure *(planche XXXV)* avec les observations que l'on a faites sur sa manière de

vivre; le ſieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, & je vais en donner ici l'extrait.

On a fait conſtruire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeuroit aſſez tranquille pendant le jour, ſur-tout lorſqu'on ne le laiſſoit pas manquer de nourriture. Il ſemble même affectionner ſa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais dès que la nuit vient, il marque le deſir violent qu'il a de ſortir en s'agitant continuellement, & en déchirant avec les dents les barreaux de ſa priſon; choſe qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne ſoit pour faire ſes beſoins, car non-ſeulement il ne fait jamais, mais même il ne peut ſouffrir aucune ordure dans ſa petite demeure; il va pour faire les ſiennes au plus loin qu'il peut. Il jette ſouvent la paille qui lui ſert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pouſſe cette vieille paille dehors avec ſon muſeau, & va chercher du linge & du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le ſeul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obſcurs ſembloient lui convenir, il établiſſoit ſouvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien ſous les fourneaux de l'office & de la cuiſine; mais auparavant il s'y préparoit un lit, & quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire ſortir de ce nouveau domicile; la propreté ſemble être ſi naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps

qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en averſion au moment qu'il fit ſes ordures dans leur cage commune: auparavant elle l'avoit aſſez bien reçu pour en eſpérer quelque choſe, elle lui faiſoit même des avances très-marquées en lui lèchant le nez, les oreilles & le corps; elle lui laiſſoit même preſque toute la nourriture, ſans chercher à la partager; mais dès que le lapin eut infecté la cage, elle ſe retira ſur le champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle ſe fit un lit de papier & de linge, & ne revint à ſa loge que quand elle la vit nette & libre de l'hôte mal-propre qu'on lui avoit donné.

Le paca s'accoutume aiſément à la vie domeſtique, il eſt doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, & lèche les mains des perſonnes qui le careſſent; il connoît fort bien ceux qui prennent ſoin de lui, & ſait parfaitement diſtinguer leur voix. Lorſqu'on le gratte ſur le dos, il s'étend & ſe couche ſur le ventre, quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnoiſſance, & ſemble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le ſaiſiſſe pour le tranſporter, & il fait des efforts très-vifs & très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muſcles très-forts & le corps maſſif; cependant il a la peau ſi ſenſible, que le plus léger attouchement ſuffit pour lui cauſer une vive émotion. Cette grande ſenſibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère, lorſqu'on le contrarie trop fort ou qu'il ſe préſente un objet déplaiſant;

la ſeule vue d'un chien qu'il ne connoît pas le met de mauvaiſe humeur. On l'a vu renfermé dans ſa loge, en mordre la porte & faire en ſorte de l'ouvrir, parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne vouloit ſortir que pour faire ſes beſoins, mais on fut aſſez ſurpris, lorſqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup ſur le chien qui ne lui faiſoit aucun mal, & le mordit aſſez fort pour le faire crier; néanmoins il s'eſt accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas & qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont ſoin de lui, il n'aime pas les enfans & il les pourſuit aſſez volontiers. Il manifeſte ſa colère par une eſpèce de claquement de dents, & par un grognement qui précède toujours ſa petite fureur.

Cet animal ſe tient ſouvent debout, c'eſt-à-dire aſſis ſur ſon derrière, & quelquefois il demeure aſſez long-temps dans cette ſituation; il a l'air de ſe peigner la tête & la mouſtache avec ſes pattes qu'il lèche & humecte de ſalive à chaque fois; ſouvent il ſe ſert de ſes deux pattes à la fois pour ſe peigner; enſuite il ſe gratte le corps juſqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, & pour achever ſa petite toilette, il ſe ſert de celles de derrière, & ſe gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être ſouillés.

C'eſt cependant un animal d'une groſſe corpulence & qui ne paroît ni délicat, ni leſte, ni léger; il eſt plutôt

peſant & lourd, ayant à peu-près la démarche d'un petit cochon ; il court rarement, lentement & d'aſſez mauvaiſe grâce ; il n'a de mouvemens vifs que pour ſauter, tantôt ſur les meubles & tantôt ſur les choſes qu'il veut ſaiſir ou emporter. Il reſſemble encore au cochon par ſa peau blanche, épaiſſe & qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle eſt adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris ſon entier accroiſſement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans ſa ſituation naturelle & renflée, mais lorſqu'il s'étend il a près de deux pieds depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité du corps. Au lieu que le paca dont nous avons donné la deſcription, *volume X,* n'avoit que ſept pouces cinq lignes; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reſte ces deux animaux ſe reſſemblent en tout.

La hauteur priſe aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement, étoit de ſept pouces, & cette hauteur priſe aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces & demi, en ſorte qu'en marchant ſon derrière paroît toujours bien plus haut que ſa tête. Cette partie poſtérieure du corps, qui eſt la plus élevée, eſt auſſi la plus épaiſſe en tout ſens ; elle a dix-neuf pouces & demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps eſt couvert d'un poil court, rude & clairſemé, couleur de terre-d'ombre & plus foncé ſur le dos; mais le ventre, la poitrine, le deſſous du cou & les

parties intérieures des jambes, ſont au contraire couverts d'un poil blanc-ſale; & ce qui le rend très-remarquable, ce ſont cinq eſpèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart ſéparées les unes des autres. Ces cinq bandes ſont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à ſe rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez juſqu'au ſommet du front, a près de cinq pouces de longueur, & elle eſt fort convexe; les yeux ſont gros, ſaillans & de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces; les oreilles ſont arrondies & n'ont que ſept à huit lignes de longueur, ſur une largeur à peu-près égale à leur baſe; elles ſont pliſſées en forme de fraiſe, & recouvertes d'un duvet très-fin preſque inſenſible au tact & à l'œil. Le bout du nez eſt large, de couleur preſque noire, diviſé en deux comme celui des lièvres: les narines ſont fort grandes. L'animal a beaucoup de force & d'adreſſe dans cette partie, car nous l'avons vu ſouvent ſoulever avec ſon nez la porte de ſa loge qui fermoit à couliſſe. La mâchoire inférieure eſt d'un pouce plus courte & moins avancée que la mâchoire ſupérieure qui eſt beaucoup plus large & plus longue. De chaque côté & vers le bas de la mâchoire ſupérieure, il règne une eſpèce de pli longitudinal dégarni de poil dans ſon milieu, en ſorte que l'on prendroit, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire, pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car ſa bouche n'eſt apparente que quand elle eſt

est ouverte, & n'a que six ou sept lignes d'ouverture; elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, & assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge, assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse & un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs & de poils blancs, placés de chaque côté du nez, & il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies de chaque côté de la tête au-dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes; les ongles sont couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant, car dans plusieurs animaux, & particulièrement dans les lièvres on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, & n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la

recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur qui paroît en être l'indice.

Le paca domeſtique mange de tout ce qu'on veut lui donner, & il paroît avoir un très-grand appétit; on le nourriſſoit ordinairement de pain, & ſoit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin & même dans du vinaigre, il le mangeoit également; mais le ſucre & les fruits ſont ſi fort de ſon goût, que lorſqu'on lui en préſentoit il en témoignoit ſa joie par des bonds & des ſauts. Les racines & les légumes étoient auſſi de ſon goût, il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons, & même l'ail & l'échalotte. Il ne refuſoit pas les choux ni les herbes, même la mouſſe & les écorces de bois; nous l'avons ſouvent vu manger auſſi du bois & du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroiſſoit aimer le moins, il n'en mangeoit que rarement & en très-petite quantité. On pourroit le nourrir aiſément de grain; car ſouvent il en cherchoit dans la paille de ſa litière. Il boit comme le chien en ſoulevant l'eau avec la langue. Son urine eſt fort épaiſſe & d'une odeur inſupportable. Sa fiente eſt en petites crottes, plus alongées que celles des lapins & des lièvres.

D'après les petites obſervations que nous venons de rapporter, nous ſommes très-portés à croire qu'on pourroit naturaliſer cette eſpèce en France; & comme la chair en eſt bonne à manger, & que l'animal eſt peu difficile à nourrir, ce ſeroit une acquiſition utile. Il ne paroît pas craindre beaucoup le froid, & d'ailleurs pouvant



de Seve del.   Leveillard Sculp.

LE PACA ADULTE.

creuſer la terre, il s'en garantiroit aiſément pendant l'hiver: un ſeul paca fourniroit autant de bonne chair que ſept ou huit lapins.

M. de la Borde dit, que le paca habite ordinairement le bord des rivières, & qu'il conſtruit ſon terrier de manière qu'il peut y entrer ou en ſortir par trois iſſues différentes. Lorſqu'il eſt pourſuivi, il ſe jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il ſe plonge en levant la tête de temps en temps, mais enfin lorſqu'il eſt aſſailli par les chiens il ſe défend très-vigoureuſement. Il ajoute que la chair de cet animal eſt fort eſtimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, & que de quelque manière qu'on la prépare elle eſt excellente.

Le paca habite ſeul dans ſon terrier, & il n'en ſort ordinairement que la nuit pour ſe procurer ſa nourriture. Il ne ſort pendant le jour que pour faire ſes beſoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans ſon terrier, & toutes les fois qu'il rentre, il a ſoin d'en boucher les iſſues avec des feuilles & des petites branches. Ces animaux ne produiſent ordinairement qu'un petit qui ne quitte pas la mère que quand il eſt adulte, & même ſi c'eſt un mâle, il ne s'en ſépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reſte, on en connoît de deux ou trois eſpèces à Cayenne, & l'on prétend qu'ils ne ſe mêlent point enſemble. Les uns pèſent depuis quatorze juſqu'à vingt livres, & les autres depuis vingt-cinq à trente livres.

DE L'AKOUCHI.

NOUS avons donné une notice, *volume XV, page 158*, au ſujet de l'Akouchi, & nous avons dit que c'étoit une eſpèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, & que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup

par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de ſix mois; on ne le trouve que dans les grands bois. Il vit des mêmes fruits, & il a preſque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie & de la Grenade, on l'appelle *Agouti;* ſa chair eſt un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale, elle eſt blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorſque les akouchis ſont pourſuivis par les chiens, ils ſe laiſſent prendre plutôt que de ſe jeter à l'eau. Ils ne produiſent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoiſe aiſément dans les maiſons; ils ont un petit cri qui reſſemble à celui du cochon-d'inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons ici *(planche XXXVI)* la figure de cet animal qui manquoit dans notre Ouvrage, & que nous avons fait graver d'après ſa dépouille bien conſervée. M.[rs] Aublet & Olivier, m'ont aſſuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti le lièvre, & l'akouchi le lapin; mais que l'agouti eſt le meilleur à manger; & en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous ſont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-cabaſſou qui a une forte odeur de muſc; qu'après les tatous, le paca eſt le meilleur gibier, parce que la chair en eſt ſaine & graſſe, enſuite l'agouti & enfin l'akouchi. Ils aſſurent auſſi qu'on mange le cougar rouge, & que cette viande a le goût du veau.



L'AKOUCHI.

ADDITION

À l'article du Coendou & du Tanrec, tome XII, pages 418 & 438.

LE COENDOU.

LA Guyane fournit deux eſpèces de Coendous. Les plus grands pèſent douze à quinze livres. Ils ſe tiennent ſur le haut des arbres & ſur les lianes qui s'élèvent juſqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur eſt très-forte, & on les ſent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils ſe nourriſſent des feuilles de ces arbres, & ne ſont pas abſolument bien communs. Leur viande eſt fort bonne: les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux eſpèces ne ſe mêlent pas; on ne les trouve deux à deux que quand ils ſont en chaleur; dans les autres temps ils ſont ſeuls, & les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits; ces animaux mordent quand on s'y expoſe, ſans cependant ſerrer beaucoup.

Ceux de la petite eſpèce peuvent peſer ſix livres; ils ne ſont pas plus nombreux que les autres; les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux eſpèces de coendous,

tome XII, pages 420 & suivantes, leſquelles exiſtent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

DU TANREC.

M. de Brugnières, Médecin du Roi, très-habile Botaniſte, qui a été envoyé pour faire des recherches d'Hiſtoire Naturelle aux terres Auſtrales, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune Tanrec, & que nous avons fait graver *(planche XXXVII)*. On a vu la figure du tanrec adulte, *tome XII, planche LVI*. La figure du jeune tanrec que nous donnons ici, eſt de grandeur naturelle, & ne diffère de l'autre que par ſa petiteſſe & par trois bandes blanchâtres qui nous paroiſſent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le muſeau tout le long de la tête, & continue ſur le cou & ſur l'épine du dos: les deux autres bandes ſont chacune ſur les flancs; & comme tous les autres caractères, notamment la forme du muſeau, les longs poils parſemés ſur le corps, la couleur noire des piquans, &c. ſe trouvent dans ce petit tanrec, ſemblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une ſeule & même eſpèce.



...ve del. M. Guttenberg Sc.

LE JEUNE TANREC *grandeur de Nature.*

ADDITION

À l'article du Raton, volume VIII, page 338.

M. Blanquart des Salines, m'a écrit de Calais le 29 octobre 1775, au ſujet de cet animal dans les termes ſuivans :

Mon Raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt; dans cette captivité il ſe montroit aſſez doux, quoique peu careſſant; les perſonnes de la maiſon lui faiſoient toutes le même accueil, mais il les recevoit différemment; ce qui lui plaiſoit de la part de l'une, le révoltoit de la part d'une autre, ſans que jamais il prît le change.

(Nous avons obſervé la même choſe au ſujet du ſurikate).

Sa chaîne s'eſt rompue quelquefois, & la liberté le rendoit inſolent; il s'emparoit d'un appartement & ne ſouffroit pas qu'on y abordât; ce n'étoit qu'avec peine qu'on raccommodoit ſes liens. Depuis ſon ſéjour chez moi, ſa ſervitude a été fréquemment ſuſpendue. Sans le perdre de vue je le laiſſe promener avec ſa chaîne, & chaque fois mille gentilleſſes m'expriment ſa reconnoiſſance. Il n'en eſt pas ainſi quand il s'échappe de lui-même; alors il rode quelquefois trois ou quatre jours de ſuite ſur les toits du voiſinage, & deſcend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, & n'épargne pas ſur-tout les peintades. Sa chaîne ne le rendoit pas plus humain, mais ſeulement plus circonſpect; il employoit alors la ruſe, & familiariſoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partager ſes repas, & ce n'étoit qu'après leur avoir inſpiré la plus grande ſécurité qu'il en ſaiſiſſoit une & la mettoit en pièces. Quelques jeunes chats ont de ſa part éprouvé le même ſort..... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des

mouvemens obliques, & je doute qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course: Il ouvre merveilleusement les huîtres, il suffit, d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière, puis sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus foible; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que dans cette opération ses yeux ni son nez qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

Si le raton n'est pas fort reconnoissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitemens; un domestique de la maison l'avoit un jour frappé de quelques coups de fouet, vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier: ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer: A son approche il entre dans une sorte de rage, les yeux étincelans, il s'élance contre lui, pousse des cris de douleur, tout ce qu'on lui présente alors il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparoisse. Les accens de la colère sont chez lui singuliers; on se figureroit entendre, tantôt le sifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance; semblable à un hérisson, il cache & sa tête & ses pattes, forme de son corps une boule: aucune plainte ne lui échappe; dans cette position il souffriroit la mort.

J'ai remarqué qu'il ne laissoit jamais ni foin ni paille dans sa niche. Il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sensible au froid: de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri & se portant très-bien.... Je ne pense pas qu'il recherche

recherche beaucoup la chaleur: pendant les gelées dernières, je lui faifois donner féparément & de l'eau tiède & de l'eau prefque glacée pour détremper fes alimens; celle-ci a conftamment eu la préférence. Il lui étoit libre de paffer la nuit dans l'écurie, & fouvent il dormoit dans un coin de ma cour.

Le défaut de falive ou fon peu d'abondance eft, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laiffer pénétrer d'eau fa nourriture; il n'humecte point une viande fraîche & fanglante, jamais il n'a mouillé une pêche, ni une grappe de raifin; il plonge au contraire tout ce qui eft fec au fond de fa terrine.

Les enfans font un des objets de fa haine; leurs pleurs l'irritent, il fait tous fes efforts pour s'élancer fur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, eft févèrement corrigée par lui quand elle s'avife d'aboyer avec aigreur. Je ne fais pourquoi plufieurs animaux déteftent également les cris. En 1770, j'avois cinq fouris blanches; je m'avifai par hafard d'en faire crier une, les autres fe jetèrent fur elle, je continuai, elles l'étranglèrent.

Ce raton eft une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été; le befoin de trouver un mâle, dure plus de fix femaines: pendant ce temps on ne fauroit la fixer, tout lui déplaît, à peine fe nourrit-elle; cent fois le jour, elle paffe entre fes cuiffes, puis entre fes pattes de devant, fa queue touffue, qu'elle faifit par le bout avec fes dents & qu'elle agite fans ceffe pour frotter fes parties naturelles. Durant cette crife, elle eft à tout moment fur le dos, grognant & appelant fon mâle, ce qui me feroit penfer qu'elle s'accouple dans cette attitude.

L'entier accroiffement de cet animal ne s'eft guère fait en moins de deux ans & demi.

ADDITION

Aux articles du Jaguar, du Cougar, volume IX, pages 201 & 216; *& à l'article du Margai,* volume XIII, page 248.

JAGUAR ou *LÉOPARD.*

NOUS donnons ici *(planche XXXVIII)* la figure d'un animal de l'eſpèce des Léopards ou des Jaguars; le deſſin nous en a été envoyé par feu M. Colinſon, mais ſans nom & ſans aucune autre notice. Et comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, & qu'en même temps il diffère de l'once & du léopard par la forme des taches, & plus encore du jaguar & de l'ocelot, nous ne pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter; ſeulement il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.

JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

DANS le mois de juin dernier, il a été donné à M. Lebrun, Inſpecteur général du Domaine, un jaguar ſemelle, envoyé de la nouvelle Eſpagne, qui étoit fort jeune, puiſqu'il n'avoit pas toutes ſes dents, & qu'il a groſſi depuis qu'il eſt à Chaillot, où M. de Sève l'a deſſiné au commencement d'octobre *(Voy. pl. XXXIX).*

Nous estimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur du museau jusqu'à l'anus étoit d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar qui est gravé dans le *volume IX*, avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avoit deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches qui ne paroissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre, le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches & ces bandes sont sur un fond d'un blanc-sale roussâtre, & tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, & ont une grande tache très-blanche sur la partie externe; la queue est fort grande & bien fournie de poil.

JAGUAR DE LA GUYANE.

M. Sonini de Manoncour, a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guyane, que je crois devoir publier.

Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crêpé lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de Buffon, *Hist. Naturelle, tome XIX, page 2, édit. in-12.* J'ai vu de très-jeunes jaguars qui avoient le poil aussi lisse que les

grands; cette observation m'a été confirmée par des chasseurs instruits. Quant à la taille des jaguars, j'ose encore assurer qu'elle est bien au-dessus de celle que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit, *page 3*, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire, ou de moyenne race, quand il a pris son accroissement entier. J'ai eu deux peaux de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou trois ans, dont l'une avoit près de cinq pieds de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux pieds de largeur; il y en a de bien plus grands. J'ai vu moi-même dans les forêts de la Guyane, des traces de ces animaux, qui faisoient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différoient pas en grandeur de ceux d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du vrai tigre (le tigre royal) celui de l'Amérique est le plus grand des animaux auxquels on a donné cette dénomination, puisque selon M. de Buffon, la panthère qui est le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou six pieds de longueur lorsqu'elle a pris son accroissement entier, & que bien certainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la peau du jaguar varie suivant l'âge, les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé presque roux & même brun; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques Voyageurs, & d'après eux M. de Buffon l'ont écrit: il se jette sur tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux: ceux qui habitent dans les déserts de la Guyane sont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fumes tourmentés pendant deux nuits de suite par un jaguar, malgré un très-grand feu que l'on avoit eu soin d'allumer & d'entretenir; il rodoit continuellement autour de nous: il nous fut impossible de le tirer, car dès qu'il se



De Sève del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE JAGUAR ou LEOPARD.



De Seve del. | Ph. Haussard Sculp.

LE JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

voyoit couché en joue il se glissoit d'une manière si prompte, qu'il disparoissoit pour le moment; il revenoit ensuite d'un autre côté, & nous tenoit ainsi continuellement en alerte; malgré notre vigilance nous ne pumes jamais venir à bout de le tirer; il continua son manège durant deux nuits entières; la troisième il revint, mais lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignoit d'approcher de trop près, il nous laissa en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou, hou*, a quelque chose de plaintif, & il est grave & fort comme celui du bœuf.

Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les naturels du pays plutôt que pour les Nègres & les blancs, je présume fort que c'est un conte. A Cayenne j'ai trouvé cette opinion établie, mais j'ai voyagé avec les Sauvages dans des endroits, où les tigres d'une grandeur démesurée étoient communs, jamais je n'ai remarqué qu'ils aient une peur bien grande de ces animaux; ils suspendoient comme nous leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine distance de nous, & ne prenoient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu; ils se contentoient d'en faire un très-petit, qui le plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit; ces Sauvages étoient cependant habitans de l'intérieur des terres, & connoissoient par conséquent le danger qu'il y avoit pour eux; j'assure qu'ils ne prenoient aucune précaution, & qu'ils paroissoient fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux. Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait, prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

La chair des jaguars n'est pas bonne à manger; ils font la guerre avec le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau continent, qui tous le fuient & le redoutent. Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que le fourmillier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point de dents pour se défendre; dès qu'il

eſt attaqué par un jaguar il ſe couche ſur le dos, le ſaiſit avec ſes griffes qu'il a d'une grandeur prodigieuſe, l'étouffe & le déchire.

DU COUGAR.

NOUS avons donné (*volume IX, planche XIX*), la figure du cougar mâle, & nous donnons ici (*planche XL*) celle du cougar femelle, que nous avons eu occaſion de faire deſſiner ces années dernières.

COUGAR DE PENSILVANIE.

LE jaguar, ainſi que le cougar, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre eſpèce de cougar dont nous donnons ici la figure (*planche XLI*) qui ſe trouve dans les parties tempérées de l'Amérique ſeptentrionale, ſur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Penſilvanie, & des provinces adjacentes. Le deſſin de ce cougar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinſon, avec la deſcription ci-jointe; ſi elle eſt exacte, ce cougar ne laiſſe pas de différer beaucoup du cougar ordinaire auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Colinſon.

Le cougar de Penſilvanie diffère beaucoup, par ſa taille & par ſes dimenſions, du cougar de Cayenne, gravé *pl. XIX, volume IX* de l'Hiſtoire Naturelle, il eſt plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue auſſi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reſte, ils ſe reſſemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles. Le cougar de Penſilvanie, ajoute M. Colinſon, eſt un animal remarquable par

ſon corps mince & très-alongé, ſes jambes courtes & ſa longue queue. Voici ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le muſeau juſqu'à l'anus.	5.	4.	"
Longueur de la queue......................	2.	6.	"
Longueur des jambes de devant...............	1.	"	"
Longueur des jambes de derrière...............	1.	3.	"
Hauteur du corps à l'avant..................	1.	9.	"
Hauteur du corps à l'arrière..................	1.	10.	"
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros *(a)*.	2.	3.	"

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du deſſin & les connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, méritent les éloges de tous les amateurs des Sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, & qui ſont relatives au deſſin ci-deſſus, envoyé par feu M. Colinſon.

COUGAR NOIR.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent, trois animaux de ces eſpèces voraces, dont le premier eſt le jaguar, & que l'on appelle *tigre ;* le ſecond, le cougar, qu'on nomme *tigre rouge,* à cauſe de la couleur uniforme de ſon poil roux; que le jaguar eſt de la grandeur d'un gros dogue, & qu'il pèſe environ deux cents livres; que le cougar eſt plus petit, moins dangereux & en moindre nombre que le jaguar dans les terres voiſines de Cayenne, & que ces deux animaux ſont environ ſix ans à prendre leur accroiſſement entier.

(a) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon, *30 Avril 1763.*

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*, & c'est celui que nous avons fait représenter ici *(planche XLII)* sous le nom de cougar noir.

La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des cougars, mais il a le poil noir & long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits dans des trous d'arbres creux.

Ce cougar noir pourroit bien être le même animal que Pison & Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarette* ou *jaguar à poil noir*, & dont aucun autre Voyageur n'a fait mention sous ce même nom de jaguarette; je trouve seulement dans une note de M. Sonini de Manoncour, que le jaguarette s'appelle à Cayenne *tigre noir*, qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille & ayant le corps fort effilé; cet animal est très-méchant & très-carnassier, mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

Les jaguars & les cougars, continue M. de la Borde, sont fort communs dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jusqu'à celle de Sainte-Marthe; leur peau est assez tendre pour que les Indiens leur envoyent des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument avides de carnage, une seule proie leur suffit; on les rencontre presque toujours seuls, & quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles sont en chaleur.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs en leur sautant sur le dos, ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, & lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert



De Sève del. Mar. sc.

LE COUGAR FEMELLE.



...reve del.

M.R. veuve Tardieu sculp.

LE COUGAR NOIR.

la poitrine & le ventre pour boire tout le ſang dont ils ſe contentent pour une première fois. Ils couvrent enſuite avec des branches les reſtes de leur proie, & ne s'en écartent jamais guère; mais lorſque la chair commence à ſe corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils ſe mettent à l'affût ſur des arbres pour s'élancer ſur les animaux qui viennent à paſſer. Ils ſuivent auſſi les troupes de cochons ſauvages & tombent ſur les traîneurs, mais s'ils ſe laiſſent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de ſalut que dans la fuite.

Au reſte, les jaguars, ainſi que les cougars, ne ſont pas abſolument féroces, & n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne ſe ſentent bleſſés; mais ils ſont intrépides contre les attaques des chiens, & vont les prendre près des habitations; lorſque pluſieurs chiens les pourſuivent & les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent ſur les arbres. Ces animaux rodent ſouvent le long des bords de la mer, & ils mangent les œufs que les tortues viennent y dépoſer. Ils mangent auſſi des caïmans, des lézards & du poiſſon, quelquefois les bourgeons & les feuilles tendres des palétuviers. Ils ſont bons nageurs & traverſent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils ſe couchent ventre à terre au bord de la rivière, & battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir auſſitôt, & de lever la tête, ſur laquelle le jaguar ſe jette, il le tue & le traîne plus loin pour le manger à loiſir.

Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaiſant ſon cri, mais ils ajoutent qu'ils attirent auſſi le caïman par un cri ſemblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaiſant la voix d'un homme qui touſſe, ce qui eſt plus difficile à croire.

Ces animaux carnaſſiers détruiſent beaucoup de chiens de chaſſe qu'ils ſurprennent à la pourſuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préſerver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Quand ces animaux ſont en chaleur, ils ont une eſpèce de

rugiſſement effrayant, & qu'on entend de fort loin. Ils ne ſont ordinairement qu'un petit, qu'ils dépoſent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris. On mange à Cayenne la chair de ces animaux, ſur-tout celle des jeunes qui eſt blanche comme celle du lapin *(b)*.

Le cougar réduit en captivité, eſt preſque auſſi doux que les autres animaux domeſtiques.

J'ai vu (dit l'auteur des Recherches ſur les Américains) un cougar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères: il avoit la tranquillité d'un chien & beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue; il eſt haut monté ſur ſes jambes, ce qui le rend ſvelte & alerte; ſes dents canines ſont coniques & très-grandes. On ne l'avoit ni déſarmé ni enmuſelé, & on le conduiſoit en leſſe. . . . Il ſe laiſſoit flatter de la main, & je vis de petits garçons monter ſur ſon dos & s'y tenir à califourchon. Le nom de tigre poltron lui a été bien donné *(c)*.

DU MARGAI.

Nous devons rapporter à l'article du margai le chat tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes ſuivans:

La peau du chat tigre, eſt comme celle de l'once fort tachetée; il eſt un peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tels que les agoutis, akouchis, perdrix, faiſans & autres oiſeaux qu'il prend dans leurs nids quand ils ſont jeunes. Il eſt fort leſte pour grimper ſur les arbres où il ſe tient caché. Il ne court pas vîte, & toujours en ſautant. Son

---

(b) Extrait des obſervations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

(c) Défenſe des Recherches ſur les Américains, *page 86*.

air, ſa marche, ſa manière de ſe coucher, reſſemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu pluſieurs dans les maiſons de Cayenne qu'on tenoit enchaînés; ils ſe laiſſoient un peu toucher ſur le dos; mais il leur reſte toujours dans la figure un air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poiſſon & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produiſent en toutes ſaiſons, ſoit l'été, ſoit l'hiver, & font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris.

Il y a un autre chat tigre ou plutôt une eſpèce de chat ſauvage à la Caroline, duquel feu M. Colinſon m'a envoyé la notice ſuivante:

Le mâle étoit de la grandeur d'un chat commun; il avoit dix-neuf pouces Anglois, du nez à la queue qui étoit de quatre pouces de long, & avoit huit anneaux blancs comme le *mococo*. La couleur étoit d'un brun-clair, mêlé de poils gris, mais ce qu'il avoit de plus remarquable ſont les raies noires, aſſez larges, placées en forme de rayons tout le long de ſon corps, ſur les côtés, depuis la tête juſqu'à la queue. Le ventre eſt d'une couleur claire avec des taches noires; les jambes ſont minces, tachetées de noir; ſes oreilles avoient une large ouverture, elles étoient couvertes de poils fins. Il avoit deux larges taches noires très-remarquables ſous les yeux, de chaque côté du nez; & de la partie la plus baſſe de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides & noirs. La femelle eſt de taille plus mince, elle étoit toute gris-rouſſâtre, ſans aucune tache ſur le dos, ſeulement une tache noire ſur le ventre qui étoit blanc-ſale *(d)*.

CHAT SAUVAGE
DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

ON m'a envoyé d'Eſpagne un deſſin colorié, avec

(d) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon, *23 Décembre 1766*.

la notice ſuivante, d'un chat tigre ou chat des bois, dont je donne ici la figure *(planche XLIII)*.

Chat tigre, chat des bois ou chat ſauvage de la nouvelle Eſpagne, ſa hauteur eſt de près de trois pieds, ſa longueur, depuis le bout du nez juſqu'à la naiſſance de la queue, de plus de quatre pieds; il a les yeux petits & la queue aſſez courte; le poil d'un gris-cendré-bleuâtre, moucheté de noirâtre; ce poil eſt aſſez rude pour qu'on en puiſſe faire des pinceaux à pointe fixe & ferme.

Ce chat tigre ou chat des bois de la nouvelle Eſpagne, me paroît être le même que le ſerval dont j'ai donné la figure, *volume XIII, planche XXXIV*.





LE CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

ADDITION

À l'article du Lynx & à celui du Caracal, volume IX, pages 231 & 262.

Nous donnons ici (*planche XLIV*) la figure d'un Lynx de Canada qui eſt au Cabinet du Roi, & qui a été bien préparé ; il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps qui n'eſt élevée que de douze à treize pouces ; le corps eſt couvert de longs poils griſâtres, mêlés de poils blancs, moucheté & rayé de fauve, les taches plus ou moins noires, la tête griſâtre, mêlée de poils blancs & de fauve-clair, & comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez eſt noir ainſi que le bord de la mâchoire inférieure, les poils des mouſtaches ſont blancs, longs d'environ trois pouces ; les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, & ſont garnies de grands poils blancs en dedans, & de poils un peu fauves ſur les rebords ; le deſſus des oreilles eſt couvert de poil gris-de-ſouris, & les bords extérieurs ſont noirs ; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs qui ſe réuniſſent & forment un pinceau très-menu de ſept lignes de hauteur ; la queue qui eſt groſſe, courte & bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, elle eſt noire depuis l'extrémité juſqu'à moitié, & enſuite d'un blanc-rouſſâtre. Le deſſous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur

des jambes de devant & les pattes ſont d'un blanc-ſale, les ongles ſont blancs & ont ſix lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de reſſemblance par les taches & par la nature de ſon poil avec celui qui eſt gravé, *tome IX, planche XXI,* mais il en diffère par la longueur de la queue & par les pinceaux qu'il a ſur les oreilles; on peut donc regarder cet animal du Canada, comme une variété aſſez diſtincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'eſpèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a ſur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue & par les couleurs du poil. Dailleurs les caracals ne ſe trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers, préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère diſtinctif, parce qu'il eſt fort apparent, n'eſt cependant qu'une choſe accidentelle, & qui ſe trouve dans les animaux de cette eſpèce, & même dans les chats domeſtiques & ſauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainſi nous perſiſtons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique, ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwège, décrit par Pontoppidan, eſt blanc ou d'un gris-clair ſemé de taches foncées. Ses griffes, ainſi que celles des autres lynxs, ſont comme celles des chats; il voûte ſon dos & ſaute comme eux

avec beaucoup de vîteſſe ſur ſa proie. Lorſqu'il eſt attaqué par un chien, il ſe renverſe ſur le dos & ſe défend avec ſes griffes, au point de le rebuter bien vîte. Cet Auteur ajoute qu'il y en a quatre eſpèces en Norwège, que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, & enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain; ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'Auteur ajoute des choſes plus probables :

Le loup cervier, dit-il, ne court pas les champs, il ſe cache dans les bois & dans les cavernes; il fait ſa retraite tortueuſe & profonde, & on l'en fait ſortir par le feu & la fumée. Sa vue eſt perçante, il voit de très-loin ſa proie; il ne mange ſouvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie & les inteſtins, & il creuſe la terre ſous les portes pour entrer dans les bergeries *(a)*.

L'eſpèce en eſt répandue non-ſeulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Aſie. On l'appelle *Chulon* ou *Chelaſon* en Tartarie *(b)*. Les peaux en ſont fort eſtimées, & quoiqu'elles ſoient aſſez communes, elles ſe vendent également chères en Norwège, en Ruſſie, & juſqu'à la Chine où l'on en fait un grand uſage pour des manchons & d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-deſſus des oreilles ne ſont pas un caractère fixe, par lequel on doive ſéparer les eſpèces dans ces animaux, c'eſt qu'il exiſte dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on

(a) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger. Juin 1756.*

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VI, page 602.*

appelle Conſtantine, une eſpèce de caracal ſans pinceaux au bout des oreilles, & qui par-là reſſemble au lynx, mais qui a la queue plus longue; ſon poil eſt d'une couleur rouſſâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou juſqu'à la queue, & des taches ſéparées ſur les flancs, poſées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-deſſus des jambes de devant, & une bande de poil rude ſur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied juſqu'au-deſſus du tarſe, & ce poil eſt retrouſſé en haut au lieu de ſe diriger en bas comme le poil de tout le reſte du corps *(c)*.

J'ai dit à l'article du caracal, que le mot *Gal-el-challah*, ſignifioit chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce, m'a aſſuré qu'il ſignifioit chat du déſert; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appeloit autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure *(tome IX, planche* XXIV*)*. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais ſemées de quelques poils argentés; il n'a pas la croix de mulet ſur le garot comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuiſſes, il y a de petites taches fauve-claires, & non pas brunes-noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne ſont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre, car il ſe trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Lybie, aux environs

(c) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

de



LE LYNX DU CANADA.



LE CARACAL DE BENGALE.

de l'ancienne Capſa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont auſſi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils ſont auſſi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la groſſeur d'un grand chat domeſtique; les oreilles qui ſont fort blanches en dedans, & garnies d'un poil fort touffu, ſont d'un roux vif en dehors *(d)*. Si cette différence dans la grandeur étoit conſtante, on pourroit dire qu'il y a deux eſpèces de caracals, qui ſe trouvent également en Barbarie, l'une grande à oreilles noires & longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. Il paroît auſſi que ces animaux qui varient ſi fort par les oreilles, varient également par la forme & la longueur de la queue & par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici *(planche XLV)*, dont la queue & les jambes ſont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

(d) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.



ADDITION

À l'article de l'Hyène, de la Civette & de la Genette; volume IX, pages 268, 299 & 343.

DE L'HYÈNE.

Nous donnons ici *(planche XLVI)* la figure d'une Hyène mâle, qui étoit vivante à la foire Saint-Germain en 1773, parce que celle que nous avons donnée *vol. IX, planche XXV,* n'eſt pas correcte, par la difficulté qu'eut le deſſinateur à la faire mettre en ſituation de la bien voir. Cette première hyène étoit très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoiſée de jeuneſſe étoit fort douce, car quoique ſon maître l'irritât ſouvent avec un bâton pour lui faire hériſſer ſa crinière lors du ſpectacle, l'inſtant d'après elle ne paroiſſoit pas s'en ſouvenir; elle jouoit avec ſon maître qui lui mettoit la main dans la gueule ſans en rien craindre; au reſte cette hyène étant abſolument de la même eſpèce, & toute ſemblable à celle dont nous avons donné la deſcription *volume IX,* nous n'avons rien à y ajouter, ſinon que cette dernière avoit la queue toute blanche ſans aucun mélange d'autre couleur; elle étoit un peu plus grande que la première, car elle avoit trois pieds deux pouces, meſurée avec un cordeau, du bout du muſeau à l'origine de la queue.



L'HYÈNE.

Elle portoit la tête encore plus baissée qu'elle ne paroît l'être dans le dessin. Sa hauteur étoit de deux pieds trois pouces. Son poil étoit blanc, mêlé & rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe dans la partie du sud de l'île de Méroé, une hyène beaucoup plus grande & plus grosse que celle de Barbarie, & qui a aussi le corps plus long à proportion, & le museau plus alongé & plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large; cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme & l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie & de Barbarie, & probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut; c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche; cela dure pendant environ une centaine de pas, & d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit blessé la jambe gauche de derrière *(a)*.

DE LA CIVETTE.

M. de Ladebat a envoyé, en 1772, à M. Bertin,

(a) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

Miniſtre & Secrétaire d'État, une Civette vivante. Cet animal avoit été donné par le Gouverneur Hollandois du fort de la Mine, ſur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770; elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772; elle arriva très-foible, mais après quelques jours de repos elle prit des forces, & au bout de cinq à ſix mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue & cuite, du poiſſon, de la ſoupe, du lait. On a eu ſoin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paroît beaucoup ſouffrir du froid, & elle devient moins méchante lorſqu'elle y eſt expoſée *(b)*.

DE LA GENETTE.

J'AI dit à l'article de la Genette, *tome IX, pages 344 & 345*, que l'eſpèce n'en eſt pas fort répandue, qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Eſpagne & de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il ſe trouve des genettes dans nos provinces méridionales, & qu'elles ſont aſſez communes en Poitou, où elles ſont connues ſous le nom de genettes, même par les payſans qui aſſurent qu'elles n'habitent que les endroits humides & le bord des ruiſſeaux *(c)*.

(b) Lettre de M. de Ladebat, à M. de Buffon. *Bordeaux, 3 Novembre 1772.*

(c) Extrait des affiches du Poitou, du jeudi 10 Février 1774.

M. l'abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'agriculture & de plusieurs autres Ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existoit en France dans son état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775 au mois d'avril, qui avoit été tuée à Livray en Poitou, & c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpeche, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, sur-tout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, & qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers à peu-près comme les lapins. Je pourrois en envoyer des mortes s'il étoit nécessaire *(d)*.

Nous donnons ici la figure *(planche XLVII)* d'une genette femelle, qui nous a paru différer assez de la femelle genette *(volume IX, planche XXXVI)* pour mériter d'être décrite & dessinée. On la montroit à la foire Saint-Germain en 1772; elle étoit farouche & cherchoit à mordre; son maître la tenoit dans une cage ronde & étroite, en sorte qu'il étoit assez difficile de la dessiner; on ne la nourrissoit que de viande, elle avoit la physionomie & tous les principaux caractères de la genette du *volume IX.* La tête longue & fine, le museau alongé & avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille

(d) Lettre de M. Delpeche, Maître ès Arts, à M. de Buffon. *Villefranche de Rouergue, 6 août 1771.*

étroite, les oreilles rondes. Le poil de la tête & du corps moucheté, la queue longue & velue, elle étoit un peu plus groſſe que celle du *volume IX,* quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avoit grandi aſſez conſidérablement en trois ou quatre mois; nous n'avons pu ſavoir de quel pays elle venoit; ſon maître l'avoit achetée à Londres ſept ou huit mois auparavant. C'eſt un animal vif & ſans ceſſe en mouvement, & qui ne ſe repoſe qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur, ſur ſept pouces & demi de hauteur; elle avoit le deſſus du cou plus fourni de poil que l'autre genette, celui de tout le corps eſt auſſi plus long; les anneaux circulaires de la queue ſont moins diſtincts & même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la queue; les mouſtaches ſont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces ſept lignes, couchées ſur les joues & non droites & ſaillantes comme dans les chats ou les tigres. Le nez noir & les narines très-arquées; au-deſſus du nez s'étend une raie noire, qui ſe prolonge entre les yeux, laquelle eſt accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-deſſus de l'œil, & une bande blanche au-deſſous. Les oreilles ſont noires, mais plus alongées & moins larges à la baſe que les oreilles de la première genette. Le poil du corps eſt d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires; le deſſus du dos eſt rayé & moucheté de noir; le reſte du corps moucheté de même, mais d'un noir plus foible. Le deſſous du ventre blanc, les jambes & les



De Sève del. El.th Haussard Sculp.

LA GENETTE DE FRANCE.

cuiſſes noires, les pattes courtes; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs & crochus, la queue longue de ſeize pouces, groſſe de deux pouces à l'origine; dans le premier tiers de ſa longueur, elle eſt de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs aſſez mal terminés. Les deux autres tiers de la queue ſont tous noirs juſqu'à l'extrémité.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du bout du muſeau à l'angle extérieur de l'œil	"	1.	8.
Ouverture de l'angle à l'autre	"	"	9.
Diſtance entre les angles extérieurs des yeux	"	"	11.
Diſtance entre l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille	"	"	11.
Longueur de l'oreille	"	1.	5.
Largeur à la baſe	"	1.	"



ADDITION

À l'article du Glouton, vol. XIII, page 278.

NOUS donnons ici *(planche XLVIII)* la figure du Glouton, qui manquoit dans le *volume XIII* de notre Ouvrage. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus ſeptentrionales de la Ruſſie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il étoit ſi fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce & ne faiſoit de mal à perſonne; ſa voracité a été auſſi exagérée que ſa cruauté; il eſt vrai qu'il mangeoit beaucoup, mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le deſſin repréſente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la deſcription: il avoit deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue; le muſeau noir juſqu'aux ſourcils, les yeux petits & noirs; depuis les ſourcils juſqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'eſt-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras ſur les oreilles, ſous la mâchoire inférieure il eſt tacheté de blanc, ainſi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur, depuis l'extrémité des ongles juſqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à ſon extrémité. Les quatre jambes, la queue & le deſſus du dos noirs,

ainſi

ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche, les parties de la génération rousses; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus & séparés, celui du milieu d'un pouce & demi de long, cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble & formant sous le pied un demi-cercle & un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons & point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces & demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, & dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, & six petites presque ras; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule & au-dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux, il craint l'eau, il a peur des chevaux & des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement; quand il avoit bien

mangé, & qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage & de la couvrir de paille. En buvant il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu il jette avec ses pattes, ce qui reste d'eau par-dessous son ventre; il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours; il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnoit; il ne mange point de pain & mange si goulument presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle *(a)*.

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, & même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwège, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de *Drouthein.* Il dit que la peau en est très-précieuse, & qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager; que le poil en est doux & d'un noir nuancé de brun & de jaune *(b)*.

Nous donnons aussi *(planche XLIX)* la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, sous le nom de *Carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois pensé, avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe; ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons

---

(a) Description donnée par M. de Sève.

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau, *tome VII, planche VII,* pour en reconnoître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée; il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a aussi comme le blaireau cinq doigts aux pieds de devant, ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de carcajou, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée qui est bien conservée dans le cabinet de M. le Curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venoit du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue; quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur & la qualité du poil qui est bien plus doux, plus soyeux & plus long, & ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourroit se rapprocher du carcajou & du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu-près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc-grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes & blanches; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, & le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps qui ont communément quatre

pouces & demi ou cinq pouces, ſont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun-clair depuis l'origine juſqu'à près de la moitié, enſuite fauve-clair, puis noirs près de l'extrémité qui eſt blanche, le deſſous du corps eſt couvert de poils blancs; les jambes ſont auſſi couvertes de longs poils d'un brun muſc-foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts, & ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant ſont fort grands; le plus long a juſqu'à ſeize lignes, & le plus long des pieds de derrière n'en a que ſept; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon, elle eſt terminée par de longs poils qui l'environnent, & qui ſont de couleur fauve.

SECONDE ADDITION
À L'ARTICLE DU GLOUTON.

JE ſuis perſuadé que le Carcajou d'Amérique eſt le même animal que le Glouton d'Europe, ou du moins qu'il eſt d'une eſpèce très-voiſine; mais je dois obſerver que faute d'être aſſez informé, je crois être tombé dans une mépriſe occaſionnée par la reſſemblance du nom & de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou *(c)*, & je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un étoit à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé ſur

(c) Hiſtoire Naturelle, *tome XII, page 106.*



LE GLOUTON.



LE CARCAJOU.

l'affiche, *animal inconnu à tous les Naturalistes ;* & il l'étoit en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la nouvelle Espagne, & M. Messier, Astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure *(planche L),* & que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati ; il dit, qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, & sur-tout des dents canines pareilles, & telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire, anguleuses & cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend & s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés, il s'en sert heureusement pour saisir & approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre ; il se couche & dort dès qu'il voit le jour, & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, & furete par-tout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes, sans cela on pourroit le laisser en liberté ; & même avant d'être en France on ne l'attachoit pas du tout, il sortoit & alloit où il vouloit pendant la nuit, & le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place ; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour, mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile, il sait seulement distinguer

ſon maître & le ſuivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin & même de l'eau-de-vie, ſur-tout s'il y a du ſucre, & il en boit juſqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant pluſieurs jours; il mange auſſi de tout indiſtinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes & des fruits. Il aime paſſionnément les odeurs & eſt très-friand de ſucre & de confitures.

Il ſe jette ſur les volailles, & c'eſt toujours ſous l'aile qu'il les ſaiſit; il paroît en boire le ſang, & il les laiſſe ſans les déchirer; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule & cependant il craint l'eau. Il a différens cris; quand il eſt ſeul pendant la nuit, on l'entend très-ſouvent jeter des ſons qui reſſemblent aſſez en petit à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue & qu'on lui fait du mal, il ſe plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il ſiffle à peu-près comme une oie; quand il eſt en colère, ce ſont des cris confus & éclatans. Il ne ſe met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur démeſurée lorſqu'il baille; c'étoit une femelle & l'on a cru remarquer que depuis trois ans qu'elle eſt en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur, elle étoit alors preſque toujours furieuſe *(d)*.

Voici la deſcription que M. de Sève a faite d'un animal tout ſemblable, qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773.

Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre, qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds; il a la queue auſſi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'eſt que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par ſon corps alongé,

---

(d) Note communiquée par M. Simon Chauveau, à M. de Buffon.

mais il n'y reſſemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre; l'œil eſt plus gros que celui de la fouine qui a le muſeau plus alongé; la tête de face tient un peu du petit chien Danois; il a une langue extrêmement longue & menue, qu'il alonge quelquefois dans la journée, cette langue eſt douce lorſqu'il lèche. Car cet animal paroît être d'un aſſez bon naturel; il étoit fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le deſſiner, mais le public qui l'agace, l'a rendu méchant; à préſent il mord quelquefois après avoir lèché. Il eſt jeune, & ſes dents ne me paroiſſent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il eſt d'un tempérament remuant, aimant à grimper; ſouvent il ſe tient ſur ſon derrière, ſe gratte avec ſes pieds de devant comme les ſinges, joue, retourne ſes pattes l'une dans l'autre & fait d'autres ſingeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ſes pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poiſſon. Lorſqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, & ſon cri, dans ſa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de ſe ſervir de ſa queue pour accrocher les différentes choſes qu'il veut attirer à lui. Il ſe pend avec cette queue & aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai obſervé que ſes pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, ſe réuniſſent volontiers quand il marche ou grimpe, ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, & les pieds ont par conſéquent une forme alongée; il a auſſi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal *(au dire de Saint-louis, oiſeleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier)* vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit *Kinkajou*, & l'eſpèce en eſt rare; il ſe figure que c'eſt le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les perſonnes qui le lui ont vendu, les éclairciſſemens néceſſaires; je dirai ſeulement que ce kinkajou, qui eſt femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport

aux poils qui ſont courts & épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps & de la queue, ſont d'une teinte jaune-olivâtre, mêlés de gris & de brun; par le luiſant du poil qui eſt changeant à l'aſpect du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres (qui eſt le dominant) ou plus brun. Ce poil eſt de couleur griſe-blanchâtre dans la plus grande partie, & d'un fauve-verdâtre-ſale à l'extrémité; il eſt mélangé d'autres poils dont l'extrémité eſt de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, & qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, & une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre, la pupille eſt fort petite, & l'iris d'un brun-muſc ou rouſſâtre. Le muſeau eſt d'un brun-noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez eſt méplat, comme aux petits chiens, & les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche eſt de quinze lignes, les dents qui paroiſſent jaunes, ſont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire ſupérieure, il y a ſix inciſives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, & quatre machelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines ſont très-groſſes, la ſupérieure croiſe l'inférieure. Auſſi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les inciſives & la canine inférieure pour y recevoir la ſupérieure. Les mâchelières paroiſſent peu fournies, ſur-tout les dernières qui annoncent la jeuneſſe de ce petit animal. Ainſi il a douze dents inciſives, quatre canines, ſeize mâchelières qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles plus longues que larges, ſont arrondies à leurs extrémités, & couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés & le deſſous du cou, le dedans des jambes, ſont d'un jaune-doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée & plus foncée, domine dans pluſieurs endroits de la tête & des jambes de derrière. Le ventre eſt d'un blanc-griſâtre, teint de jaune par endroits; la queue eſt par-tout garnie de poils, elle eſt groſſe à l'origine du tronçon,

tronçon, & va en diminuant imperceptiblement, & finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus & faisant la gouttiere en dessous.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle.	2.	5.	6.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite..	2.	3.	"
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput.	"	2.	6.
Circonférence du bout du museau..............	"	3.	9.
Circonférence du museau au-dessus des yeux......	"	5.	1.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil..........................	"	1.	5.
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil.....	"	1.	7.
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre...........	"	"	7.
Ouverture de l'œil......................	"	"	6.
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle......................	"	"	11.
La même distance en ligne droite.............	"	"	9.
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles.	"	7.	6.
Longueur des oreilles....................	"	1.	1.
Largeur de la base mesurée en ligne droite......	"	"	7.
Longueur du cou......................	"	1.	9.
Circonférence du cou....................	"	6.	11.
Hauteur du train de devant................	"	6.	9.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet......................	"	3.	1.
Longueur de l'avant-bras près le coude.........	"	1.	9.
Épaisseur de l'avant-bras près le coude.........	"	1.	2.
Circonférence du poignet.................	"	2.	7.
Circonférence du métacarpe................	"	2.	8.
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles.....	"	1.	9.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant......................	"	10.	4.
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros.	"	11.	6.
Circonférence du corps devant les jambes de derrière..	"	9.	10.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière..................	"	7.	3.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	"	4.	7.
Largeur du haut de la jambe..................	"	2.	1.
Épaisseur..............................	"	1.	4.
Largeur à l'endroit du talon..................	"	1.	3.
Circonférence du métatarse..................	"	2.	9.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles..	"	3.	"
Largeur du pied de devant..................	"	1.	1.
Largeur du pied de derrière..................	"	1.	2.
Longueur des plus grands ongles..............	"	"	4½.
Largeur à la base..........................	"	3.	"
Longueur de la queue......................	1.	3.	9.
Circonférence de la queue à son origine.......	"	4.	6.
Diamètre de la queue à son origine *(e)*..........	"	2.	1.

La conformité des noms de kinkajou & de carcajou, m'avoit porté à croire avec tous les autres Naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant ayant recherché dans les anciens Voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie, *volume XII, page 106,* parce que j'avois imaginé que ce Voyageur s'étoit trompé, en disant que le kinkajou que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres Voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente & semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier.

Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux-brun; il a la queue longue & la relève sur son dos pliée en deux ou trois plis; il a des griffes & grimpe sur les arbres où il se couche tout de son long sur les branches, pour attendre sa proie & se

(e) Description donnée par M. de Sève.



LE KINKAJOU.



LE POTOT ou KINKAJOU POTOT.

jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, & quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise, mais s'il peut gagner l'eau il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise & saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une genisse & lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal que les renards ne manquent pas de lui amener *(f)*.

Cette notice s'acorde assez avec la figure & la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, & que le carcajou & le kinkajou, sont deux animaux d'espèces distinctes & séparées, qui n'ont de commun entr'eux que de se jeter sur les orignaux & sur les autres bêtes sauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne, mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *Poto* & non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou que je donne ici *(planche LI)* avec la notice suivante.

Le corps de cet animal est de couleur uniforme, & d'un roux mêlé de gris-cendré, le poil court, mais très-épais, la tête arrondie, le museau court, nu & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau & ne forment point de moustaches:

(f) Description géographique & historique des côtes de l'Amerique septentrionale, par M. Denis. *Paris, 1672, tome II, page 327.*

la langue étroite, longue, & que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, & avec laquelle il s'attache & peut saisir & serrer fortement; cette queue est plus longue que le corps qui a quinze pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, & la queue en a dix-sept.

Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque, il est doux & on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée & très-vif pendant la nuit: Il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *vivera*, auquel il a rapport par la forme de la tête & par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés & très-doux. Les oreilles sont placées bas & presque vis-à-vis de l'œil, quand il dort il se met en boule, à peu-près comme le hérisson, ses pieds ramassés en devant & étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi pesant que son corps *(g)*.

Il est évident, en comparant les deux dessins & la description de M. Colinson, avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'espèce.

(g) Note envoyée par M. Colinson, à M. de Buffon, *12 Décembre 1766.*



ADDITION

À l'article de la Rouſſette & de la Rougette, volume X, page 55; *& à l'article des Chauve-ſouris,* volume XIII, page 226.

J'AI trouvé dans une note de M. Commerſon, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes Chauve-ſouris (Rouſſettes & Rougettes) qui voltigeoient ſur le ſoir en bandes comme les corbeaux, & ſe poſoient particulièrement ſur les arbres de *vaccoun,* dont elles mangent les fruits. Il ajoute, que priſes dans la bonne ſaiſon elles ſont bonnes à manger, que leur goût approche abſolument de celui du lièvre, & que leur chair eſt également noire.

Feu M. de la Nux, qui étoit mon Correſpondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impreſſion de mon Ouvrage, quelques obſervations, & de très-bonnes réflexions critiques ſur ce que j'ai dit de ces animaux, *volume X.* Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort inſtructive qu'il m'a écrite à ce ſujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

J'aime également, me dites-vous, Monſieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainſi écrivez-moi, je vous ſupplie, en toute liberté & toute franchiſe . . . . Oh pour le coup je réponds, Monſieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point héſité de me livrer aux détails, & je ne veux

point excuſer ma prolixité, bien fâché même de n'en ſavoir pas plus ſur les rouſſettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me ſemble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long-temps. L'on diroit que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi; on les a trouvés laids, monſtrueux, & ſans autre examen que la premiere inſpection de leur figure on leur a fait des mœurs, un caractere & des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme ſi la méchanceté, la férocité, la mal-propreté étoient inſéparables de la laideur.

M. de la Nux obſerve que dans ma deſcription, *page 57*, le volume de la rouſſette eſt exagéré, ainſi que le nombre de ces animaux, que leur cri n'a rien d'épouvantable; il ajoute, qu'un homme ouvrant la bouche & rétréciſſant le paſſage de la voix en aſpirant & reſpirant ſucceſſivement avec force, donne à peu-près le ſon rauque du cri d'une rouſſette, & que cela n'eſt pas fort effrayant. Il dit encore, que quand ces animaux ſont tranquilles ſur un grand arbre, ils ont un gazouillement de ſociété léger, & qui n'eſt point déplaiſant.

Page 61. Pline a eu raiſon, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote; les rouſſettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne ſe jettent point ſur les hommes; elles les fuient bien loin de les attaquer. Elles mordent & mordent très-dur, mais c'eſt à leur corps défendant, quand elles ſont abattues, ſoit par le *court-bâton*, ſoit par le coup de fuſil, ou priſes dans des filets; & quiconque en eſt mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à ſa mal-adreſſe & non à une férocité que l'animal n'a point.

Page 62, notes *a*, *b*, *c*. Le volume des rouſſettes eſt ici plus approchant du vrai.... *Les chauve-ſouris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela eſt vrai des rouſſettes & non des rougettes. Les

autres volent en plein jour : cela veut ſeulement dire qu'on en voit voler de temps à autre dans le cours du jour; mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très-haut & aſſez pour que leur ampleur paroiſſe moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin & à tire-d'ailes, & je crois très-poſſible qu'elles traverſent de cette île de Bourbon à l'île de France en aſſez peu de temps (la diſtance eſt au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiſeau de proie, comme la frégate, &c. mais dans cette grande élévation au-deſſus de la ſurface de la terre, de cent, peut-être deux cents toiſes & plus, le mouvement de leurs bras eſt lent; il eſt prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles ſont plus proches de terre.

A parler exactement, la rouſſette ne vit pas en ſociété ; le beſoin d'alimens, la pâture les réuniſſent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuſes. Ces compagnies ſe forment fortuitement ſur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les rouſſettes y arriver ſucceſſivement, ſe prendre par les griffes de leurs pattes de derrière & reſter là tranquilles fort long-temps, ſi rien ne les effarouche ; il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui ſe détachent & ſont compagnie. Mais qu'un oiſeau de proie paſſe au-deſſus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il ſe tire un coup de fuſil ou ſur elles ou dans le canton, ou que déjà pourchaſſées & effarouchées, elles entrevoient au-deſſous d'elles quelqu'un, ſoit chaſſeur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, & c'eſt pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obſcurciſſent point l'air ; elles ne peuvent voler aſſez ſerrées pour cela ; l'expreſſion eſt au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit ſur les arbres une infinité de grandes chauve-ſouris qui pendent attachées les unes aux autres ſur les arbres,* c'eſt dire aſſez mal une fauſſeté, ou du moins une abſurdité. Les rouſſettes ſont trop hargneuſes pour ſe tenir ainſi par la main ; & en conſidérant leur forme on reconnoît aiſément l'impoſſibilité d'une pareille

chaine. Elles branchent ou au-deſſus ou au-deſſous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour; elles vivent en ſociété dans des grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne ſortent que ſur le ſoir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on aſſure, & il paſſe en cette île pour conſtant, que quelle que ſoit la quantité d'individus qui compoſent une de ces ſociétés, il ne s'y trouve qu'un ſeul mâle: je n'ai pu vérifier le fait. Je dois ſeulement dire que ces animaux ſédentaires parviennent à une haute graiſſe; que dans le commencement de la Colonie, nombre de gens peu aiſés & point délicats, inſtruits ſans doute par les Malacaſſes, s'approviſionnoient largement de cette graiſſe pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauve-ſouris (c'eſt ainſi qu'on appeloit les retraites de nos rougettes) étoit une vraie trouvaille. Il étoit facile, comme on en peut juger, de défendre la ſortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, & de façon ou d'autre de connoître le nombre de femelles & de mâles qui compoſoient la ſociété: je n'en ſais pas plus ſur cette eſpèce. Je reviens à la note... Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils ſavent diſcerner dans l'épaiſſeur des bois....* En liſant cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de maſtication? le bruit que l'on entend de fort loin, & de jour comme de nuit, eſt celui naturel à ces animaux quand ils ſont en colère & quand ils ſe diſputent la pâture; & il ne faut pas croire que les rouſſettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainſi que l'odorat, elles voient très-bien le jour; il n'eſt point merveilleux qu'elles diſcernent dans l'épaiſſeur des bois les fruits, les graines mûres ainſi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toutes eſpèces, dont elles ſont très-friandes, les pêches & les autres fruits que les Indiens cultivent, ne ſont point dans l'épaiſſeur des bois... *La rouſſette eſt un bon gibier....* Oui, pour qui peut vaincre

vaincre la répugnance qu'inſpire ſa figure. La jeune, ſur-tout de quatre à cinq mois, déjà graſſe, eſt en ſon genre auſſi bonne que le pintadeau, que le marcaſſin dans le leur. Les vieilles ſont dures, bien que très-graſſes, dans la ſaiſon des fruits qui leur conviennent, c'eſt-à-dire, pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles ſur-tout acquièrent en vieilliſſant un fumet déplaiſant & fort.... Il n'eſt pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent.* On ſait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils; certainement bien des Européens en mangent; ainſi dans le vrai, on mange des rouſſettes dans l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île on mange des rouſſettes & des rougettes.

Après l'examen ci-deſſus, je viens au corps de l'hiſtoire; il a beſoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à oppoſer ce que je connois des rouſſettes, ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont imaginé les autres, d'après leſquels l'Hiſtorien de la Nature a parlé.

Les rouſſettes & les rougettes ſont naturelles dans les îles de France, de Bourbon & de Madagaſcar. Il y a cinquante ans & plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en ſeptembre 1722, ces animaux étoient auſſi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y ſont rares actuellement. La raiſon en eſt toute naturelle, 1.° la forêt n'étoit pas encore éloignée des établiſſemens, & il leur faut la forêt; aujourd'hui elle eſt très-reculée. 2.° La rouſſette eſt vivipare, & ne met au jour qu'un ſeul petit par an. 3.° Elle eſt chaſſée pour ſa viande, pour ſa graiſſe, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne & une partie de l'hiver, par les Blancs au fuſil, par les Nègres au filet; il faut que l'eſpèce diminue beaucoup & en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour ſe retirer dans les lieux qui ne le ſont pas encore, & dans l'intérieur de l'île, les Nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux eſt ici vers le mois de

mai, c'eſt-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la ſortie des fœtus eſt environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainſi la durée de la geſtation eſt de quatre & demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroiſſement des petits, mais je ſais qu'il paroît fait au ſolſtice d'hiver, c'eſt-à-dire, à peu-près au bout de huit mois, depuis la naiſſance. Je ſais de plus qu'on ne voit plus de petites rouſſettes, paſſé Avril & Mai, temps auquel on diſtingue aiſément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles griſonnent, je ne ſais pas au bout de quel temps, & c'eſt pour lors qu'elles ſont très-dures, les mâles ſur-tout; c'eſt pour lors que ceux-ci ſentent très-fort, comme je l'ai déjà dit; qu'il n'y a que des Nègres qui puiſſent en manger, & qu'il n'y a de bon que leur graiſſe, dont en général l'eſpèce eſt aſſez bien pourvue depuis la fin du printemps juſqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'eſt certainement pas la chair de quelque eſpèce que ce ſoit, qui fournit l'embonpoint des rouſſettes & des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture; ce n'eſt pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne ſont du tout point carnaſſiers, ils ſont & ne ſont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des ſortes de fruits dont nos forêts ſont ſucceſſivement pourvues, les baies de guy & autres, voilà de quoi ils ſe nourriſſent, & ils ne ſe nourriſſent que de cela; ils ſont encore très-friands de ſucs de certaines fleurs à ombelles, telles entr'autres celles de nos bois puans, dont le *nectareum* eſt très-ſuccinct; ce ſont ces fleurs très-abondantes en Janvier & Février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les rouſſettes en grand nombre; elles ſont pleuvoir à terre les étamines nombreuſes de ces fleurs, & il eſt très-probable que c'eſt pour la ſuccion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différens, que leur langue eſt telle que l'apprend l'exacte & ſavante deſcription qu'en a donnée M. Daubenton. J'obſerverai que la mangue eſt un

fruit dont la peau eſt réſineuſe, & que nos animaux n'y touchent point. Je ſais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de ſucre, &c. je n'ai pas ſu ſi on leur avoit fait manger de la viande, crue ſur-tout; mais en euſſent-elles mangé en cage, ce n'eſt point dans l'état d'eſclavage que je les conſidere, il change trop les mœurs, les caracteres, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui perſonnellement ni pour ſa volaille. Il leur eſt de toute impoſſibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiſeau. Une rouſſette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, &c. fondre ſur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puiſſe être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât *. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner mauſſadement & aſſez lentement, auſſi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'eſt point faite pour la courſe; voudroit-elle attraper un oiſeau ſur une branche? la dégaine avec laquelle elle eſt ſouvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ſes voiles, pour aller prendre ſon vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réuſſiroient jamais. Et afin de me mieux faire entendre, je dois dire, que pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiſeaux, s'élancer dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à pluſieurs repriſes avant de dépendre ſes griffes de leurs pattes de l'endroit où ils ſe ſont accrochés; & quelque pleines que ſoient les voiles en quittant la place, leur poids les abaiſſe, & pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils ſe trouvent quand il faut partir, n'eſt pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut ſe

* J'ai vu une rouſſette toute jeune encore, entrer au vol dans ma maiſon à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune Négreſſe de ſept à huit ans, & incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur étoit proche de moi. Je la débarraſſai aſſez promptement pour que les crochets des ailes n'euſſent point encore atteint ou ſes épaules ou ſon viſage.

trouver des branches trop proches qui l'empêcheroient, & dans cette conjoncture la rouſſette parcourt la branche juſqu'à ce qu'elle puiſſe prendre ſon eſſor ſans riſque. Il arrive aſſez ſouvent, dans une nombreuſe troupe de ces quadrupèdes volans, ſurpriſe, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fuſil, ou par telle autre épouvantail ſubit, & ſurpriſe ſur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, ſous les branches; il arrive, dis-je, aſſez ordinairement que pluſieurs tombent juſqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air néceſſaire pour les ſoutenir, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui ſe trouvent à leur portée, pour prendre leur vol ſi-tôt qu'elles le peuvent. Que l'on ſe repréſente des Voyageurs chaſſant ces animaux qu'ils ne connoiſſent point, dont la forme & la figure leur cauſent un certain effroi, entourés tout-à-coup d'un nombre de rouſſettes, tombées de leur fait; que quelqu'un de la bande ſe trouve empêtré d'une ou deux rouſſettes grimpantes, & que cherchant à ſe débarraſſer & s'y prenant mal, il ſoit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les rouſſettes féroces, ſe ruant ſur les hommes, cherchant à les bleſſer au viſage, les dévorer, &c. & au bout du compte cela ſe réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'eſpèces bien différentes, qui avoient grande peur les uns des autres. J'ai dit plus haut, qu'il falloit la forêt aux rouſſettes; on voit bien ici que c'eſt par inſtinct de conſervation qu'elles la cherchent & non par caractère ſauvage & farouche. A ce que j'ai déjà fait connoître des rouſſettes & des rougettes, ſi j'ajoute qu'elles ne donnent point ſur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles ſoient appendues pour prendre leur nourriture; j'aurai, je penſe, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, &c. ſi je dis de plus que leur vol eſt auſſi lourd, auſſi bruiant, ſur-tout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné conſidérablement encore une eſpèce de l'autre.

De ce que l'on voit par fois des rouſſettes raſer la ſurface de l'eau, à peu-près comme fait l'hyrondelle, on les a fait ſe nourrir de poiſſon, on en a fait des pêcheurs, & il le falloit bien, dès qu'on vouloit qu'elles mangeaſſent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne ſe nourriſſent que de végétaux. C'eſt pour ſe baigner qu'elles raſent l'eau, & ſi elles ſe ſoutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'eſt que la réſiſtance de celle-ci intéreſſe le battement des ailes qui eſt libre ſur l'eau. De ceci réſulte évidemment la propreté naturelle des rouſſettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé ſur aucunes d'elles la moindre ſaleté; elles ſont auſſi propres que le ſont en général les oiſeaux.

La rouſſette n'eſt pas de ces animaux que nous ſommes portés à trouver beaux; elle eſt même déplaiſante à voir en mouvement & de près. Il n'y a qu'un ſeul point de vue, & il n'y a qu'une ſeule attitude qui lui ſoit avantageuſe relativement à nous, dans laquelle on la voie avec une ſorte de plaiſir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monſtrueux diſparoît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées & exactement plaquées contre le corps; ainſi ſa voilure qui fait ſa difformité, de même que ſes pattes de derrière qui la ſoutiennent à l'aide des griffes dont elles ſont armées, ne paroiſſent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, pottelé, vêtu d'une robe d'un brun-foncé, très-propre & bien colorié, auquel tient une tête, dont la phyſionomie a quelque choſe de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des rouſſettes; elles n'ont que celle-là, & c'eſt celle dans laquelle elles ſe tiennent le plus long-temps pendant le jour. Quand au point de vue, c'eſt à nous à le choiſir. Il faut ſe placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'eſt-à-dire, à l'élévation au-deſſus de terre de quarante à ſoixante pieds, & dans une diſtance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant, qu'on ſe repréſente la tête d'un grand arbre garnie dans ſon pourtour & dans ſon milieu, de cent, cent cinquante, peut-être deux cents

de pareilles girandolles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, & l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, & qui se fait regarder avec plaisir. Dans les Cabinets les plus riches en sujets d'Histoire Naturelle, on ne manque pas de placer une roussette éployée & dans toute l'étendue de son envergure; de sorte qu'on la montre dans son action & dans tout son laid. Il faudroit, me semble, s'il étoit possible, en montrer à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos; car celle que montre l'estampe, *volume X, planche XIV*, n'est point encore la véritable : on ne voit jamais les roussettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en disant que la roussette & la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de sucs & de fleurs, & peut-être des exudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnois fortement; le passage d'Hérodote me le fait croire ; mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.

ADDITION

À l'article des Chauve-souris, volume XIII, page 226.

M. Pallas qui nous a donné des descriptions de deux Chauve-souris, qu'il regarde comme nouvelles, & dont j'ai cru devoir faire copier les figures *(pl. LII & LIII)* avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description & la figure, *volume XIII, page 226, &*

planche XXXIII, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, & qu'apres les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, & qu'il appelle *Céphalotte*, laquelle est en effet différente de toutes les chauve-souris que nous avons décrites dans notre Ouvrage: voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des Naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser, à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-souris céphalotte, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou même des hérissons, paroissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris.

Je crois devoir rapporter ici une Table du nombre & de l'ordre des dents dans les efpèces de chauve-fouris, & qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette Table, que la chauve-fouris céphalotte, & une autre dont je parlerai tout-à-l'heure, fous le nom de *chauve-fouris-mufaraigne*, font de nouvelles efpèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVE-SOURIS.	INCISIVES fupérieures.	INCISIVES inférieures.	MÂCHELIÈRES fupérieures.	MÂCHELIÈRES inférieures.	CANINES.	TOTAL.
Le Fer-à-cheval	″	4.	8.	10.	4.	26.
La Feuille	″	4.	8.	10.	4.	26.
Le Rat volant	2.	2.	8.	10.	4.	26.
Le Mulot volant	2.	2.	8.	10.	4.	26.
La Marmotte volante	2.	6.	8.	8.	4.	28.
Le Lérot volant	″	4.	10.	10.	4.	28.
Le Campagnol volant	4.	6.	8.	8.	4.	30.
La Noctule	4.	6.	8.	10.	4.	32.
Le Serotine	4.	6.	8.	10.	4.	32.
Le Chien volant	4.	4.	8.	12.	4.	32.
La Rouffette	4.	4.	8.	12.	4.	32.
La Pipiftrelle	4.	6.	10.	10.	4.	34.
L'Oreillar	4.	6.	10.	12.	4.	36.
La Chauve-fouris	4.	6.	12.	12.	4.	38.
Le Mufcardin volant	4.	6.	12.	12.	4.	38.
Le Fer-de-lance	4.	4.	10.	10.	4.	32.
La Céphalotte	2.	″	6.	10.	4.	22.
La Chauve-fouris-mufaraigne	4.	4.	6.	6.	4.	24.

La queue de cette chauve-fouris céphalotte, n'eft pas longue, elle

elle eſt, dit M. Pallas, ſituée ſous la membrane entre les deux cuiſſes. La forme des narines eſt un caractère par lequel on peut diſtinguer, au premier coup-d'œil, cette chauve-ſouris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux, diffère auſſi de celle des autres chauve-ſouris; la poitrine a une plus grande amplitude, & reſſemble plus que dans aucune autre eſpèce à la poitrine des oiſeaux.

On peut voir la deſcription détaillée des parties extérieures & intérieures de cet animal dans l'Ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimenſions principales.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure	1.	2.	6.
Longueur de l'animal juſqu'à l'origine de la queue	"	3.	9.
Longueur de la tête	"	1.	3.
Largeur de la tête	"	"	9.
Épaiſſeur de la tête	"	"	8.
Longueur des oreilles	"	"	5.
Largeur des oreilles	"	"	4.
Longueur de l'humérus des ailes	"	1.	8.
Longueur de l'avant-bras	"	2.	3.
Longueur du fémur	"	"	$7\frac{1}{2}$.
Longueur des jambes	"	"	$9\frac{1}{2}$.
Longueur de la queue	"	"	10.
Longueur de la partie de la queue au-delà de la membrane	"	"	$5\frac{2}{3}$.

La ſeconde eſpèce de chauve-ſouris, donnée par M. Pallas, ſous la dénomination de *Veſpertilio ſoricinus*, ou chauve-ſouris-muſaraigne, eſt du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille ſur le nez, mais c'eſt la plus petite eſpèce de ce genre;

elle eſt aſſez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caribes & à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards, *planche CCI, figure 1;* cette chauve-ſouris a le muſeau plus long & plus menu que les autres, & c'eſt ce qui fait qu'elle a auſſi un plus grand nombre de dents. La langue eſt très-ſingulière, tant par ſa longueur que par ſa ſtructure. Le mâle & la femelle ne diffèrent preſque en rien que par les parties ſexuelles.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure	//	8.	3.
Longueur de l'animal juſqu'à la queue	//	2.	1.
Longueur de la tête	//	//	11.
Largeur de la tête	//	//	5.
Longueur de la feuille au-deſſus du nez	//	//	2.
Longueur des oreilles	//	//	4 $\frac{1}{2}$.
Longueur du lobe interne de l'oreille	//	//	2.
Largeur de l'oreille	//	//	4.
Longueur de l'humérus	//	1.	//
Longueur de l'avant-bras	//	1.	4.
Longueur du fémur	//	//	6.
Longueur des jambes	//	//	6.
Longueur des pieds avec les ongles	//	//	6 $\frac{1}{2}$.

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la deſcription des parties extérieures & intérieures de cet animal, que ce ſavant Naturaliſte a faite avec beaucoup de ſoin & de préciſion.





LA CHAUVE-SOURIS CÉPHALOTE.



P. Sève del. J. B.th Haussard Sculp.

LA CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE.



ADDITION

Aux articles du Sarigue, de la Marmose & du Cayopolin, volume X, pages 279, 335 & 350.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri dans un petit tonneau, trois Sarigues, où ils se laissoient aisément manier ; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, &c. ils sont continuellement à se lècher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes & d'autres plus petites *(a)*. Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, & ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment; les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin; on les apprivoise aisément; ils cherchent à entrer dans les poulaillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à manger; dans certaines espèces elle est même d'une odeur insupportable, & l'animal est appelé *puant* par les habitans de Cayenne.

Il ne faut pas confondre ces sarigues puans de M. de la Borde, avec les vrais puans ou mouffettes qui forment un genre d'animaux très-différens de ceux-ci.

(a) On m'a nouvellement envoyé pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces & demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, & la queue quatre pouces & demi.

M. Vosmaër, Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle de S. A. S. M. le Prince d'Orange, a mis une note, *page 6*, de la description d'un écureuil volant. *Amsterdam, 1767*, dans laquelle il dit :

Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Seba, & le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon, *volume X, page 284*, nie absolument son existence aux Indes orientales, & ne l'accorde qu'au nouveau monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre Naturaliste, que Valentin & Seba ont fort bien fait de placer ces animaux, tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales le mâle & la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le Docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine; quoique pour moi je n'en connoisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales, & celui des Indes occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte, mais le mâle me paroît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude.

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales, des animaux mâles & femelles sous le nom de *coescoes*, mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coescoes & les sarigues, pourroient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de

même eſpèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Voſmaër eſt juſte, en ce que j'ai dit, que les trois philanders de Seba n'étoient que le même animal, tandis qu'en effet le troiſième, c'eſt-à-dire, celui de la *planche XXXIX* de Seba eſt un animal différent, & qui ſe trouve réellement aux Philippines, & peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il eſt connu ſous le nom de *coeſcoes* ou *cuſcus* ou *cuſos*. J'ai trouvé dans le voyage de Chriſtophe Barchewitz, la notice ſuivante.

Dans l'île de Lethy, il y a des *cuſcus* ou *cuſos*, dont la chair a à peu-près le goût de celle du lapin. Cet animal reſſemble beaucoup pour la couleur à une marmotte; les yeux ſont petits, ronds & brillans, les pattes courtes & la queue qui eſt longue, eſt ſans poil. Cet animal ſaute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de ſa queue un crochet, avec lequel il ſe tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur déſagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche ſous le ventre, dans laquelle il porte ſes petits, qui entrent & ſortent par-deſſous la queue de l'animal. Les vieux ſautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche *(b)*.

Il paroît, par le caractère de la poche ſous le ventre & de la queue prenante, que ce cuſcus ou cuſos des Indes orientales, eſt en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique, mais cela ne prouve pas qu'ils ſoient de la même eſpèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce ſeroit le ſeul exemple d'une

(b) Voyage de Barchewitz. *Erfurt, 1751, pag. 532.*

pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en état de juger, tant de la ressemblance que des différences des coescoes d'Asie, avec les sarigues ou philanders de l'Amérique, & je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le Lecteur à ce que j'en ai dit, *tome X, pages 284 & suivantes.*

Ce n'est pas qu'absolument parlant, & même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continens, quelques animaux qui seroient précisément de la même espèce; nous avons dit ailleurs *(c)*, & nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la Nature organisée, & par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étoient comme la température, les mêmes à tous égards; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait & d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux & très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'existoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer. L'éléphant, le rhino-

---

(c) Supplément à l'Histoire Naturelle, *Volume II.* Partie hypothétique. *Second Mémoire.*

céros, l'hippopotame, la giraffe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, & nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération, *volume IX, pages 56 & suiv.* & que de même le tapir, le lamas, la vigogne, le pécari, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, & beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continens.

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes, qu'on doit rapporter le passage suivant.

Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cusos;* il se tient sur les arbres, & ne vit que de leurs fruits; il ressemble à un lapin & a le poil épais, frisé & rude, entre le gris & le roux; les yeux ronds & vifs, les pieds petits, & la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits *(d)*.

Il n'est pas question dans ce passage de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders; mais je le répète, si le cuscus ou cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, & je serois porté à penser qu'il en diffère

(d) Voyage de Mandeslo, suite d'Oléarius, *tome II, pages 384 & suiv.*

à peu-près comme le jaguar diffère du léopard. Ces deux derniers animaux, ſans être de la même eſpèce, ſont les plus reſſemblans & les plus voiſins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

LE CRABIER.

LE nom *Crabier,* ou chien crabier que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il ſe nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les Voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les ſarigues, mais il eſt beaucoup plus gros, & d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du ſarigue, ſes petits dans une poche ſous le ventre; ainſi le crabier nous paroît être d'une eſpèce iſolée & différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure *(planche LIV)* dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuſe & nue, les gros pouces ſans ongles des pieds de derrière, & les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conſervons au Cabinet du Roi, étoit encore jeune lorſqu'on nous a envoyé ſa dépouille; il eſt mâle, & voici la deſcription que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, eſt d'environ dix-ſept pouces.

La hauteur du train de devant, de ſix pouces trois lignes, & celle du train de derrière de ſix pouces ſix lignes.

La queue qui eſt griſâtre, écailleuſe & ſans poil, a quinze pouces & demi de longueur, ſur dix lignes de groſſeur à ſon commencement, elle eſt très-menue à ſon extrémité.

Comme cet animal eſt fort bas de jambes, il a de loin quelques reſſemblances avec le chien baſſet; la tête même n'eſt pas fort différente de celle d'un chien, elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput; l'œil n'eſt pas grand, le bord des paupières eſt noir, & au-deſſus de l'œil ſe trouvent de longs poils qui ont juſqu'à quinze lignes de longueur; il y en a auſſi de ſemblables à côté de la joue vers l'oreille. Les mouſtaches autour de la gueule ſont noires, & ont juſqu'à dix-ſept lignes de long; l'ouverture de la gueule eſt de près de deux pouces; la mâchoire ſupérieure eſt armée de chaque côté d'une dent canine crochue & qui excède ſur la mâchoire inférieure; l'oreille qui eſt de couleur brune, paroît tomber un peu ſur elle-même, elle eſt nue, large & ronde à ſon extrémité.

Le poil du corps eſt laineux & parſemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant ſur les cuiſſes & vers l'épine du dos qui eſt toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une eſpèce de crinière, depuis le milieu du dos juſqu'au commencement de la queue: ces poils ont trois pouces de longueur, ils ſont d'un blanc-ſale à leur origine juſqu'au milieu, & enſuite d'un brun-minime juſqu'à l'extrémité. Le

poil des côtés eſt d'un blanc-jaune, ainſi que ſous le ventre, mais il tire plus ſur le fauve vers les épaules, les cuiſſes, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve eſt mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou ſont fauves. Les jambes & les pieds ſont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, & l'ongle en gouttière deux lignes, les doigts ſont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui ſoit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce ſix lignes; il eſt gros, large & écarté comme dans les ſinges, l'ongle en eſt plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts ſont crochus & excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant eſt droit & n'eſt point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, & qu'il habite toujours les pallétuviers & autres endroits marécageux.

Il eſt, dit-il, fort leſte pour grimper ſur les arbres, ſur leſquels il ſe tient plus ſouvent qu'à terre, ſur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents, & ſe défend contre les chiens; les crabes ſont ſa principale nourriture, & lui profitent, car il eſt toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec ſa patte, il y introduit ſa queue, dont il ſe ſert comme d'un crochet; le crabe qui lui ſerre quelquefois la queue le fait crier, ce cri reſſemble aſſez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin, mais ſa voix ordinaire eſt une eſpèce de grognement ſemblable à celui des petits cochons, il produit quatre ou cinq petits, & les dépoſe



M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE CRABIER.

dans des vieux arbres creux; les naturels du pays en mangent la chair qui a quelque rapport à celle du lievre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, & on les nourrit à la maison comme les chiens & les chats, c'est-à-dire, avec toutes sortes d'alimens, ainsi leur goût pour la chair du crabe, n'est point du tout un goût exclusif *(e)*.

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler, l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, & ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, & diffèrent par la forme & les proportions du corps, aussi-bien que par la conformation des pieds & des ongles *(f)*.

(e) Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon. *Cayenne, 12 juin 1774.*

(f) Note communiquée par M.rs Aublet & Olivier.



ADDITION

À l'article du Cabiai, volume XII, page 384.

NOUS n'avons que peu de choſes à ajouter aux faits hiſtoriques, & rien à la deſcription très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique, *volume XII, pages 384 & ſuivantes,* & que nous avons repréſenté, *planche XLIX* du même volume. M. de la Borde nous a ſeulement écrit qu'il eſt fort commun à la Guyane, & encore plus dans les terres qui avoiſinent le fleuve de l'Amazone, où le poiſſon eſt très-abondant: il dit, que ces animaux vont toujours par couple, le mâle & la femelle, & que les plus grands pèſent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, & s'ils aperçoivent quelqu'un, ils ſe jettent à l'eau, ſans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons, quelquefois néanmoins ils ſe laiſſent aller au fond de l'eau, & y reſtent même aſſez long-temps. On en prend ſouvent de jeunes qu'on élève dans les maiſons, où ils s'accoutument aiſément à manger du pain, du mil & des légumes, quoique dans leur état de nature ils vivent principalement de poiſſon. Ils ne font qu'un petit; ils ne ſont nullement dangereux, ne ſe jetant jamais ni ſur les hommes ni ſur les chiens. Leur chair eſt blanche, tendre & de fort bon goût. Ce dernier fait ſemble contredire ce que

disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourroit que la chair du cabiai, vivant de poisson, eût ce mauvais goût, & que celle du cabiai, vivant de pain & de grain, fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, & que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit, *volume XII,* qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis, qu'il supportoit fort bien le froid de l'hiver, mais que comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre & tomba dans un bassin où il se noya, ce qui ne lui seroit pas arrivé, s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.



ADDITION

Aux articles du Tamanoir, du Tamandua, du Fourmillier & des Tatous, volume X, pages 144 & 200.

DU TAMANOIR.

Nous avons donné, *volume X, planche XXIX*, la figure du Tamanoir ou grand Fourmillier, mais comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avoit été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici *(planche LV)* qui a été fait sur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Maudhuit, Docteur en médecine, dont le Cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile Naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, & de maintenir les animaux & les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de notre *volume X*, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits : cinq ongles aux pieds de derrière, & tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles, est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand, il a deux pouces

& demi de longueur ſur les côtés du corps, il eſt rude au toucher, comme celui du ſanglier. Il eſt mêlé de poils d'un brun-foncé, & d'autres d'un blanc-ſale. La bande noire du corps, n'a point de petites taches blanches décidées & qui la bordent comme dans le tamanoir gravé *tome X;* celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'eſt-à-dire, trois pouces de plus que le premier. Voici ſes autres dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant	1.	8.	"
Hauteur du train de derrière	1.	7.	6.
Longueur du bout du muſeau à l'angle de l'œil	"	7.	9.
Ouverture de l'œil	"	"	6.
Ouverture de la bouche	"	1.	1.
Ouverture des narines	"	"	4.
Diſtance de l'œil à l'oreille	"	2.	1.
Grandeur de l'oreille	"	1.	2.
Longueur du cou	"	8.	"
Longueur du tronçon de la queue	2.	1.	9.
Longueur du pied de devant	"	3.	6.
Longueur de l'ergot interne	"	"	6.
Longueur de ce même ergot à ſon origine	"	"	4.
Longueur de l'ergot ſuivant	"	1.	8.
Sa largeur à ſon origine	"	"	5.
Longueur du troiſième ergot	"	2.	3.
Sa largeur à ſon origine	"	"	6.
Longueur de l'ergot extérieur	"	"	5.
Sa largeur à ſon origine	"	"	3.
Longueur du pied de derrière	"	3.	9.
Longueur de l'ergot interne	"	"	7.
Longueur des trois autres ergots	"	1.	10.
Largeur à l'origine	"	"	3.
Longueur de l'ergot externe	"	"	6.
Largeur à ſon origine	"	"	3.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les obſervations ſuivantes au ſujet de cet animal.

Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connoît de deux eſpèces; les individus de la plus grande, peſent juſqu'à cent livres; ils courent lentement & plus lourdement qu'un cochon; ils traverſent les grandes rivières à la nage, & alors il n'eſt pas difficile de les aſſommer à coups de bâton. Dans les bois on les tue à coups de fuſil, ils n'y ſont pas fort communs, quoique les chiens refuſent de les chaſſer.

Le tamanoir ſe ſert de ſes grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui ſe trouvent par-tout ſur les arbres, ſur leſquels ils grimpent facilement; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ſes griffes font des bleſſures profondes; il ſe défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, cougars, &c. il les déchire avec ſes griffes, dont les muſcles & les tendons ſont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, & c'eſt par cette raiſon qu'ils refuſent de le chaſſer.

On voit ſouvent des tamanoirs dans les grandes ſavanes incultes; on dit qu'ils ſe nourriſſent de fourmis; ſon eſtomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'eſtomac plein de poux de bois, qu'il avoit nouvellement mangés. La ſtructure & les dimenſions de ſa langue, ſemblent prouver qu'il peut auſſi ſe nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorſque la femelle nourrit, elle eſt très-dangereuſe même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal, elle eſt noire, ſans graiſſe & ſans fumet. Sa peau eſt dure & épaiſſe, ſa langue eſt d'une forme preſque conique comme ſon muſeau.

M. de la Borde en donne une deſcription anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laiſſer les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec ſoin.

Le

Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert ſon accroiſſement entier qu'en quatre ans. Il ne reſpire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée artère eſt fort ample, mais elle ſe rétrécit tout-à-coup, & forme un conduit qui ſe continue juſqu'aux narines, dans cette eſpèce de cornet qui lui ſert de mâchoire ſupérieure. Ce cornet a un pied de longueur, & il eſt au moins auſſi long que le reſte de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée artère à la gueule, & néanmoins l'ouverture des narines eſt ſi petite, qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux ſont auſſi très-petits, & il ne voit que de côté. La graiſſe de cet animal eſt de la plus grande blancheur. Lorſqu'il traverſe les eaux, il porte ſa grande & longue queue repliée ſur le dos & juſque ſur la tête.

Mrs Aublet & Olivier, m'ont aſſuré que le tamanoir ne ſe nourrit que par le moyen de ſa langue, laquelle eſt enduite d'une humeur viſqueuſe & gluante, avec laquelle il prend des inſectes; ils diſent auſſi que ſa chair n'eſt point mauvaiſe à manger.

DU TAMANDUA.

NOUS croyons devoir rapporter à l'eſpèce du Tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure *(planche LVI)* & duquel la dépouille bien préparée étoit au Cabinet de M. le duc de Caylus, & ſe voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il eſt différent du tamanoir, non-ſeulement par la grandeur, mais auſſi par la forme. Sa tête eſt à proportion bien plus groſſe, l'œil eſt ſi petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore eſt-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille eſt ronde & bordée de grands poils noirs par-deſſus,

Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, & dix pouces foibles de hauteur; le poil de deſſus le dos eſt long de quinze lignes, celui du ventre, qui eſt d'un blanc-ſale, eſt de la même longueur; la queue n'a que ſept pouces & demi de longueur, couverte par-tout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a dans toute cette deſcription, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier eſt la queue qui eſt par-tout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave, a la queue nue à ſon extrémité. Le ſecond, c'eſt qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, & que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre, mais du reſte tout convient aſſez, pour qu'on puiſſe croire que l'animal dont nous donnons ici la figure, eſt au moins une variété de l'eſpèce du tamandua, s'il n'eſt pas préciſément de la même eſpèce.

M. de la Borde ſemble l'indiquer dans ſes obſervations, ſous le nom de petit tamanoir.

Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peſer un peu plus de ſoixante livres; il n'a point de dents, mais il a auſſi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, & ne fait qu'un petit. Il vit auſſi de même, & ſe tient dans les grands bois; ſa chair eſt bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir.

J'aurois bien deſiré que M. de la Borde, m'eût envoyé des indications plus préciſes & plus détaillées,

qui auroient fixé nos incertitudes au ſujet de cette eſpèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps ſur le petit fourmillier, dont nous avons donné la figure, *volume X, planche XXX.*

Il a le poil roux, luiſant, un peu doré; ſe nourrit de fourmis, tire ſa langue qui eſt fort longue & faite comme un vers, & les fourmis s'y attachent. Cet animal n'eſt guère plus grand qu'un écureuil; il n'eſt pas difficile à prendre, il marche aſſez lentement, s'attache comme le pareſſeux ſur un bâton qu'on lui préſente, dont il ne cherche pas à s'en détourner, & on le porte ainſi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve ſouvent d'accrochés à des branches par leurs griſſes. Ils ne ſont qu'un petit dans des creux d'arbres, ſur des feuilles qu'ils charient ſur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes ſont dangereuſes, & ils les ſerrent ſi fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher priſe. Ils ne ſont pas rares, mais difficiles à apercevoir ſur les arbres.

M. Voſmaër a fait une critique aſſez mal fondée, de ce que j'ai dit au ſujet des fourmilliers *(a)*.

Je dois remarquer, dit-il, contre le ſentiment de M. de Buffon, *volume X, page 159, &c.* que l'année paſſée, M. Tulbagh a envoyé un animal ſous le nom de *porc de terre,* qui eſt le *myrmécophage* de Linnæus; en ſorte que Deſmarchais & Kolbe, ont raiſon de dire que cet animal ſe trouve en Afrique, auſſi-bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'eſprit-de-vin, paroiſſant être tout nouvellement né, & ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort conſidérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnoître à cet animal ſi jeune.

(a) Deſcription d'un grand écureuil volant, *page 6.*

Le groin eſt à ſon extrémité un peu gros, rond & auſſi comme écraſé en deſſus. Leurs oreilles ſont fort grandes, longues, minces, pointues & pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier & le troiſième d'une longueur égale, le ſecond un peu plus long, & le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troiſième. Leurs quatre onglets ſont fort longs, peu crochus, pointus, & à peu-près d'une égale grandeur; les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires ſont preſque également longs, & les deux extérieurs beaucoup plus courts; les onglets en ſont moins grands, & les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, ſans être fort longue, eſt groſſe, & ſe termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba, *tome I.er*, *pl. XXXVII, figure 2; & pl. XL, figure 1*, ſont certainement les mêmes, & ne diffèrent entr'eux que par la couleur; la figure en eſt fort bonne. C'eſt une eſpèce particulière tout-à-fait différente du tamandua-guacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon.

On croiroit, après la lecture de ce paſſage, que je me ſuis trompé au ſujet de cet animal, donné par Seba, *planche XXXVII, n.° 2.* Cependant j'ai dit préciſément *page 151, volume X,* ce que dit ici M. Voſmaër. Voici comme je me ſuis exprimé : *l'animal que Seba déſigne par le nom de* tamandua, myrmécophage d'Amérique, tome I.er page 60, *& dont il donne la figure,* planche XXXVII, n.° 2, *ne peut ſe rapporter à aucun des trois dont il eſt ici queſtion.* Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, ſont le tamanoir, le tamandua & le petit fourmillier; donc tout ce que dit ici M. Voſmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puiſque ce que j'ai avancé ſe réduit à ce que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne ſe trouvent qu'en Amérique, & non dans



De Seve del. Cne Haussard Sculp.

LE TAMANOIR.



LE TAMANDUA.

l'ancien continent. Cela eſt ſi poſitif, que M. Voſmaër ne peut rien y oppoſer. Si le *myrmécophage* de Seba, *planche XXXVII, figure 2*, ſe trouve en Afrique, cela prouve ſeulement que Seba s'eſt trompé, en l'appelant myrmécophage d'*Amérique;* mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, & je perſiſte avec toute raiſon, à ſoutenir que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier, ne ſe trouvent qu'en Amérique & point en Afrique.

DES TATOUS.

NOUS avons donné *(tome X, planche XLII)* la gravure d'une dépouille d'encoubert ou tatou à ſix bandes mobiles; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier; il nous eſt arrivé depuis, & nous en donnons ici la figure *(planche LVII)* deſſinée d'après nature vivante, par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la deſcription ſuivante.

L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur ſans la queue, il eſt aſſez conforme à la deſcription qui ſe trouve dans l'Hiſtoire Naturelle, mais il eſt bon d'obſerver qu'il eſt dit dans cette deſcription, que le bouclier des épaules eſt formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune; je penſe que cela varie, car celui que j'ai deſſiné, a le bouclier des épaules compoſé de ſix rangs parallèles, dont les petites pièces ſont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, compoſés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis. La queue qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces ſix lignes; je l'ai fait dans le deſſin de ſix pouces,

parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à ſon origine, & ſix lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute & un peu courbée. Le tronçon eſt revêtu d'un teſt oſſeux comme ſur le corps. Six bandes inégales par gradation, commencent ce tronçon ; elles ſont compoſées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, & les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il eſt dit dans l'Hiſtoire Naturelle, eſt à la vérité très-petit, mais le globule eſt élevé & très-maſqué par les paupières qui le couvrent. Son corps eſt fort gras, & la peau forme des rides ſous le ventre ; il y a ſur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs aſſez longs, & elle reſſemble à celle d'un dindon plumé. Le teſt, ſur la plus grande largeur du corps, a ſix pouces ſept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant ſont très-longs ; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes ; les ongles de la patte de derrière ont au plus ſix lignes. Les jambes ſont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre juſqu'aux ongles. Lorſque cet animal marche, il ſe porte ſur le bout des ongles de ſes pattes de devant ; ſa verge eſt fort longue, en la tirant elle a ſix pouces ſept lignes de long, ſur près de quatre lignes de groſſeur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'alonge d'elle-même, elle ſe poſe ſur le ventre en forme de limaçon, laiſſant environ une ligne ou deux d'eſpace dans les circonvolutions. On m'a dit, que quand ces animaux veulent s'accoupler, que la femelle ſe couche ſur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il eſt queſtion n'étoit âgé que de dix-huit mois.

M. de la Borde, rapporte dans ſes obſervations, qu'il ſe trouve à la Guyane deux eſpèces de tatous ; le tatou noir qui peut peſer dix-huit à vingt livres, & qui eſt le plus grand ; l'autre dont la couleur eſt brune ou plutôt

gris-de-ſer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; ſa queue eſt mollaſſe, ſans cuiraſſe, couverte d'une ſimple peau ſans écaille; il eſt bien plus petit que l'autre & ne pèſe qu'environ trois livres.

Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits & même juſqu'à dix dans des trous qu'il creuſe fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de ſon côté à rendre ſon trou plus profond, en deſcendant preſque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois & des fourmis; ſa chair eſt aſſez bonne à manger & a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré, ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, & il eſt auſſi plus difficile à prendre; il ſort de ſon trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne ſort que la nuit. On trouve toujours ces tatous ſeuls, & l'on connoît qu'ils ſont dans leurs trous lorſqu'on en voit ſortir un grand nombre de certaines mouches qui ſuivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuſe pour les prendre, ils creuſent auſſi de leur côté, jetant la terre en arrière, & bouchent tellement leurs trous qu'on ne ſauroit les en faire ſortir en y faiſant de la fumée. Ils ſont leurs petits au commencement de la ſaiſon des pluies.

Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au cabaſſou, dont nous avons donné la figure, *tome X, planche XLI,* qui eſt en effet le plus grand de tous les tatous; & que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde diſe que ſa queue eſt ſans cuiraſſe, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous donnons encore ici *(planche LVIII)* la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles & à très-longue queue.

La defcription & la figure fe trouvent dans les Tranfactions philofophiques, *volume LIV, planche VII.* M. William Watfon, Docteur en médecine, a donné la defcription de ce tatou, dont voici l'extrait: cet animal étoit vivant à Londres, chez Mylord Southwell, il venoit d'Amérique; cependant la figure que cet Auteur en donne dans les Tranfactions philofophiques, n'a été deffinée qu'après l'animal mort, & c'eft par cette raifon qu'elle eft un peu dure & roide, comme elle l'eft auffi dans la *planche LVIII* que nous donnons ici. Cet animal pefoit fept livres, *avoir du poids,* & n'étoit que de la groffeur d'un chat ordinaire; c'étoit un mâle qui avoit même affez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez Mylord Southwell; on le nourriffoit de viande & de lait, il refufoit de manger du grain & des fruits; ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont affuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.





L'ENCOUBERT.



LE TATOU A LONGUE QUEUE.

ADDITION

À l'article de l'Unau & de l'Aï, vol. XIII, page 34.

ON connoît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *pareſſeux-honteux*, l'autre *mouton-pareſſeux ;* celui-ci eſt une fois plus long que l'autre, & de la même groſſeur ; il a le poil long, épais & blanchatre, pèſe environ vingt-cinq livres. Il ſe jette ſur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière ſi lourde & ſi peſante, qu'il eſt aiſé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

Le pareſſeux-honteux, a des taches noires, peut peſer douze livres, ſe tient toujours ſur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui ſont réputées poiſon. Leurs boyaux empoiſonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair eſt bonne à manger, mais ce n'eſt que le peuple qui en fait uſage.

Les deux eſpèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de ſuite ſur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas ſur les arbres, mais on n'en eſt pas ſûr. Ils ſe nourriſſent de feuilles de monbin & de bois canon. Les deux eſpèces ſont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils ſe pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui ſe trouvent ſur les rivières, & alors il eſt aiſé de couper la branche & de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point priſe & y reſtent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter ſur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ſes pattes de devant qu'il poſe le plus haut qu'il peut ſur

le pied de l'arbre, il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, & petit à petit, pose l'autre patte, & continue de grimper ainsi. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimable. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, & ils n'aiment pas se tenir à terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, & montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif & langoureux qui ne se fait pas entendre de loin *(a)*.

On voit que le paresseux mouton de M. de la Borde, est celui que nous avons appelé *unau*, & que son paresseux honteux est l'*aï*, dont nous avons donné les descriptions & les figures *tome XIII, pages 34 & suivantes; & planches IV, V & VI.*

M. Vosmaër, habile Naturaliste & Directeur des Cabinets de S. A. S. M.[gr] le Prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux; la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau & l'aï) trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre *(b)*.

(a) Extrait des observations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

(b) Description d'un Paresseux pentadactile de Bengale, *page 5. Amsterdam*, 1767.

Cependant je n'ai avancé ce fait que ſur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont aſſuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, & l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, & que par conſéquent, *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Voſmaër) *abſolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le ſecond reproche eſt mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une mépriſe, lorſque j'ai dit que l'unau & l'aï n'avoient pas de dents, & je ne ſais point du tout mauvais gré à M. Voſmaër, d'avoir remarqué cette erreur, qui n'eſt venue que d'une inattention. J'aime autant une perſonne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée eſt une vérité.



ADDITION

À l'article de l'Éléphant, volume XI, page 1.

JE donne ici *(planche LIX)* la figure d'un Éléphant qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773; c'étoit une femelle qui avoit six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, & qui n'étoit âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, & ses défenses n'avoient que six pouces six lignes de longueur. La tête étoit très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun-foncé. La masse de son corps informe & ramassée, paroissoit varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau étoit fort brune avec des rides & des plis assez fréquens; les deux mamelles avec des mamelons apparens, sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesurée en ligne droite.	6.	7.	3.
Hauteur du train de devant.	4.	10.	5.
Hauteur du train de derrière.	5.	1.	9.
La plus grande hauteur du corps.	5.	7.	"
Hauteur du ventre.	2.	3.	6.
Longueur de la tête, depuis la mâchoire à l'occiput.	1.	1.	11.
Longueur de la mâchoire inferieure.	"	8.	9.

	pieds	pouces	lignes
Diſtance entre le bout de la mâchoire inférieure & l'angle de l'œil	2.	5.	9.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille	//	10.	5.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	//	2.	4.
Largeur entre les deux yeux	1.	1.	10.
Longueur des oreilles en arrière	1.	3.	7.
Hauteur de l'oreille	1.	2.	4.
Circonférence du cou	5.	5.	1.
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	7.	8.	//
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière.	7.	8.	3.
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros	8.	//	7.
Longueur du tronçon de la queue	2.	1.	4.
Circonférence de la queue à ſon origine	1.	1.	9.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet.	2.	1.	6.
Largeur du haut de la jambe	1.	10.	6.
Longueur du talon juſqu'au bout des ongles	//	9.	6.
Largeur du pied de devant	//	8.	3.
Largeur du pied de derrière	//	10.	5.
Longueur des plus grands ongles	//	1.	9.
Largeur	//	3.	//
Longueur de la trompe étendue	3.	7.	3.

Il nous a paru, en comparant le mâle & la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, & l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus groſſes & plus charnues que le mâle, au point qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'y tromper; ſeulement elle a les oreilles plus petites, à proportion que le mâle; mais le corps paroiſſoit plus renflé, la tête plus groſſe & les membres plus arrondis.

Dans l'eſpèce de l'éléphant, comme dans toutes les

autres eſpèces de la Nature, la femelle eſt plus douce que le mâle; celle-ci étoit même careſſante pour les gens qu'elle ne connoiſſoit pas, au lieu que l'éléphant mâle eſt ſouvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, étoit plus fier, plus indifférent & beaucoup moins traitable que cette femelle. C'eſt d'après ce mâle que M. de Sève a deſſiné la trompe & l'extrémité de la verge, repréſentée *(pl. LX)*. Dans l'état de repos cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre ſemble être abſolument uni, & ce n'eſt que dans le moment où l'animal veut uriner, que l'extrémité ſort du fourreau, comme on le voit repréſenté. Cet éléphant mâle, quoique preſque auſſi jeune que la femelle, étoit comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à ſaiſir avec ſa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a ſouvent arraché les poches & les baſques de l'habit des curieux. Ses maîtres même étoient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle ſembloit obéir avec complaiſance. Le ſeul moment où on l'a vu marquer de l'humeur, a été celui de ſon emballage dans ſon caiſſon de voyage. Lorſqu'on voulut la faire entrer dans ce caiſſon, elle refuſa d'avancer, & ce ne fut qu'à force de contrainte & de coups de poinçon dont on la piquoit par-derrière, qu'on la força d'entrer dans cette eſpèce de cage qui ſervoit alors à la tranſporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'eſſuyer, & ne pouvant ſe retourner dans cette priſon

étroite, elle prit le ſeul moyen qu'elle avoit de ſe venger; ce fut de remplir ſa trompe & de jeter le volume d'un ſeau d'eau au viſage & ſur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reſte, on a repréſenté la trompe vue par-deſſous, pour en faire mieux connoître la ſtructure extérieure & la flexibilité.

J'ai dit dans l'Hiſtoire Naturelle de l'éléphant, *volume XI, pages 62 & ſuivantes,* qu'on pouvoit préſumer que ces animaux ne s'accouploient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la poſition relative des parties génitales dans les individus des deux ſexes, paroît exiger que la femelle ſe renverſe ſur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture qui me paroiſſoit plauſible ne ſe trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcel Bles, ſeigneur de Moërgeſtel, écrit de Bois-le-duc, dans les termes ſuivans:

Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon, qu'il s'eſt trompé touchant l'accouplement des éléphans, je puis dire qu'il y a pluſieurs endroits en Aſie & en Afrique, où ces animaux ſe tiennent toujours dans les bois écartés & preſque inacceſſibles, ſur-tout dans le temps qu'ils ſont en chaleur; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrein étant par-tout habité, ils ne peuvent pas ſe cacher ſi bien, & que les ayant conſtamment obſervés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle ſe trouve en effet placée preſque ſous le milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes;

cependant il n'y a qu'une légère différence de ſituation: j'ai vu, lorſqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle ſe courbe la tête & le cou, & appuie les deux pieds & le devant du corps également courbés, ſur la racine d'un arbre, comme ſi elle ſe proſternoit par terre, les deux pieds de derrière reſtant debout & la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir & d'en uſer comme les autres quadrupèdes. Je puis dire auſſi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reſte, il eſt vrai que les éléphans ne s'accouplent point lorſqu'ils ne ſont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils ſont en rut, pendant quatre à cinq ſemaines, alors on voit par fois ſortir de leurs parties naturelles une grande abondance de ſperme, & ils ſont ſi furieux pendant ces quatre ou cinq ſemaines, que leurs Cornacks ou gouverneurs ne peuvent les approcher ſans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur, car quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuſe qui leur ſort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe & va joindre dans les bois les éléphans ſauvages; mais quelques jours après ſon Cornack va la chercher & l'appelle par ſon nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, ſe ſoumet avec docilité, & ſe laiſſe conduire & renfermer, & c'eſt dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait ſon petit à peu-près au bout de neuf mois.

Il me paroît qu'on ne peut guère douter de la première obſervation ſur la manière de s'accoupler, des éléphans, puiſque M. Marcel Bles aſſure l'avoir vu; mais je crois qu'on doit ſuſpendre ſon jugement ſur la ſeconde obſervation, touchant la durée de la geſtation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les Voyageurs aſſurent qu'il paſſe pour conſtant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.



De Sève del. — Chevillet Sc.

L'ÉLÉPHAN FEMELLE.



LA TROMPE DE L'ÉLÉPHANT

ADDITION

À l'article du Rhinocéros, volume XI, page 174.

NOUS avons vu un ſecond Rhinocéros, nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi. Au mois de ſeptembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, ſi l'on en croit les gens qui l'avoient amené; mais je ſuis perſuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans, car ſon corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur ſur cinq pieds ſix pouces de hauteur, & huit pieds deux pouces de circonférence. Obſervé un an après, ſon corps s'étoit alongé de ſept pouces; en ſorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête; cinq pieds neuf pouces de hauteur, & huit pieds neuf pouces de circonférence. Obſervé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de ſon corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de ſix pieds quatre pouces, & la hauteur du train de devant, étoit de cinq pieds onze pouces ſeulement. Sa peau avoit la couleur & la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir & de gris, & dans d'autres repliée en ſillons profonds, qui formoient des eſpèces d'écailles. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune,

d'une ſubſtance ferme & dure. Les yeux ſont petits & ſaillans; les oreilles larges & aſſez reſſemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui eſt creux, ſemble être couvert d'une ſelle naturelle, les jambes ſont courtes & très-groſſes, les pieds arrondis par-derrière, avec des ſabots par-devant, diviſés en trois parties. La queue eſt aſſez ſemblable à celle du bœuf, & garnie de poils noirs à ſon extrémité. La verge s'alonge ſur les teſticules, & s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pouſſe aſſez loin de lui, & cette partie paroît fort petite relativement à la groſſeur du corps; elle eſt d'ailleurs très-remarquable par ſon extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette; le fourreau ou l'étui dont elle ſort, eſt une partie charnue d'une chair vermeille ſemblable à celle de la verge; & cette même partie charnue qui forme le premier étui, ſort d'un ſecond fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux; ſa langue eſt dure & rude au point d'écorcher ce qu'il lèche; auſſi mange-t-il de groſſes épines ſans en reſſentir de douleur. Il lui faut environ cent ſoixante livres de nourriture par jour; les Indiens & les Africains, & ſur-tout les Hottentots en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domeſtique en l'élevant fort jeune, & il produiroit dans l'état de domeſticité plus aiſément que l'éléphant.

Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raiſon M. P.) pourquoi on a laiſſé en Aſie le rhinoceros dans ſon état ſauvage ſans l'employer



CORNE DE RHINOCEROS.



à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, & y sert à porter des fardeaux *(a)*.

M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit au centre de l'Afrique, des rhinoceros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie, ont deux cornes; la première, c'est-à-dire, la plus proche du nez est de la forme ordinaire; la seconde plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première; toutes deux naissent en même temps, mais la première croît plus vite que l'autre & la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal *(b)*.

D'autre part, M. Allamand, très-habile Naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivans :

Je me rappelle une chose qu'a dit M. Parson, dans un passage cité par M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, & que ceux du cap de Bonne-espérance en ont deux; je soupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale & d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, & toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avoient qu'une.

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes, forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie & en Afrique.

Nous avons fait dessiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces *(planche LXI)*.

(a) Défense des Recherches sur les Américains, *page 95*.

(b) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

ADDITION

À l'article du Chameau & du Dromadaire, volume XI, page 211.

Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des Chameaux & des Dromadaires ; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa description de l'Arabie, *page 144.*

La plupart des chameaux du pays d'*Iman*, sont de taille médiocre & d'un brun-clair ; cependant on en voit aussi de grands & lourds, & d'un brun-foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes ; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant ; il paroît froid pendant l'accouplement & plus indolent qu'aucun animal ; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter ; l'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, & probablement par-tout.

J'ai dit qu'on avoit transporté des chameaux & des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, & qu'ils n'avoient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son histoire de la Jamaïque, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, & que quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir

& les ſoigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, & je ne doute pas qu'ils ne puſſent même produire en France. On peut voir dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ſes terres, près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui ſe porte bien; ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux & des dromadaires à Dreſde, & je ſuis perſuadé qu'en faiſant venir avec les chameaux, des domeſtiques Arabes ou Barbareſques, accoutumés à les ſoigner, on viendroit à bout d'établir chez nous cette eſpèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

ADDITION

À l'article de l'Hippopotame, volume XII, page 22.

COMME nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'Hippopotame *(volume XII, planche III)*, nous avons cru devoir ajouter ici *(planche LXII)* celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M. le Prince de Condé, & ſe voit dans ſon magnifique Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez juſqu'au bout du corps; la tête

dix pouces de longueur, ſur cinq pouces dix lignes dans ſa plus grande largeur; cette tête vue de face, reſſemble à celle d'un bœuf ſans cornes. Les oreilles petites & arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes ſont groſſes & courtes, le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'eſt longue que de trois pouces onze lignes, & elle eſt couverte comme tout le reſte du corps d'un cuir dur & ridé. Sa forme eſt ronde, mais large à ſon origine, & plus aplatie vers ſon extrémité qui eſt arrondie au bout en forme de petite palette, en ſorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il aſſure que dans ſon voyage en Abyſſinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, ſitué dans la haute Abyſſinie, à peu de diſtance des vraies ſources du Nil, & que ce lac Tzana, qui a au moins *ſeize* lieues de longueur ſur dix ou douze de largeur, eſt peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes & fort maſſives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, Officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'hiſtoire d'une fameuſe bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand & plus gros qu'un cheval de carroſſe. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête

eſt monſtrueuſe & ſans cornes, ſes oreilles ſont petites, & il a le mouſſon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle eſt épaiſſe de quatre pouces. Il a les jambes & les pieds ſemblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'eſt un amphibie qui nage très-bien, & toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe; ſon plaiſir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots, & après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit ſans faire de mal aux hommes; mais comme il ne laiſſoit pas que d'être incommode & même nuiſible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup-d'œil ſi fin, qu'à la ſeule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le bleſſa ſur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près & qu'il étoit aſſez familier; alors il devint ſi furieux, qu'il renverſa toutes les chaloupes & canots ſans exception. On ne réuſſit pas mieux avec un piége de groſſes cordes, parce qu'il s'en aperçut & que dès-lors il ſe tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, & paſſe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un paſſage pendant pluſieurs jours de ſuite, nous fumes cinq nous y embuſquer la nuit armés de fuſils chargés de lingots, & munis de ſabres; l'animal ayant paru, nous tirames tous enſemble ſur lui; il fut bleſſé dangereuſement, mais il ne reſta pas ſur le coup, car il fut encore ſe jeter dans un étang voiſin où nous le perdimes de vue, & ce ne fut que le ſurlendemain que les Nègres vinrent dire, qu'ils l'avoient trouvé mort ſur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied & groſſes comme le poing; il en avoit ſix de cette taille, & trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents ſont d'un très-bel yvoire *(a)*.

(a) Lettre de N. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, *le 20 août 1767.*

ADDITION de l'Éditeur Hollandois, (M. le Professeur Allamand) *à l'article de l'Hippopotame* *.

IL ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'Hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens Auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage; & quand à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux même dont il est originaire, & trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore à présent la figure exacte de cet animal: elle est soutenue par des cercles de fer, & par des pièces de bois assez solides, pour que le desséchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'Histoire Naturelle, me sauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, & d'en avoir enrichi le magnifique Ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici, représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnoissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre Hollandois, où il est question du Léviathan, dont il est parlé dans l'Écriture Sainte, & qui a été faite sur le

* *Page 28 & planche III, volume XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande.

même modèle que l'on a copié ici; mais les proportions y ont été mal observées.

Il seroit inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal: il n'y a rien à ajouter à celle que M.rs de Buffon & Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions, prises avec exactitude: La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue	9.	4.	8.
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos.	4.	3.	4.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	1.	11.	"
Circonférence du bout du museau	2.	11.	9.
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	4.	4.	"
Longueur de la gueule ouverte	"	9.	6.
Contour de la gueule ouverte	5.	11.	"
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en suivant leur courbure	"	8.	"
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure	"	4.	"
Distance entre les deux naseaux	"	4.	9.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.	1.	8.	"
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille	"	5.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	2.	"
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein	"	10.	10.
La même distance en ligne droite	"	9.	11.
Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles	4.	11.	6.
La longueur des oreilles, n'a pu être mesurée parce qu'elles se sont trop affaissées par le dessèchement.			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure	"	2.	3.
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	"	9.	2.
Longueur du cou	1.	"	"
Circonférence du milieu du corps	9.	8.	"
Longueur du tronçon de la queue	"	10.	"

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence de la queue à ſon origine	"	10.	4.
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds juſque ſous la poitrine ou le ventre	1.	8.	"
Largeur du haut de la jambe	"	8.	"
Épaiſſeur	"	6.	8.
Largeur à l'endroit du talon	"	4.	10.
Circonférence du métatarſe	1.	2.	"
Largeur du pied de devant	"	7.	8.
Largeur du pied de derrière	"	7.	"
Largeur des plus grands ſabots	"	3.	"

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait deſſiner dans le Cabinet de S. A. S. M.gr le Prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, & qu'elle reſſemble plus à une nouvelle figure, donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du Cabinet de M.gr le Prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici *(planche LXIII)* la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner; & je crois devoir y joindre une note avec quelques obſervations du même Auteur, que j'ai fait traduire du Hollandois.

ADDITION à l'hiſtoire de l'Hippopotame de M. de Buffon.

Par M. le Docteur Klockner, d'Amſterdam.

NOTES.

JE m'étonne que M. de Buffon, ne cite pas un paſſage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'Hippopotame ou cheval



L'HIPPOPOTAME JEUNE.



L'HIPPOPOTAME ADULTE.

de rivière, d'autant plus que cet Auteur ancien y obſerve que la voix de cet animal reſſemble au henniſſement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*Hippopotame* ou *Cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie ſon ſentiment ſur cette ſingularité, des témoignages des Auteurs anciens & des Voyageurs modernes; & Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puiſque non-ſeulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il paſſe encore, avec juſtice, pour un des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité. Quoi qu'il en ſoit, je placerai ici ce paſſage, où il eſt dit: « Le Nil nourrit pluſieurs eſpèces d'animaux, dont deux entr'autres méritent de fixer notre attention, qui ſont le crocodile « & l'hippopotame.... Celui-ci eſt long de cinq coudées; il a les « pieds fourchus comme les bêtes à cornes, & de chaque côté trois « dents ſaillantes, plus grandes que les défenſes d'un ſanglier. La « maſſe entière du corps reſſemble beaucoup à celle de l'éléphant. « Sa peau eſt très-dure & très-ferme, & peut-être plus que celle « d'aucun autre animal. Il eſt amphibie, ſe tenant pendant le jour « au fond de l'eau, où il ſe meut & agit comme ſur la terre même, « où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal « étoit plus fécond, il cauſeroit de grands dommages à la culture « des Égyptiens. La chaſſe de l'hippopotame exige un nombre de « perſonnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On « l'aſſaillit avec pluſieurs barques jointes enſemble, & on le frappe « avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou « des acraux; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, « & on laiſſe enſuite l'animal ſe débattre juſqu'à ce qu'il ait perdu « ſes forces avec ſon ſang. La chair en eſt fort dure & de difficile « digeſtion *(a)*. »

Voilà peut-être la meilleure deſcription que l'on trouve de cet animal chez les Anciens, car Diodore ne s'eſt trompé que ſur le nombre des doigts.

(a) Diodore de Sicile, *Liv. I, page 42*, édit. Wiſſelingii.

OBSERVATIONS faites en préparant la peau de l'Hippopotame qui se trouve maintenant dans le Cabinet d'Histoire Naturelle de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange.

Par J. C. Klockner, Docteur en médecine, à Amsterdam.

J'AI reçu fort sèche, de la Haye, la peau de cet Hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement salée, puis séchée, & ensuite on avoit pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le Cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, & on l'avoit mise encore mouillée dans celle-ci; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la grosse toile & expédiée du cap de Bonne-espérance pour la Hollande. La petite peau & la tête, occasionnoient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance, ce qui avoit attiré les insectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau qui se trouvoit la première & la plus exposée.

Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule, étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam *(b)*. Les lèvres inférieure & supérieure étoient assez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux, & passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents

(b) Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de Roi de France.

incisives, il y a une peau lisse & dure, & le palais est plein d'oches ou entaillures. La langue avoit été coupée... On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, & la graisse qui s'y trouvoit étoit presque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muscles très-forts; & ce qui se trouvoit de plus sur le devant dans les lèvres inférieures & supérieures, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines & inférieures, on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles sont placées comme sur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'aperçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

On sait que les oreilles de l'hippopotame sont très-petites; mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer; savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou des trois quarts de pouces; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvoient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin & serré, mais il n'y en avoit que très-peu au dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits, puisque l'ouverture

étoit extraordinairement petite en raiſon de la grandeur de l'animal. Cette petiteſſe des yeux de l'hippopotame, ſe trouve confirmée par pluſieurs rapports. Les yeux que j'ai placés dans mon ſujet ſont peut-être un peu plus grands que les naturels; mais lorſque j'en avois mis de plus petits, ils paroiſſoient ne pas convenir à l'animal, & je fus par conſéquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baiſſant de biais, avec une petite ouverture; enſuite elles ſe joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef. Lorſque la peau étoit sèche, on n'apercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux, je les ai un peu élargis avant de les faire ſécher.

Les dents ſont ſi dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la deſcription de *Zerenghi*, ni avec celle de M. *Daubenton*. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ſes hippopotames, & le ſecond trente-ſix dans la tête qui ſe trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis aſſurer qu'on n'apercevoit aucune marque que quelques dents en fuſſent tombées, ſinon une des dents inciſives, qui paroît avoir été caſſée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui ſont placées perpendiculairement, huit dents inciſives, quatre dans la mâchoire ſupérieure, dont la poſition eſt perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure qui ſont poſées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires ſupérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un eſpace d'un demi-pouce.

Je dois obſerver que communément les hippopotames ont trente-ſix dents, comme nous l'avons dit; ſavoir, quatre inciſives en haut, & quatre inciſives en bas; deux canines en haut, & deux canines en bas; & douze mâchelières en haut, & douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié ſur trois têtes qui ſont anciennement au Cabinet, & en dernier lieu ſur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, Miniſtre & Secrétaire d'État au département de la Marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, eſt beaucoup plus groſſe, plus large, & plus aplatie ſur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je ſerois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie ſuivant l'âge, & qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit & même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

Les lèvres ſupérieure & inférieure ſe trouvent garnies à des diſtances aſſez conſidérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, ſortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une obſervation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine ſous le microſcope, & j'ai vu ſortir ſept racines d'un tuyau. Ces ſept racines ſe partagent ou ſe fendent enſuite, & forment chacune pluſieurs poils, qui forment des eſpèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où ſe fait le baillement, vers le bas, on voit des poils fins qui ſont plus ſerrés que les autres.

De plus, on aperçoit par-ci par-là, ſur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve preſque point aux jambes, aux flancs ni ſous le ventre.

L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & ſupérieure

de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

Je n'ai pu découvrir le ſexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à ſix pouces, où je penſe que les parties génitales étoient placées; mais comme on n'en avoit laiſſé aucune marque, il ne m'a pas été poſſible d'en déterminer le ſexe.

La peau du ventre, près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaiſſeur, les inſectes y avoient auſſi fait un trou, ce qui donnoit toute facilité de meſurer cette épaiſſeur. La ſubſtance de cette peau étoit blanche, cartilagineuſe & coriacée, & dans cet endroit elle étoit bien ſéparée de la graiſſe & de la chair. Plus haut, vers le dos on avoit coupé & enlevé beaucoup de peau, ſans doute pour la rendre plus légère & plus facile à être tranſportée; c'eſt par cette raiſon que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaiſſe que d'un pouce en y paſſant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorſqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon qui ſe retire en arrière & en haut, paroît très-propre à nager, le ſabot quoique épais & durillonné, eſt néanmoins flexible.

Je joins ici pluſieurs meſures, en avertiſſant qu'elles n'ont été priſes qu'après que la peau a été empaillée, & que je me ſuis ſervi de la meſure d'Amſterdam.

	pieds.	pouces.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le milieu du nez juſqu'à la queue du côté droit.	10.	10.
——— depuis le milieu du nez juſqu'à la queue, meſurée en ligne courbe du côté gauche.	13.	7.
——— du milieu du nez, meſurée par-deſſus la tête.	13.	½.
Nota. La raiſon de la différence de ces meſures vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.		
Longueur de la tête.	2.	9 ½.

Circonférence

	pieds.	pouces.
Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles....	6.	$4\frac{1}{2}$.
———— mesurée devant les oreilles................	6.	6.
———— entre les yeux & les oreilles...............	6.	$2\frac{1}{2}$.
———— sur l'élévation de l'orifice des yeux............	6.	4.
———— entre les yeux & le nez..................	5.	4.

Nota. Cette dernière mesure est prise au dessus du baillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de maniere que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.

Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre......................	2.	4.
Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais..............................	1.	$4\frac{1}{2}$.
Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par-dessous..	2.	2.
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre.......	1.	$3\frac{3}{4}$.
Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure......	//	$5\frac{1}{2}$.
———— prise à l'ouverture inférieure................	//	$3\frac{3}{4}$.
Largeur des narines au milieu...................	//	// $\frac{5}{8}$.
Longueur des narines.........................	//	$2\frac{1}{8}$.
Distance entre les oreilles & les yeux..............	//	6.
———— d'une oreille à l'autre..................	1.	2.
Longueur des oreilles.........................	//	$1\frac{3}{4}$.
Largeur des oreilles..........................	//	2.
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.	//	$1\frac{1}{4}$.
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre............	//	$1\frac{3}{4}$.
Distance entre les orifices des yeux................	1.	//
Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusque sur le dos..............................	6.	4.
Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix............................	5.	$1\frac{1}{2}$.
Circonférence du corps, derrière les pattes de devant....	10.	//
———— au milieu...........................	10.	6.
———— devant les pattes de derrière...............	10.	9.

	pieds.	pouces.
Hauteur, depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu...	//	7.
——— derrière les pattes de devant...............	//	9.
——— devant les pattes de derrière...............	//	9.
Circonférence du cou derrière la tête...............	6.	3.
——— au milieu.........................	7.	7.
——— dessus la poitrine.......................	8.	5 ½.
Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine...	3.	10.
——— au milieu.........................	3.	2 ½.
——— au-dessus du sabot.....................	2.	3 ½.
Circonférence des pattes de derrière, près du corps......	4.	7.
——— au-dessus du genou.....................	2.	8 ½.
——— au-dessus du sabot.....................	2.	3 ½.
Longueur des pattes de devant, depuis le talon jusqu'au ventre.	1.	5 ½.
——— des pattes de derrière, depuis le talon jusqu'au ventre.	1.	7 ½.
Longueur des doigts aux pattes de devant jusqu'au bout de l'ongle............................	//	2.
Circonférence des doigts derrière les ongles..........	//	8 ¼.
——— des doigts de côté.....................	//	7 ¼.
Longueur des doigts du côté extérieur...............	//	3.
——— des doigts de devant des pattes de derrière.....	//	1 ¾.
——— des doigts extérieurs des pattes de derrière.....	//	1 ¼.
——— des ongles des pattes de derrière & de devant...	//	2.
Circonférence des ongles à leur naissance.............	//	4 ¾.
Longueur de la queue.......................	1.	4.
Circonférence à la naissance, où elle est ronde........	1.	3.
Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate..............................	//	3 ⅓.
——— à l'extrémité.........................	//	2 ⅓.
Grosseur de la queue au milieu..................	//	1 ⅓.
——— de la queue au bout....................	//	// ½.

	pieds.	pouces.
Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure	//	$7\frac{3}{4}$.
——— mesurées en ligne droite	//	$6\frac{1}{2}$.
Circonférence des dents, près la racine	//	$5\frac{3}{4}$.
——— au milieu	//	$5\frac{1}{4}$.
——— sur le tranchant	//	$4\frac{1}{2}$.
Longueur de leur découpure inclinée	//	$3\frac{1}{4}$.
Largeur des dents canines à leur racine	//	$2\frac{1}{8}$.
——— au milieu	//	2.
Longueur des dents canines supérieures	//	$2\frac{3}{8}$.
Circonférence	//	$4\frac{3}{8}$.
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre	//	11.
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes	//	$6\frac{1}{4}$.
Leur circonférence	//	$5\frac{1}{2}$.
Distance de l'une à l'autre	//	// $\frac{7}{8}$.
Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes	//	$2\frac{1}{2}$.
Leur distance des grandes	//	// $\frac{1}{2}$.
Distance entre celles-ci & les dents canines	//	$1\frac{1}{2}$.
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre	//	$1\frac{1}{2}$.
Leur hauteur	//	1.
Leur largeur	//	$1\frac{1}{4}$.
Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires	//	$1\frac{3}{4}$.
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.	//	$1\frac{3}{4}$.
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.	//	1.
Leur largeur	//	$1\frac{1}{2}$.
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires	//	$1\frac{1}{2}$.
Leur largeur	//	$1\frac{1}{2}$.

	pieds.	pouces.
Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine, celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure.	//	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant & qui est un peu plus longue & plus grosse; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite.	//	2 $\frac{3}{4}$.
Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure & inférieure, avec la racine.	//	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchans & à l'extrémité de la queue; ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres.	//	3.

Nota. Le poil de la partie supérieure de la queue, est tombé en empaillant l'animal; la figure montre la queue comme elle a été.

Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de *Zerenghi*, & si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu-près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap, & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré par un paysan nommé Charles Marais, d'extraction françoise. Ce paysan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, Gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile à la course, tant dans la boue & la fange, que sur la terre ferme; & il court si vîte, que les paysans, quoique bons chasseurs, n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau. Mais ils

l'épient au ſoleil couchant : alors cet animal élève la partie ſupérieure de la tête hors de l'eau, tient ſes petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorſque quelque objet qui peut lui ſervir de proie ſe fait voir ſur l'eau, il s'élance ſur lui, & part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame eſt occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant ſur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil & l'oreille droite ; & le jeune, qui eſt placé de même au Cabinet de S. A. S. avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame lorſqu'il ſe ſent bleſſé, plonge ſous l'eau, & marche ou nage juſqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire ſur le rivage où on le diſsèque. Un hippopotame qui a toute ſa croiſſance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on ſale & qu'on envoie au Cap, où il ſe vend fort cher. On aſſure que ce lard eſt fort bon, & qu'il ſurpaſſe toutes les autres graiſſes pour le goût. Il ne cauſe jamais d'aigreurs, & quand il eſt exprimé, il fournit une huile douce & blanche, comme de la crème : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède ſouverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame qui a atteint toute ſa croiſſance, on eſt confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les meſures données; ſavoir, que c'eſt un animal d'une grandeur & d'une peſanteur ſurprenante.

Quelques ſoins que je me ſois donnés pour rendre cette pièce auſſi légère qu'il étoit poſſible; je me ſuis vu contraint de me ſervir de tout ce qui pouvoit aider à la ſoutenir, & je crois qu'elle pèſe quatre mille livres, y compris la planche ſur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finiſſe ces obſervations, j'ajouterai ici quelques

particularités relatives à l'Histoire Naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix & le hennissement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans & bégayans d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il se couche pour l'ordinaire sur des terreins marécageux, dans les roseaux, dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce qui seroit contradictoire s'il étoit aussi léger à la course. Selon quelques autres Historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres & des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile, évitent l'hippopotame & n'osent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent par-dessus, & que les flèches en rebondissent. Mais elle est moins dure & moins épaisse sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure & ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les Nègres qui attaquent les requins & les crocodiles

avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas plus vîte que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des Blancs que des Nègres.

La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite & nourrit, & ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, & en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités subalternes, qu'ils nomment *Fetiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maître d'un de ces animaux.

Je ne sais, si j'ose citer ici le passage du Père Labat, où il dit, que cet animal, qui est très-sanguin, sait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; & lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange, afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne trouve rien d'impossible dans ce rapport; mais comment le Père Labat a-t-il découvert cette singularité?

Outre les usages sus mentionnés de la peau & des dents, on assure que les peintres Indiens, se servent du sang de cet animal pour leurs couleurs.



ADDITION

À l'article de la Giraffe, vol. XIII, page 1.

Nous donnons ici *(planche LXIV)* la figure de la Giraffe, d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-espérance, & que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons aussi *(planche LXV)* la figure des cornes de cet animal; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, &c. ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, & que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celle de la *figure 3, planche LXV.* C'est à M. Allamand, célèbre Professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune girafe empaillée, & vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire

faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette giraffe étoit fort jeune. Le Gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de sa mère; sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, & par conséquent ses cornes sont courtes & n'excèdent guère la hauteur de deux pouces & demi, elles sont couvertes par-tout de la peau bien garnie de poils, & ceux qui terminent la pointe, sont beaucoup plus grands que les autres, & forment un pinceau, dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce; ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée solide & un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, & elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose. Je dirois même que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de giraffe, & qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une; elle est droite, longue d'un demi-pied & assez pointue; on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, & elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant & celles de derrière; cette différence est assez peu sensible dans la jeune giraffe que j'ai.

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure *(planche LXV)*.

Mais indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle giraffe, aussi-bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines & les yeux, une excroissance remarquable qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux : ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur & est fort incliné vers le front, c'est-à-dire, qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve-clair & brillant, & les taches en général, sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides & d'une substance semblable aux bois des cerfs, que la giraffe pourroit être mise dans le genre des cerfs, & cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs & des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand & bel animal, comme faisant un genre particulier & unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes espèces ne double pas ses productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, & peut-être la giraffe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques, qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, & dont je n'ai pu lire la ſignature, on m'a envoyé la deſcription & les dimenſions d'une giraffe que je vais rapporter ici.

La giraffe eſt l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produiſe; il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *Chameau-léopard*, parce qu'il a quelque reſſemblance au chameau par la forme de ſa tête, par la longueur de ſon cou, &c. & que ſa robe reſſemble à celle des léopards, par les taches diſperſées auſſi régulièrement; on en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-eſpérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs: ſes deux cornes ſont longues d'un pied; elles ſont droites & groſſes comme le bras, garnies de poil, & comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, reſſemble aſſez à celui du cheval. La queue ſeroit auſſi aſſez ſemblable, mais elle eſt moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes reſſemblent aſſez à celles d'un cerf, les pieds ſont garnis de ſabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal ſaute, il lève enſemble les deux pieds de devant, & enſuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées; il court mal & de mauvaiſe grâce, on peut très-aiſément l'attraper à la courſe. Il porte toujours la tête très-haute, & ne ſe nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cauſe de ſa trop grande hauteur. Il eſt même forcé de ſe mettre à genoux pour boire. Les femelles ſont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a auſſi de preſque blancs, les taches ſont brunes ou noires. Voici les dimenſions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête	1.	8.	"
Hauteur du pied de devant jusqu'au garot	10.	"	"
Hauteur du garot au-dessus de la tête	7.	"	"
Longueur depuis le garot jusqu'aux reins	5.	6.	"
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue	1.	6.	"
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins	8.	5.	"

J'avois livré cet article sur la giraffe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon Ouvrage, & dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que M.rs Schneider & Allamand disent au sujet de cet animal, *tome XIII, page 17,* de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

M. de Buffon blâme, avec raison, nos Nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la giraffe, ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient; & de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche & minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université de Leyde, a placé dans le Cabinet des curiosités d'Histoire Naturelle de l'Université, la peau bourrée d'une jeune giraffe: il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche 1.re *(a)*, & il y a joint la description suivante.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités natu-

(a) Tome XIII de cet Ouvrage, édition de Hollande, *in-4.°*

relles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune giraffe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tetoit encore. Par-là il est constaté que la giraffe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thevenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon, sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs & des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, & d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites & simples, c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers; elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, & jusqu'aux trois quarts de leur hauteur; cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, & ils sont noirs; ainsi ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros, aussi leur substance & leur texture est toute autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, & qui renferme au dedans un tissu spongieux: au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune giraffe; peut-être que les cornes d'une giraffe adulte sont plus solides; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer: je lui ai envoyé une des cornes de ma giraffe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières: elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau

aux cornes creuses des bœufs & des chèvres, & il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la giraffe sera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, & ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

Les giraffes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne; ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué; mais j'ose assurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandissant, car dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures, égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, & cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

Le cou de la giraffe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puisse faire.

Sa couleur est d'un blanc-sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, & d'une figure qui approche du parallélograme ou du rhombe.

La queue est mince par rapport à la longueur & à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

Une crinière composée de poils rousſatres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie poſtérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou juſqu'à la moitié du dos; là elle continue à la diſtance de quelques pouces; mais les poils qui la forment ſont penchés vers la tête, & près de l'origine de la queue elle ſemble recommencer, & s'étendre juſqu'à ſon extrémité, mais les poils en ſont fort courts, & à peine les diſtingue-t-on de ceux qui couvrent le reſte du corps.

Ses paupières, tant les ſupérieures que les inférieures, ſont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de ſemblables, mais clair-ſemés & plus longs autour de la bouche.

Sa phyſionomie indique un animal doux & docile, & c'eſt-là ce qu'en diſent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette deſcription de la giraſſe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers Auteurs, & accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, ſuffit pour en donner des idées plus juſtes que celles qu'on en a eues juſqu'à préſent. Il n'y manque que les dimenſions de ſes principales parties: les voici.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	5.	7.	6.
Hauteur du train de devant	4.	5.	"
Hauteur du train de derrière	4.	"	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes	"	9.	7.
Circonférence du bout du muſeau, priſe derrière les naſeaux.	"	9.	5.
Circonférence de la tête, priſe au-deſſus des yeux	1.	5.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche	"	11.	6.
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure	"	3.	"
Diſtance entre les naſeaux	"	1.	2.
Diſtance entre les yeux, meſurée en ligne droite	"	6.	3.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	1.	9.
Diſtance entre les deux paupières ouvertes	"	1.	1.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres	"	6.	6.

	pieds	pouces	lignes
Distance entre l'angle postérieur & les cornes	"	3.	6.
Longueur des cornes	"	2.	9.
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas	"	1.	9.
Distance des cornes aux oreilles	"	2.	9.
Longueur des oreilles	"	6.	"
Largeur de la base, mesurée sur la courbure	"	2.	5.
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	"	4.	6.
Longueur du cou	2.	4.	8.
Circonférence près de la tête	1.	"	"
Circonférence près des épaules	2.	"	"
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3.	11.	4.
Circonférence devant les jambes de derrière	3.	7.	7.
Longueur du tronçon de la queue	1.	3.	3.
Circonférence à son origine	"	7.	"
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine	3.	1.	5.
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre	3.	1.	"
Longueur des sabots	"	4.	1.
Hauteur des sabots	"	2.	7.
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant	"	3.	5.
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière	"	3.	3.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	1.	1.	6.
Circonférence prise sur les pieds de derrière	1.	"	"

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du pâturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées.

On voit par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection & la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite; j'aurois fait

ſait copier ſa planche pour accompagner ſa deſcription; mais comme j'en donne une autre, & que d'ailleurs ſa giraffe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en diſpenſer. Je ferai ſeulement une obſervation au ſujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une giraffe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres qui ſont très-groſſes, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci eſt menue, c'eſt-à-dire, fort longue pour ſa groſſeur. Il eſt dit dans la deſcription anonyme, rapportée ci-deſſus, que les giraffes adultes ont les cornes *longues d'un pied & groſſes comme le bras;* ſi celle-ci qui eſt longue d'un demi-pied étoit en effet une corne de giraffe, elle ſeroit deux fois plus groſſe qu'elle ne l'eſt: d'ailleurs cette prétendue corne de giraffe m'a paru ſi ſemblable à la dague d'un daguet, c'eſt-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, ſans ſe tromper, la regarder comme telle.

Mais je ſerois aſſez de l'avis de M. Allamand, au ſujet de la nature des cornes de giraffe; le tubercule, qui, dans cet animal, fait pour ainſi dire une troiſième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, eſt certainement oſſeux; les deux petites cornes ſciées étoient adhérentes au crâne ſans être appuyées ſur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongemens oſſeux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles ſont environnées & ſurmontées, ne reſſemble en rien au velours du refait des cerfs ou des

daims; ces crins paroiſſent être permanens, ainſi que la peau dont ils ſortent, & dès-lors la corne de la giraffe ne ſera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache, que par ſon enveloppe; celui-ci étant recouvert d'une ſubſtance cornée ou corne creuſe, & celui de la giraffe couvert ſeulement de poil & de peau.

FIN du troiſième Volume des Supplémens.





LA GIRAFFE.



De Seve del.

CORNES DE LA GIRAFFE.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

A

C

D

E

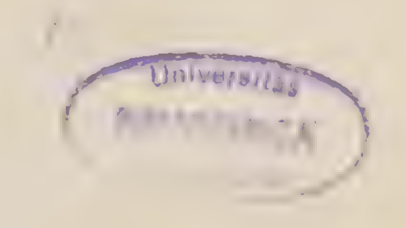
I

N

O

P

FIN de la Table des Matières.










GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart